



HAL
open science

Parcs et promenades pour habiter

Pascal Amphoux, Christophe Jaccoud

► **To cite this version:**

Pascal Amphoux, Christophe Jaccoud. Parcs et promenades pour habiter : étude exploratoire sur les pratiques et représentations urbaines de la nature à Lausanne (tome 1). [Rapport de recherche] n° 109, IREC (Institut de Recherche sur l'Environnement Construit); Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL). 1993, 118 p. hal-01875970

HAL Id: hal-01875970

<https://hal.science/hal-01875970>

Submitted on 18 Sep 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

CHESSEON
-1 / a

PARCS ET PROMENADES POUR HABITER

Etude exploratoire sur les pratiques et représentations
urbaines de la nature à Lausanne

PASCAL AMPHOUX

CHRISTOPHE JACCOUD

décembre 1992



Rapport de recherche

no 109

INSTITUT DE RECHERCHE SUR L'ENVIRONNEMENT CONSTRUIT
DEPARTEMENT D'ARCHITECTURE
ECOLE POLYTECHNIQUE FEDERALE DE LAUSANNE

PARCS ET PROMENADES POUR HABITER

Etude exploratoire sur les pratiques et représentations
urbaines de la nature à Lausanne

PASCAL AMPHOUX

CHRISTOPHE JACCOUD

décembre 1992
2ème tirage : avril 1993

Rapport de recherche

no 109

INSTITUT DE RECHERCHE SUR L'ENVIRONNEMENT CONSTRUIT
DEPARTEMENT D'ARCHITECTURE
ÉCOLE POLYTECHNIQUE FÉDÉRALE DE LAUSANNE

1941

1941

1941

1941

1941

Avertissement

Cette étude s'inscrit dans le cadre d'une coopération de l'IREC avec le Service des parcs et promenades de la Ville de Lausanne (Direction des Travaux).

Une première réunion du "groupe Paysage", chargé de formuler des propositions pour l'élaboration du nouveau Plan Directeur, avait révélé un déficit d'informations de type micro-sociologique concernant l'usage des parcs et promenades lausannois.

Le point de départ de ce travail était donc de combler ce déficit en complétant les approches technique, biologique, écologique et économique menées par d'autres membres du groupe, par une approche "sensible" du paysage lausannois.

L'objectif était d'enrichir le matériau d'analyse et de diagnostic en cours de collecte, pour mener à bien une réflexion réellement interdisciplinaire et fonder une argumentation originale pour l'élaboration du Plan Directeur.

Nous tenons à remercier l'ensemble des personnes qui se sont prêtées au jeu des cartes mentales, ainsi qu'à toutes celles dont nous avons sollicité les compétences au cours d'entretiens collectifs interdisciplinaires particulièrement fructueux.

Pascal Amphoux
23 décembre 1992

11
12
13

14

15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99
100

Introduction

Pour une culture urbaine de la nature

La réglementation permet de préserver le patrimoine extra-ordinaire - celui que l'on classe -, mais elle est peu efficace, voire contre-productive, pour protéger ou enrichir le patrimoine "ordinaire" - celui qui n'est pas et ne peut être classé mais qui n'en fonde pas moins, en tant que support des usages les plus quotidiens, l'identité d'une ville.

En-deçà de la réglementation, c'est donc ici à la découverte et à la redéfinition d'une *culture urbaine de la nature* que nous travaillerons :

- en repérant les *indices existants* d'une telle culture dans le traitement, les usages et les représentations des parcs et promenades urbains,
- en repérant ou en reformulant des *orientations de gestion et de création* de l'espace urbain végétal qui soient compatibles avec celles que suggèrent les pratiques, usages ou représentations précédentes.

Révéler la diversité des situations ou des usages, comme celle des traitements existants ou des possibilités de traitement, c'est déjà reconstituer les premiers linéaments d'une culture oubliée et celle-ci doit toucher, comme nous le verrons, autant les professionnels de l'aménagement que les jardiniers ou le grand public.

1. PROBLEMATIQUE - L'IDENTITE TOPOGRAPHIQUE ET VEGETALE DE LA VILLE DE LAUSANNE

Il est certain que la ville de Lausanne est, par l'étendue des espaces verts qui la couvrent, quantitativement très privilégiée par rapport à d'autres villes et l'on peut supposer que le végétal, associé à une topographie mouvementée, joue un rôle fondamental dans le peu d'urbanité qui la caractérise et qui fait du même coup à la fois son charme et son identité.

L'hypothèse de départ est donc la suivante : la topographie et l'importance du végétal donnent à la ville de Lausanne une identité propre, qu'on ne retrouve nulle part ailleurs et qu'il s'agit de préserver ou d'enrichir. Faute d'avoir été suffisamment mise en avant et étudiée, cette "identité topo-végétale" est actuellement menacée : chantiers consommateurs d'espaces verts, disparition de jardins privés, destruction des clôtures jardinées au profit de places de parc privées, homogénéisation des essences replantées, extension des surfaces engazonnées, standardisation des pratiques horticoles, stéréotypisation des principes d'aménagement, etc. Pris séparément, ces différents facteurs de déstructuration des caractéristiques végétales de l'espace urbain lausannois sont ponctuels et passent du reste souvent inaperçus. Mais considérés simultanément, ils sont susceptibles de produire à terme une métamorphose totale :

- *des ambiances ou des configurations* qu'à l'échelle de sa rue ou de son quartier, l'habitant vit et apprécie intimement - souvent à son propre insu ¹,
- *de l'identité lausannoise* qui, à l'échelle de la ville, structure l'imaginaire et le bien-être collectifs, sans lesquels celle-ci se réduit à un espace fonctionnel et ne mérite bientôt plus son nom.

Mais si cette hypothèse est juste, comment décrire le rôle du végétal dans cette identité ? Comment repérer, caractériser et typifier les ambiances (facteurs sensibles de l'environnement végétal, tel qu'il est vécu au quotidien) ou les configurations spatiales (rapport bâti/végétal, inscription dans la pente, orientation, ...) qui font partie de l'identité lausannoise, à l'échelle de la rue, du quartier, de la ville, voire de la région ? Telle sont les questions que nous posons et que nous tentons d'explorer dans ce rapport.

2. OBJECTIFS - TYPOLOGIES ET RECOMMANDATIONS

Trois objectifs principaux ont été définis :

1. Dégager une *typologie des terrains ou des situations* réputées intéressantes et propres à la ville de Lausanne (parcs, jardins, espaces verts, alignement d'arbres, place urbaine, espaces de jeux,

¹ C'est parce qu'il vit dans son *milieu* qu'il ne le voit pas : le paysage quotidien n'est pas vu, mais "vécu"; il disparaît dans une perception plus profonde et plus sensible aussi. Et ce n'est que lorsque l'arbre du coin, là-bas, a été coupé que l'habitant prend conscience d'un manque. Le visage de la rue a changé. Ainsi du quartier, ainsi de la ville qui ne tarde pas à prendre le visage d'autres villes, c'est-à-dire, très précisément à perdre son identité.

de circulation, de passage, etc.) (pratiquer une sorte de géographie réputationnelle).

2. Elaborer une *typologie des usages* (comportements, pratiques sociales, habitudes) et *des représentations* (connaissance, imaginaire et perception) des parcs et promenades lausannoises (pratiquer une éco-éthologie humaine).
3. Mettre en forme les résultats en vue d'une utilisation stratégique des arguments pour *l'élaboration du Plan Directeur* (formulation de critères de diagnostic, de gestion et de création).

3. METHODOLOGIE - UNE APPROCHE QUALITATIVE ET INDIRECTE

Compte tenu des objectifs et des moyens disponibles, nous avons recouru à une *approche* strictement *qualitative*. L'étude, à ce titre, est exploratoire : il s'agit de poser des questions et de donner des idées d'aménagement - non de faire un bilan scientifique.

Par ailleurs, compte tenu de la forte charge affective et idéologique de la thématique, les techniques d'enquête que nous avons retenues relèvent d'une *approche indirecte* : en effet, si l'on interroge les gens "directement", c'est-à-dire en leur posant une série de questions précises sur leurs souhaits ou leurs "aspirations" en matière d'espace vert, on risque de n'obtenir que des réponses stéréotypées, reflétant les discours ambiants de l'écologie, de la qualité de vie et de la protection de l'environnement (en gros, il faut toujours plus d'espaces verts dans la ville).

Aussi avons-nous utilisé deux techniques qui permettent, par des biais différents, de libérer la parole de la personne interviewée et de recueillir des discours plus riches, plus foisonnants, parfois hésitants, mais qui révèlent alors en négatif, les fondements d'une pratique réelle et d'un rapport sensible à la nature urbaine. Ces deux techniques que nous pratiquons, sous des formes diverses, depuis plusieurs années, sont respectivement :

- la "carte mentale" - qui consiste à faire dessiner la carte subjective des espaces verts de la ville et à recueillir les commentaires induits par la carte en question;
- l'"enquête réputationnelle" - qui consiste à faire émerger une parole collective par l'animation d'une ou plusieurs réunions de groupe confrontant les avis de spécialistes et d'usagers choisis.

En outre, il est prévu, dans une phase ultérieure de la recherche, de pratiquer ce que nous appelons "l'observation récurrente" - technique qui consiste à soumettre des documents photos ou vidéos à l'interprétation de

spécialistes de disciplines différentes, en les faisant réagir sur les commentaires ou interprétations de ceux qui les ont précédé. Mais d'ores et déjà, les deux premières techniques ont permis d'accumuler un matériau d'analyse suffisant pour élaborer :

- une *méthode d'approche et de collecte de l'information*, qui débouche sur la proposition de mise en place d'un fichier d'analyse interdisciplinaire par terrains consistant, pour chacun d'entre eux, à élaborer une carte d'identité végétale;
- une *typologie de critères de qualification* des espaces ou des situations topo-végétales, dont les critères constituent autant de matériaux de réflexion et de pistes de recherche concrètes pour le concepteur;
- un *ensemble de recommandations*, formulées selon deux axes différents, celui d'une contribution immédiate au plan directeur et celui de la réactualisation permanente d'un programme directeur à plus long terme.

Ces trois orientations font les trois chapitres de ce rapport.

Chapitre 1

Une méthode d'approche

Deux approches qui sont en même temps deux procédures complémentaires de collecte de l'information et de recensement de terrains ont été retenues et systématiquement utilisées.

1. Les cartes mentales urbaines

1.1. ORIGINE

Cette technique trouve son origine dans les travaux des géographes et des urbanistes anglo-saxons des années 1950 (B. Goodey, T. Lee, F. Lodd...). Elle est plus largement diffusée par le psychologue américain Kevin Lynch qui, dans un livre fameux, *l'Image de la Cité*, en codifie le champ de pertinence et formalise un ensemble de procédures méthodologiques visant à faire émerger des représentations mentales de l'espace urbain à partir de principes de recomposition cartographique.

Lynch privilégiait tout particulièrement le concept d'"imagibilité" ou encore de "lisibilité" urbaine - l'appréhension du dit concept requérant "de demander aux gens de faire un croquis du plan de la ville, de décrire en détail un certain nombre de trajets à travers la cité, et de faire la liste, accompagnée d'une brève description, des parties de la ville qui, dans l'esprit des personnes interrogées, sont les plus caractéristiques ou les plus brillantes" ². Le premier objectif de ces entretiens était "de mettre à l'épreuve l'hypothèse de l'imagibilité; le second de connaître très grossièrement l'image de la ville en question, et le troisième de définir une

² KEVIN LYNCH, *L'image de la cité*, Dunod, Paris, 1976, trad.fr., p.165.

méthode abrégée pour déterminer l'image collective de n'importe quelle ville" ³.

C'est ce troisième objectif qui faisait de cette technique un instrument efficace pour une première approche de la notion d'"identité végétale" ou "topo-végétale" de la ville de Lausanne. Nous intéressait aussi, dans la perspective de la saisie d'un rapport "total" à l'objet "espace vert", c'est-à-dire dans celle d'un rapport à la fois rationnel et sensible, d'épuiser les potentialités d'une démarche qui imbrique étroitement dessin et dessein, le dessin n'étant bien évidemment pas neutre, mais expression et vecteur de réflexions, d'intentions, de références ou de cultures urbaines, c'est-à-dire précisément d'un certain dessein.

1.2. ECHANTILLON ET CONSIGNES D'ENTRETIEN

Oscillant entre zoning tachiste et réalisme topo-végétal, une trentaine de cartes mentales sur l'image végétale de la ville ont été réalisées auprès d'un échantillon de personnes qui, faute d'être statistiquement représentatif de la population lausannoise, est qualitativement "cohérent" par sa diversité. Cette diversité s'exprime d'abord sous l'angle sociologique, au sens où les personnes contactées appartiennent aux deux sexes, sont âgées de 20 à 95 ans, élèvent ou non des enfants, et exercent des professions variées du spectre socio-professionnel : vendeuse, secrétaire, libraire, ménagère, déménageur, médecin-psychiatre, retraitée, économiste, documentaliste, sociologue, géographe, étudiante, etc. Cette diversité s'exprime ensuite sous l'angle résidentiel, au sens où les domiciles des enquêtés se distribuent de manière à peu près homogène sur l'ensemble du territoire de la ville de Lausanne.

Formellement, la première consigne lors de la passation des entretiens était la suivante : «Qu'est-ce que le "Lausanne vert" pour vous et comment le représenteriez-vous par le dessin ?» On insistait tout particulièrement sur le fait que ce n'étaient pas seulement les espaces verts aménagés (parcs, jardins et promenades) qui nous intéressaient, mais toutes les configurations végétales ou topo-végétales susceptibles d'apporter une dimension supplémentaire et caractéristique à des lieux urbains déjà élaborés - les ensembles signifiants de formes et de couleurs,

³ *Op. cit.*, pp. 165-166.

les rapports entre le végétal et le minéral, les relations topographiques spécifiques, intentionnelles ou aléatoires, ...⁴.

Seconde consigne : une fois la carte dessinée, on demandait à la personne de la décrire et d'en expliciter le contenu. Les propos étaient immédiatement retranscrits par l'enquêteur, pour analyse ultérieure.

Troisième consigne : on demandait finalement à l'auteur de la carte, après commentaires, de répertorier des terrains, des itinéraires ou encore des aménagements qui présentaient pour lui une qualité végétale particulière.

1.3. ANALYSE DE CONTENU

Les cartes ainsi collectées (on en trouvera le recueil en annexe) ont finalement fait l'objet d'une analyse de contenu systématique, à partir d'une confrontation entre le dessin et le commentaire. Cette analyse a d'emblée révélé la pertinence et le caractère économique de la méthode choisie, dans la mesure où elle a permis de mettre à plat une très grande diversité de représentations cartographiques⁵ et de dégager rapidement deux types de résultats :

- un premier groupe de lieux ou d'espaces verts très redondants;
- un premier ensemble de critères, voire de standards de "qualité végétale" qui seraient propres à la ville de Lausanne.

Plus concrètement, il faut d'abord relever la très grande multiplicité de lieux et de situations topo-végétales qui ont été évoqués lors de cette première phase d'entretiens. Ce ne sont en effet pas moins de 34 items qui émergent, lesquels peuvent être immédiatement classés selon deux logiques distinctes :

- selon une logique de fréquence de citation : c'est ainsi le cas du boulevard de Grancy, de l'avenue de Rumine et du parc de l'Elysée, mais aussi des situations d'interpénétration entre espace

⁴ L'hypothèse sous-jacente était que l'espace vert urbain de qualité n'est pas seulement une fonction ni un ajout de sens, plaqué de l'extérieur, sauf à n'être plus qu'un décor plus ou moins stéréotypé, mais qu'il est aussi capacité sensible, individuelle ou collective, à ressentir la charge esthétique, imaginaire et symbolique d'un lieu, d'un objet ou d'un aménagement.

⁵ En témoignent par exemple les variations de forme ou d'échelle retenues par les personnes interrogées, la tendance à se focaliser sur certains détails ou au contraire à dessiner de grands secteurs urbains, la présence ou l'absence de recours au symbole, la fixation de types généraux de sites ou la cartographie d'itinéraires, l'autonomie ou l'articulation des entités, ...

vert privé et espace vert public - que l'expression poétique de Paul Eluard résume à sa manière : "La verdure caresse les épaules de la rue";

- selon une logique de gradation : c'est ainsi que les lieux ou les situations sont très souvent distribuées entre deux pôles qui vont du plus monumental au plus discret, du plus aménagé au plus approprié, du lieu qui est strictement défini par l'ensemble des éléments qui le composent à l'espace qui est déterminé, plus confusément, par des pratiques, des appréciations ou des formes plutôt disséminées, éclatées et miniaturisées.

En d'autres termes, on retrouve là un mouvement qui va du plus représentatif vers le plus sensible, de la dimension environnementale à la dimension paysagère, ce qui nous a conduit à distinguer quatre entrées principales :

- des espaces verts ponctuant la ville, caractérisés autant par un usage public que par un aménagement végétal spécifiques (ex. : parc Monrepos, ...);
- des situations urbaines particulières dont la qualité tient à un rapport de codétermination entre le végétal et le bâti (ex. : boulevard de Grancy, ...);
- des dispositifs ou des aménagements végétaux, monumentaux ou discrets, prémédités ou aléatoires (jardins potagers, arbres isolés, tapis de feuilles mortes...);
- des itinéraires, cheminements, raccourcis, traverses ou traboules, qui renvoient à la mobilité du piéton (ex. : place du Nord-Sauvabelin par la vallée du Flon, ...).

Dans cette dernière catégorie, il faut encore relever le puissant attrait des itinéraires qui mobilisent une topo-géographie presque rêvée, paysage magique, sans doute disparu ou en voie de l'être, celui d'un Lausanne "d'avant" : ville d'eaux, de rivières et de collines, de vallées encaissées et d'abrupts ravins, de bois et de taillis touffus. Ces réalités spatiales complexes, qui renvoient à la fois à l'exercice du temps vécu et au charme d'un Spielraum, se déclinent le plus souvent sur le mode de la nostalgie - nostalgie de la ville rurale, d'un naturel à peine socialisé, encore éloigné du besoin d'affirmer la naturalité comme signe édulcoré du naturel. Mais elles apparaissent aussi très fréquemment sur le mode de l'attachement à la ville bourgeoise - attachement que révèlent une trace, une frange ou une limite lorsqu'elle sépare le dedans du dehors, tout en signifiant de manière lisible et spécifique l'accueil, le droit d'entrer, de sortir ou encore de se tenir sur le seuil.

2. Enquête réputationnelle et entretiens collectifs

La technique des cartes mentales part de la représentation graphique pour susciter le commentaire. Celle de l'enquête réputationnelle, qui constitue la seconde approche de notre problématique, inverse le sens de la démarche : ce n'est plus l'"image" qui sert d'embrasseur du discours, c'est le discours qui devient producteur d'images.

1.1. SOURCES

Cette technique consiste à organiser des séances de réflexion collective autour de notre problématique en réunissant des experts, des "agents urbains" ainsi que des personnes d'horizons professionnels, disciplinaires et culturels variés, dont on peut supposer qu'ils ont développé une sensibilité particulière à l'environnement végétal et urbain - soit parce qu'elles en ont une connaissance particulière, soit parce qu'elles ont une pratique spécifique de la ville. A mi-chemin entre la dynamique de groupe et le *brainstorming*, cette technique est ici utilisée comme une approche complémentaire, qui permet de préciser, de modifier, voire de tester les hypothèses et résultats obtenus préalablement par la technique des cartes mentales ⁶.

Quand bien même ceux que nous avons qualifié et invité au titre d'expert n'ont pas, en règle générale, le statut de décideurs politiques ou économiques, ils n'en sont pas moins des spécialistes (par leur inscription professionnelle, leurs compétences culturelles et techniques) en même temps que des témoins-habitants (dont les jugements sont modulés par l'expérience, le déplacement et la sensibilité propres). La garantie de richesse est ainsi solide puisque s'y mêlent et s'y affrontent, dans un mouvement de "cécité croisée" qui stimule la communication, les avis objectifs et les perceptions subjectives de chacun.

⁶ Précisons que le qualificatif "réputationnel" est un emprunt de vocabulaire à ce que des sociologues et politologues anglo-saxons ont appelé dès les années 50 l'"analyse réputationnelle". Mais le sens est un peu différent puisque c'est pour nous moins la réputation des personnes interrogées que celle des lieux sensibles qui est ici visée - même si nous mobilisons des informateurs privilégiés, analogues aux "élites locales" de l'analyse réputationnelle classique, pour animer ces réunions. Pour une analyse critique du courant de recherche anglo-saxon sur l'analyse réputationnelle, voir l'article de synthèse de M. Bassand, "Problèmes et tendances de la recherche sur la politique locale", dans *Politique locale en Suisse, Annuaire suisse de science politique*, 1980; repris dans M. Bassand, *Villes, régions et société*, Presses polytechniques Romandes, Lausanne, 1982, pp. 107-108.

1.2. ECHANTILLON ET CONSIGNES D'ANIMATION

Quatre séances ont été organisées la même semaine. Les trois premières ont réuni, pour une durée moyenne de trois heures, des collectifs de 5 à 8 personnes comprenant respectivement :

- un maquettiste, un metteur en scène, une femme médecin psychiatre, un journaliste écrivain, une éducatrice de la petite enfance et une biologiste (Séance 1);
- une psychothérapeute, un architecte spécialiste d'histoire de l'architecture et de la sauvegarde du patrimoine bâti, une architecte paysagiste, un responsable de Pro Juventute, un responsable du service des Parcs et promenades (Séance 2);
- une photographe enseignante, un écrivain chroniqueur, un artiste peintre, un architecte enseignant et un architecte-urbaniste praticien, un sociologue (Séance 3);

La quatrième et dernière séance rassemblait une dizaine d'architectes, urbanistes et plasticiens lausannois, tous membres d'un collectif de réflexion sur la question urbaine - connu sous le pseudonyme IGUL.

Entre chaque séance, un bref bilan de la réunion était établi à partir des notes et commentaires retranscrits par les deux animateurs, de manière à pouvoir soumettre à la réunion suivante d'éventuelles questions apparues dans les séances précédentes - d'où l'intérêt sur le plan méthodologique de les animer dans un laps de temps bref, pendant lequel la mémoire reste fraîche.

Quant aux consignes d'animation que nous nous étions donnés, elles peuvent être schématisées en trois points.

1. Faire un bref exposé du cadre et des objectifs de la recherche, avec précisions sur la notion de "qualité végétale". Après cette présentation orale, un premier tour de table consistait pour les personnes invitées à se présenter, à poser d'éventuelles questions sur la thématique proposée et à préciser leur intérêt pour cette recherche.

2. Animer la séance le plus librement possible, à partir d'une grille ouverte de quatre champs de questions :

- énumérer des lieux urbains présentant des qualités végétales particulières;
- repérer les signatures, les emblèmes ou les situations végétales propres à la ville de Lausanne;

- réfléchir et formuler des critères de "qualité végétale" (quels sont les critères qui participent à des situations ou à des expériences de bien-être urbain);
- parvenir le cas échéant à l'énonciation de principes directeurs d'aménagement visant à orienter la politique de gestion des espaces verts.

L'ordre précédent respecte celui que nous retenions en principe pour le déroulement de la séance - partant des questions les plus factuelles, plus faciles pour démarrer l'entretien, pour s'acheminer ensuite vers une conceptualisation de plus en plus fine; mais chacun de ces champs de questions pouvait naturellement faire l'objet de relances ou de retours en arrière en cours d'entretien, au hasard des tours de parole ou de l'émergence de thématiques nouvelles.

1.3. REMARQUE

Les résultats obtenus sont fructueux, tant du point de vue de la diversité du matériau d'analyse récolté que de celui de la saturation et de la récurrence des thèmes apparus. Il est en effet très frappant de constater que, malgré le déroulement totalement différent et souvent inattendu des quatre séances, les informations se recoupent peu à peu et donnent corps progressivement à des thèmes que l'on peut commencer à conceptualiser.

Des raisons convergentes expliquent sans doute la qualité de l'information recueillie ainsi que l'extrême vigilance qui a animé l'ensemble des enquêtés. On rappellera d'abord que la nature est aujourd'hui un sujet collectif, l'écologie ambiante la dotant toujours davantage d'un droit de souveraineté, quand elle ne l'érige pas à la dignité de personne morale ou de sujet de droit. On dira ensuite que les espaces verts urbains renseignent très directement sur nos manières de voir, de nous mouvoir et de nous émouvoir de la nature. Et l'on conclura sur le fait que le végétal contribue de toute évidence à rendre à l'urbain son urbanité - et cela hors de toute fiction naturaliste ou utopie embellissante.

3. Préfiguration des cartes d'identité végétale

3.1. CLASSEMENT TYPOLOGIQUE ET FICHER D'ANALYSE

L'interprétation des cartes mentales et des entretiens collectifs précédents nous permet de distinguer quatre grandes catégories de terrains. Les deux premières renvoient à des *lieux particuliers*, clairement nommés et localisés dans la ville, les deux secondes à des *types d'espaces ou de cheminements* qui, s'ils ne sont pas nécessairement localisés en un lieu unique et spécifique, n'en apparaissent pas moins, aux yeux des interviewés, comme typiques de Lausanne :

- Lieux nommés et localisés
 - "parcs et jardins publics",
 - les "rues",
- Types d'espaces ou de cheminements
 - les "configurations topo-végétales",
 - les "itinéraires".

Cette classification permet en outre de ressaisir une distinction majeure qui est récurrente dans l'ensemble des entretiens, entre *perception statique* (parcs et configurations typiques) et *appréhension dynamique* du paysage urbain (rues et itinéraires); il existe en effet une homologie entre les deux couples de catégories : de ce point de vue, les "parcs et jardins" sont aux "rues" ce que les "configurations topo-végétales" sont aux "itinéraires".

On trouvera en annexe 2 un ensemble de fiches descriptives sur chacun des terrains ou situations évoquées. Ces fiches, incomplètes, sont ici montrées à titre indicatif. Elles sont conçues, à ce stade préliminaire, comme un moyen d'accumuler, de préserver et de classer les informations recueillies par des techniques très différentes. Les cartes mentales et les réunions de groupe sont ici celles qui ont été privilégiées. Mais il faut insister sur le fait que l'intérêt de telles fiches réside dans la possibilité d'être constamment enrichies par d'autres sources, depuis l'observation *in situ* jusqu'à la lecture savante, depuis l'anecdote la plus minuscule jusqu'au discours le plus construit.

A ce stade d'avancement, nous avons retenu deux rubriques principales.

La première consiste à faire la synthèse des hypothèses et commentaires recueillis par les différentes approches (cartes mentales, entretiens collectifs, observations sur place, ...). Ceux-ci ont été regroupés

dans quatre sous-rubriques qui autorisent un premier niveau d'analyse et de structuration du matériau :

- l'espace;
- le temps;
- les aspects sociaux, sémantiques et culturels
- les aspects liés à l'appréciation de la matière végétale.

L'extrapolation reste faible à ce niveau : il s'agit simplement de relater et de contracter ce qui a été dit. Mais c'est à partir de là que l'on pourra accéder à un second niveau d'extrapolation, plus fin et mieux conceptualisé, en deuxième phase, reposant sur la distinction entre *critères de qualité* (qui relèvent d'une forme ou une autre d'objectivité), *critères de qualification* (qui engagent la subjectivité et le jugement de valeur) et *critères de qualitativité* (qui spécifient le mode de relation entre objectivité et subjectivité).

La seconde rubrique est un recueil des expressions remarquables : elle consiste à collecter et à garder en mémoire les bribes de discours les plus significatives qui ont d'ores et déjà orienté la désignation de critères. Préserver un minimum du matériau brut de transcription permet, à l'opposé de la désignation de critères abstraits et des spéculations théoriques auxquelles ils donnent lieu, de garder un contact direct avec la source de l'information. Une simple expression relevée au vol en dit parfois plus long que bien des concepts. Certes le concept est plus général et va pouvoir recouper des situations différentes alors que l'expression bien sentie est attachée à une situation singulière et n'est nullement transposable à un autre contexte. Mais si l'expression est à la source du concept, elle doit rester présente à l'esprit et venir en retour le connoter, l'enrichir, lui donner un contexte; elle doit venir alimenter la "*niche sémantique*" dudit concept, au sens où l'on définit une "*niche écologique*".

3.2. VERS L'ELABORATION DE CARTES D'IDENTITE VEGETALE

A terme, ces fiches devraient donner lieu à la constitution de véritables *cartes d'identité végétale des terrains ou situations lausannoises* comprenant des rubriques complémentaires qui remontent à la fois en amont et en aval du niveau d'extrapolation retenu jusqu'ici :

- une partie descriptive comprenant :
 - une rubrique iconographique présentant plan de situation, plan-masse, relevés particuliers, photographies, voire enregistrement sonore;

- une rubrique faisant le point sur les informations scientifiques récoltées dans différents domaines (géographiques, historiques et écologiques),
- une partie interprétative comprenant :
 - une rubrique dégageant des critères de qualité, de qualification et de qualitativité propres à chaque situation - ce qui fera l'objet de la seconde phase;
 - une rubrique "potentiel d'utilisation et propositions d'aménagement".

Ajoutons que ces cartes d'identité doivent être conçues non seulement comme un état des lieux qui serve d'outil de référence à toute réflexion ou intervention potentielle, mais aussi comme un instrument dynamique, dont les données factuelles ou interprétatives, peuvent et doivent être constamment remises à jour ou complétées. C'est ce que nous ferons en travaillant sur certains terrains dans la deuxième phase. Mais c'est aussi ce que d'autres intervenants, praticiens ou théoriciens, pourraient faire, qu'il s'agisse d'observations botaniques, micro-sociologiques ou autres.

4. Présélection de terrains et itinéraires

Face à la diversité des situations évoquées, se pose la question du choix d'un nombre restreint de terrains, sur lesquels il soit pertinent de développer une investigation photo ou vidéo pour la deuxième phase de l'étude.

Pour cela, nous avons eu recours à un modèle tripartite que nous avons testé et théorisé dans des travaux antérieurs⁷, et qui repose, du point de vue opératoire, sur la distinction entre trois types de rapport au monde : le connu, le vécu et le sensible.

Certains lieux en effet apparaissent comme incontournables, dans la mesure où ils sont presque systématiquement cités par tous les interviewés, c'est-à-dire *connus* de tous, quels que soient leur âge, leur sexe ou leur formation socio-professionnelle, quel que soit surtout leur

⁷ Cf. P. AMPHOUX *et al.*, *Aux écoutes de la ville, La qualité sonore des espaces publics européens, Méthode d'analyse comparative, Enquête sur trois villes suisses*, Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne, IREC, rapport de recherche no 94.

quartier d'habitation. D'autres lieux au contraire apparaissent moins souvent mais renvoient à l'expérience *vécue* de chacun dans son propre quartier de résidence ou de travail. D'autres enfin sont cités pour des raisons plus *sensibles*, perceptions souvent floues ou phénomènes particuliers qui relèvent souvent d'expériences minuscules ou anecdotiques, mais qui prennent dans le discours une importance très grande.

Précisons que ces trois types de rapport à la ville renvoient respectivement à trois registres et échelles de nature différentes : le connu relève plutôt de l'ordre de la représentation symbolique et emblématique de la *ville entière*; le vécu relève plutôt de l'ordre de l'expression particulière d'un *quartier approprié*; quant au sensible, il relève plutôt de l'ordre de la logique propre à l'*urbanité lausannoise*, ou du moins de l'identité topologique et végétale de Lausanne.

Ajoutons qu'il n'y a aucune hiérarchie entre ces trois polarités : elles ne sont d'ailleurs pas exclusives les unes des autres mais sont toujours coprésentes dans les observations, les jugements ou les perceptions recueillis. Certains parcs ont une valeur symbolique évidente de haut-lieu (l'Esplanade de la Cathédrale, le quai d'Ouchy ou l'Hermitage), cela ne veut pas dire qu'ils ne font pas l'objet d'une appropriation forte ou d'un rapport sensible, voire esthétisant. D'autres situations, plus expressives que représentatives (Place de Milan, Boulevard de Grancy, le mur d'un jardin privé) sont révélatrices d'un quartier ou d'un lieu précis dans la ville, cela ne veut pas dire qu'ils ne désignent pas une réalité urbaine plus large. D'autres enfin, citées pour des raisons avant tout perceptives ou esthétiques (Derrière-Bourg, le vallon de la Vuachère ou l'ombre d'un grand cèdre) ne sont pas pour autant dépourvues de valeur emblématique ou de valeur d'usage. Simplement, ces trois polarités ont des poids différents dans l'imaginaire collectif que nos entretiens reconstruisent, et il devient légitime de repérer et de répartir les terrains évoqués en fonction de la polarité dominante.

Le modèle précédent a donc servi de support à la sélection des terrains. Pour limiter l'arbitraire du choix, ont ainsi été retenus pour la prise de vue à venir quatre situations par pôle dominant, correspondant respectivement à chacune des quatre catégories précitées.

Schématiquement on peut donc présenter les situations retenues de la façon suivante.

	<i>Dimension connue dominante</i>	<i>Dimension vécue dominante</i>	<i>Dimension sensible dominante</i>
PARCS ET JARDINS PUBLICS	Monrepos	Place de Milan	Derrière-Bourg
RUES	Quai d'Ouchy	Bd de Grancy	Rues notables
CONFIG. TOPO-VEGETALES	Place Arlaud	Murs, jardins privés	Couple arbre-banc
ITINERAIRES	Av. Denantou	Ch. des Délices	Vuachère

Chapitre 2

Critères de qualification

Les commentaires recueillis à propos des cartes mentales ou lors des entretiens collectifs permettent de repérer un premier ensemble de critères de qualification, auxquels les personnes sollicitées ont recours, implicitement ou explicitement, pour exprimer leurs sentiments.

Les termes proposés sont soit extrapolés, soit tirés directement des discours recueillis au cours des entretiens. Tous échappent par principe au schématisme des jugements de valeur qui tendent à cristalliser les représentations des espaces verts autour d'oppositions stéréotypées du type bon / mauvais. Rappelons qu'il s'agit pour nous de transformer en choses observables et en concepts dicibles des faits ou des principes que l'aménagement du territoire ou l'urbanisme ne distinguent pas ou n'entendent que comme une sorte de bruit inarticulé. L'enjeu est donc, à travers la formalisation progressive d'un vocabulaire nouveau, soustrait à la langue commune, d'ouvrir la voie à des axes de réflexion ou des modalités de planification autres.

A ce stade d'avancement de l'étude, ces critères ne peuvent faire l'objet d'une définition rigoureuse ou d'une mise en ordre structurée, mais ils permettent d'ores et déjà de préfigurer ceux qui seront précisés lors des phases suivantes et de constituer un ensemble d'hypothèses de travail à vérifier sur la notion floue de qualité végétale. La visée est donc double : d'une part il s'agit d'orienter la réflexion sur des critères inhabituels en vue des recommandations attendues pour le plan directeur; d'autre part, ils constituent autant de thèmes ou de questions de relance pour les entretiens qui seront menés en deuxième phase à partir de supports vidéo ou photo.

Nous les présentons dans un style cursif qui rappelle leur caractère provisoire et parfois encore incertain. Nous les avons regroupés en cinq catégories : des critères topologiques, des critères temporels, des critères liés à la matière végétale, des critères socio-culturels et des critères psycho-moteurs et imaginaires.

1. Critères topologiques

1.1. RAPPORT A LA PENTE

Critère général et récurrent qui apparaît, dans les discours, sous des formes variées : valorisation du rapport entre le haut et le bas, opposition entre la montée et la descente, évocation positive des situations de seuils, de terrasses, de talus, de balcons, de jardins suspendus, etc. Exemple 1. On constate que les parcs qui sont traités comme tels et qui font l'objet d'aménagements spécifiques ont tendance à être placés sur les collines morainiques de la ville ou du moins dans des situations dominantes, tandis que les espaces verts moins aménagés se situeraient plutôt dans les creux et les vallées comme le Flon ou la Vuachère - "il y a le vert de l'éminence, celui qui est là pour montrer qu'on est vert, et le vert de la dissimulation, pour cacher que l'on est pauvre". Exemple 2. Dans le récit des cheminements lausannois, le sentiment d'une forte présence végétale est souvent jugé plus forte lorsque l'on descend : au parcours ascendant on attache la dureté du sol et la prédominance de la perception tactile (l'effort physique nécessaire occultant en quelque sorte la perception sensible des autres éléments), tandis que le parcours descendant permettrait un éveil des sens plus grand, plus ouvert, plus jubilatoire (on évoque souvent le sentiment de liberté ou d'échappée qui en résulte, quelqu'un parle de "sensation quasi océanique" en descendant vers le lac). Exemple 3. Le jardin suspendu apparaît comme le type oublié du jardin lausannois (en témoignent les premiers jardins publics intra et extra muros de la ville, la placette de la Madeleine et la promenade de Montbenon, ainsi que les innombrables jardins privés anciens, soutenus par des murs souvent imposants qui surplombent les ruelles adjacentes).

1.2. DEGRE DE FERMETURE OU D'OUVERTURE DE L'ESPACE

Critère valorisant la perception simultanée ou non simultanée de dégagement et de clôture, d'échappement et d'enfermement de l'espace

considéré. Ce critère peut servir d'argument de valorisation (l'ouverture est alors associée à l'idée de liberté, la fermeture à celle de protection, d'abri ou de refuge), mais il sert aussi parfois de critère de dévalorisation (l'ouverture est alors associée à un sentiment de déperdition, de flou ou d'indétermination, la fermeture à celle d'enfermement ou de prison). La perception simultanée d'un mode d'ouverture et d'un mode de fermeture est par contre toujours perçue positivement.

1.3. ORIENTATION

Ce critère désigne ici non seulement l'orientation du terrain par rapport au soleil ou à la vue, mais aussi l'orientation de l'usager par rapport au terrain. Le premier sens est fréquemment évoqué à propos des lieux de verdure : on dit de tel lieu qu'il bénéficie d'une "bonne orientation", laquelle détermine parfois la nature des aménagements en terrasses ou des essences végétales - on fait remarquer par exemple que toutes les glycines sont plantées sur les façades Sud des maisons des années 30 - ou au contraire d'une "mauvaise orientation" - quelqu'un affirme que les jardins lausannois tendent à devenir des espaces résiduels mal exposés, tous les terrains ensoleillés faisant l'objet d'une récupération systématique par l'espace construit.

Mais l'orientation désigne surtout la possibilité de se repérer. Cette fonction de repérage peut s'exercer à plusieurs échelles :

- celle de la ville : on insiste très souvent sur le rôle fondamental que jouent à ce niveau les *grands arbres isolés* dans l'espace urbain, en particulier *les cèdres*, on remarque aussi que les différences d'ambiance ou d'aménagement des parcs lausannois sont le reflet de la *distinction socio-spatiale* de la ville entre l'Est - parcs et jardins de la bourgeoisie et imaginaire du XIX^{ème} siècle - et l'Ouest - parcs populaires, cimetières et aménagement du XX^{ème} siècle;
- celle de l'espace public : la clarté de l'orientation d'un parc ou d'une rue par rapport aux *vues extérieures sur le paysage* de montagnes (la Savoie, les tours d'Aï ou le Jura) est peut-être d'autant plus appréciée que Lausanne est une ville dont le réseau de circulation et le relief désorientent : si les Alpes et le lac orientent, le Flon, son enfoncement et son coude désorientent; on a pu noter que ce rapport avait dû s'inverser au cours du XIX^{ème} siècle, comme en témoigne le toponyme de la promenade de *Derrière-Bourg*, dont on a aujourd'hui le sentiment qu'elle est devant (le Bourg faisait face à la Cité, il fait aujourd'hui face au lac

- le référent dominant était la Cité, signe de la vie urbaine, il devient le lac, symbole de la vue); mais c'est aussi l'orientation à *l'intérieur d'un parc public* qui apparaît comme un critère déterminant : certains attribuent la qualité de la Place de Milan au fait qu'elle diffère sous toutes ces faces et que les côtés Sud, Est, Nord et Ouest ont chacun leur spécificité; inversement, il est d'autres lieux où il fait bon se perdre et être désorienté.
- celle de la maison : a été remarquée à plusieurs reprises la typologie architecturale particulière qui tend à inverser le rapport habituel à la rue et au jardin : à Lausanne, *le végétal est souvent devant la maison* et non derrière - d'où le peu de contiguïté minérale et le faible sentiment d'urbanité.

Dans les trois cas, l'appréciation positive semble tenir à l'existence d'une *tension paradoxale entre le rôle d'orientation et de désorientation* que joue le végétal dans son rapport à l'espace bâti, plus qu'à l'une ou l'autre d'entre elles.

1.4. CADRAGE DES VUES

Ce critère mérite d'être extrait et différencié de celui d'orientation, même s'il y est intimement corrélé. Il invite à souligner la dimension spectaculaire du paysage lausannois, par le rôle très spécifique que jouent les nombreuses *vues hors la ville* sur la perception et l'usage de l'espace urbain. Aux situations panoramiques qui font l'objet de repérages à la fois réels et fantasmés mais qui sont relativement rares, on préfère souvent évoquer - et ceci apparaît plus typiquement lausannois - des situations dans lesquelles le paysage lointain est cadré, sortes de *fenêtres paysagères* par lesquelles le regard semble pouvoir s'échapper : le cadre peut être naturel (relief, végétation ou grands arbres) ou bâti (constructions, terrasses ou portiques), il est toujours apprécié, comme si le resserrement engendré agrandissait l'espace perçu, comme si l'échappement produit donnait un air de liberté et autorisait (au sens étymologique) la promenade en ville. La qualité ici n'est donc pas tant attachée à la vision panoptique qu'à celle de *l'échappée visuelle*.

1.5. MARQUAGE DES LIMITES

Ce critère ne concerne plus tant le cadrage des vues que celui de la ville ou des quartiers. Il est attaché au déplacement, à pied ou en voiture, plus qu'à la contemplation. Sont ainsi citées de manière redondante :

- les coulées vertes du Flon et de Sauvabelin qui s'introduisent presque jusqu'au coeur de la ville en marquant une rupture extrêmement nette entre le minéral et le végétal;
- l'arrivée à Lausanne en voiture par l'avenue du Denantou, où tout le monde décrit la même impression de rentrer dans un tunnel de verdure, sombre et sauvage, pour déboucher dans la ville, produisant un effet de coupure comme on franchit une véritable porte de la ville;
- les arrivées Est et Ouest par les bords du lac, où le quai d'Ouchy comme les espaces verts de Vidy créent à l'inverse un effet de progression et d'accompagnement de l'entrée de ville.

Dans tous les cas, on insiste sur la *non réversibilité du cheminement*, c'est-à-dire sur le fait que l'entrée et la sortie sont tout à fait différentes, contrairement à d'autres accès plus indifférenciés.

1.6. CONTRASTE DES ECHELLES

Ce critère, qui résulte d'une extrapolation plus forte de nos entretiens, permet de ressaisir les précédents. L'hypothèse serait la suivante : l'une des spécificités topologiques de la ville de Lausanne tiendrait, du point de vue de la perception sensible, à la co-présence fréquente de deux échelles contrastées, à la *perception simultanée*, sur le plan visuel mais aussi sur le plan sonore, *du proche et du lointain*, de l'"intra-urbain" et de l'"extra-urbain", du "micro-espace" et du "macro-paysage". Partout s'affronte le goût pour le minuscule, dont relève l'aménagement urbain, et pour le "majuscule", que représente le spectacle de la nature - *un peu comme si l'échelle intermédiaire, proprement urbaine, était effacée*. On a par exemple insisté sur le fait que la ville n'est presque jamais perceptible comme telle, dans son unité : soit on ne la voit pas et l'on est focalisé sur le lieu que l'on occupe (espaces fermés), soit on perçoit un mélange indifférencié de végétal et de bâti, soit encore on ne perçoit qu'une partie de la ville et la perception se focalise davantage sur le lointain (échappées vers les montagnes). Il y a derrière cette caractéristique une façon d'expliquer le peu d'urbanité de la ville, souligné par tout le monde sur des modes très différents, critiques ou euphoriques, depuis l'explication historique de son origine agraire jusqu'au vieux cliché de la "paysanne qui fait ses humanités". Une exception toutefois, mais qui confirme la règle : la colline de Montriond est peut-être le seul endroit qui offre, côté Nord-Est, une vue très urbaine de Lausanne, où la ville prime sur l'arrière-plan - et c'est peut-être ce qui explique que ce parc soit presque toujours considéré comme le plus urbain de la ville.

2. Critères temporels

2.1. CHEMINEMENTS ET PARCOURS

Critère absolument récurrent dans tous les entretiens comme dans le tracé et la description des cartes mentales. Dès que l'on se déplace ou que l'on s'imagine en déplacement, Lausanne n'est plus vécue comme une ville mais comme une "association de jardins", entre lesquels se faufilent d'innombrables passages, privés ou publics, au statut parfois incertain. A chacun alors de faire son itinéraire selon son goût, sa fantaisie et surtout son humeur, offrant une incroyable variété de possibilités, constituant un véritable "terrain d'aventure", à l'échelle de la ville. Du fait de l'absence de grandes ruptures, grands boulevards ou grands projets, subsiste sur la plus grande partie du territoire communal une sorte de "mollesse" et de "perméabilité du sol" entre les bâtiments qui autorise la "promenade aléatoire", le raccourci ou la "grande traversée". Tout Lausannois connaît des passages, des traboules, un escalier, une frange, qu'il emprunte sans même y penser et auquel il n'attribue pas forcément de valeur particulière tant les lieux qu'il traverse lui semblent ordinaires et font partie de son milieu - et il est certain que le végétal joue un rôle fondamental dans ce processus. Mais cette *ouverture de la ville à une infinité de parcours possibles* constitue sans aucun doute l'une de ses richesses fondamentales, d'autant plus menacée qu'elle est peu consciente et visible, non spectaculaire. Elle permet à chacun d'exercer son savoir-faire, des tactiques et des stratégies de cheminements pour découvrir et recomposer à sa guise l'itinéraire quotidien (ou exceptionnel) autour duquel il construit, jour après jour, de nombreuses variations. Les parcs eux-mêmes sont souvent considérés comme *des lieux que l'on traverse* plus que comme des lieux "où l'on va" (Montriond, la Vallée de la Jeunesse, Monrepos sont souvent cités en ce sens) - et aussi comme *des lieux que l'on relie* en empruntant des rues ou des chemins détournés. On a pu faire remarquer en outre que cette qualité topo-végétale du cheminement lausannois se tenait à l'écart du processus de piétonnisation des rues du centre ville et qu'elle était même très souvent liée au "frottement" possible du piéton et de l'automobile dans de nombreuses ruelles ou "avenues", dont le gabarit induit des vitesses lentes et un contact minimum entre le piéton et l'automobiliste.

2.2. DONNEURS DE TEMPS

La notion de donneur de temps, empruntée à la chronobiologie, désigne tout facteur externe qui a une influence sur les rythmes biologiques internes de l'organisme vivant. Il s'agit donc à peine d'une métaphore. Le jardin, le parc ou l'arbre est un donneur de temps pour le citadin. D'abord il constitue un *indicateur des saisons* dans la ville - fonction particulièrement prégnante à Lausanne. Ensuite, il peut être le symbole de quelque *fête rituelle* (Fête du bois, Nuit de la photo, départ de courses, concerts ou expositions). Enfin, il peut représenter pour l'usager le *moment privilégié* dans la journée (le cheminement quotidien), dans la semaine (le jogging hebdomadaire) ou dans l'année (l'anniversaire à Vidy). Mais plus fondamentalement, l'arbre du coin, le jardin ou le parc publics donnent le temps, au sens littéral, c'est-à-dire au sens où ils sortent l'usager du temps comptable, fonctionnel et programmé qui est le sien, au sens où ils lui donnent un "hors-temps", celui de marquer une pause, de contempler ou, comme on dit, de "respirer". Le jardin n'est pas seulement un espace de réserve dans la ville, c'est un *temps de réserve* - l'institution vivante d'une temporalité autre.

2.3. MEMOIRE

Les jardins sont des lieux de mémoire - et cela ressort dans chaque entretien.

MEMOIRE INDIVIDUELLE d'abord : chacun garde des souvenirs personnels de jardins précis ou plutôt de situations précises, et le *souvenir de la petite enfance* est à ce titre toujours très prégnant (une allée, un arbre, un rebord de pelouse, la terre, les plantes épineuses, les petits chevaux, etc., comme découverte du monde); quelqu'un évoque le fait que le jardin peut jouer dans l'enfance le rôle d'une toise ("on s'y voit grandir"), d'un lieu de conquête progressive dont l'échelle perçue diminue à mesure que l'on grandit.

MEMOIRE HISTORIQUE ensuite. Les jardins, par la spécificité de leur aménagement et des ambiances qui s'en dégagent, constituent une signature de l'époque : tout le monde souligne la prégnance très forte du XIX^{ème} siècle à Lausanne (parc Monrepos, esplanade de Montbenon, tour Haldimand, jardins privés de demeures bourgeoises, le boulevard de Grancy ou le quai d'Ouchy), mais reconnaît aussi la marque de périodes plus anciennes dans les anciennes campagnes reconverties en parcs publics, comme celle du XX^{ème} siècle, bien marquée à Vidy, à la Vallée

de la Jeunesse ou à la promenade de Derrière-Bourg. Ces remarques amènent à des réflexions critiques sur la disparition de certaines traces historiques (est par exemple mentionnée "l'erreur du réaménagement du parc de l'Hermitage sans connaissance de son histoire"), sur leur protection ou reconstitution (le cas de la propriété et du bassin du Désert, pour ceux qui la connaissent, apparaît comme un enjeu majeur d'espace à protéger et à réaménager), ainsi que sur la nécessité de *marquer son époque* dans les projets contemporains. La possibilité de lire les strates historiques anciennes dans un jardin apparaît comme un critère de qualité (sont par exemple cités les groupes de conifères qui rappellent, dans le petit parc de La Sallaz, la présence de l'ancien cimetière, aujourd'hui reconverti en jardin public).

MEMOIRE COLLECTIVE enfin. Peuvent être rattachés à ce critère tous les arguments qui attachent la description à la culture locale ou à un vécu particulier. Dans un contexte dans lequel le "lien social", médiatisé, distant et strictement codifié) tend, à la faveur du développement de modes de vie individualistes, à se substituer au "*lien collectif*", *direct, proche et informel*, l'une des qualités majeures des jardins et espaces publics tient sans doute à la résistance qu'ils offrent à une telle évolution : on déplore souvent le manque de densité d'usages des parcs lausannois (et à ce titre on met en garde contre les comparaisons hâtives qui pourraient être faites avec les parcs urbains de plus grandes villes), mais on souligne deux exceptions : Vidy et le quai d'Ouchy le week end, qui tous deux appartiennent à la mémoire collective de la ville, avec des règles de sociabilité bien établies, auxquelles presque personne n'échappe; la plupart des autres parcs, qui, par le jeu des habitudes et des horaires de fréquentation, laissent toujours apparaître quelques figures du quartier et fonctionnent, dans le meilleur des cas comme site d'identification à l'échelle d'un quartier ou d'une rue. Un cas particulier est attaché aux activités associatives de compost qui se développent sur des lieux mis à disposition des habitants par la Ville de Lausanne et qui donnent lieu à des pratiques de sociabilité habitante nouvelles.

2.4. NOSTALGIE

Que ce critère soit utilisé consciemment ou inconsciemment, il est certain qu'il est très actif dans les appréciations qui sont données. Quand bien même la proportion d'espace végétal semble considérable à Lausanne, le végétal est souvent présenté comme le *symbole de ce qui disparaît*, et en particulier de ce que l'urbanisation fait disparaître. D'où

des remarques générales de principe où l'on se prend à regretter la disparition des rivières à Lausanne ou le désordre sauvage de friches végétales en voie de disparition (Vuachère, Faverges); des évocations plus précises de lieux particuliers (qui font l'objet de remarques d'autant plus nostalgiques qu'ils paraissent menacés) ou de réaménagements jugés destructeurs (souvenir de l'ancien parc de l'Hermitage, "avec ses grilles rouillées entr'ouvertes, les vestiges de son jardin restauré à un état semi-sauvage, plus son coin de verger merveilleux"); enfin, des réflexions "contre-offensives" qui réfutent et prétendent se protéger de tout argument nostalgique en insistant sur la *nécessité de créations contemporaines*.

2.5. RESERVE TEMPORELLE

Critère qui ressaisit les précédents. La qualité majeure du jardin lausannois, c'est d'offrir une réserve de temporalités différentes : que ce soit par les pratiques de cheminement ou de traversée qui échappent au temps comptable de la journée, par les pratiques de sociabilité collective qui échappent à l'individualisme des modes de vie, par la co-présence de signes ou d'aménagements d'époques différentes qui échappent à l'idéologie du temps présent, le parc lausannois est peut-être le seul lieu où se croisent et s'échangent des *logiques temporelles différentes* : linéaires (parcours, cheminements et traversées), cycliques (rythmes saisonniers et régularités d'usages), entropiques (perception de phénomènes irréversibles comme le vieillissement, la croissance, la nostalgie) et atemporelles (hors-temps comptable, perception de l'intervalle, de la pause). Cette dimension de réserve, indice majeur d'un confort urbain, n'est en outre pas seulement tournée vers le passé (mémoire individuelle, collective, historique et nostalgie) ou vers le présent (pratiques et usages du quotidien), mais également vers le futur, comme le montrent les nombreuses remarques sur la garantie pour l'avenir que représente la présence de tel ou tel jardin dans l'espace urbain ("La grande qualité de Derrière-Bourg, ce n'est pas tant son aménagement floral que le fait qu'elle protège le territoire et qu'elle empêche par exemple l'extension d'Uniprix").

3. Critères sémantico-culturels

3.1. SECRET

Si le jardin privé est par essence le jardin du secret, les parcs et promenades publics à Lausanne pourraient être qualifiés d'«espaces du secret», comme le suggèrent deux types de réflexions extrêmement fréquentes : celles qui portent sur le *sentiment du chez-soi* en ville, celles qui portent sur l'*amnésie de certains lieux* dans la ville. Dans le premier cas, le secret réveille le goût, peut-être plus prononcé à Lausanne qu'en d'autres villes, pour le minuscule et renvoie à la présence effective dans la ville d'une *multiplicité d'espaces miniatures* (la terrasse de l'Avenir, le jardinet sous Le Délice, L'Evêché, la Place de la Madeleine, la Place Arlaud, etc.); ces petits jardins, placettes ou simples recoins avec un arbre et un banc, prennent une valeur d'usage et de dérive imaginaire particulière, car ils constituent autant de lieux de retrouvailles avec soi-même ou avec l'autre - autant d'espaces secrets parce que cachés, occultés ou méconnus que de lieux qui induisent et abritent des comportements secrets (de retraite, de méditation ou de caresse). Dans le second cas, le secret renvoie à l'*oubli d'aménagement*, à tous ces lieux qui, par bonheur, échappent au diktat de l'aménagement et de l'entretien méticuleux - critère qui ici encore prend peut-être plus de force à Lausanne que dans d'autres villes. La Vuachère, par exemple est plusieurs fois évoquée en ces termes. Pour l'un, "elle est typiquement un vallon oublié", qui pourrait faire, pour l'autre, "l'objet d'un aménagement spécifique reliant des portions de cheminement séparées", mais qui du même coup pour un troisième "perdrait cette qualité rare en ville d'avoir été oublié". L'amnésie du lieu se reflète dans l'amnésie de soi - comme si le lieu oublié était aussi celui où l'on peut s'oublier.

A noter que ces deux figures du secret, *le minuscule* et *l'oublié*, ne sont ni antinomiques, ni attachées à la taille ou à la méconnaissance réelles du lieu. L'une et l'autre sont évidemment relatives : le minuscule n'est pas forcément celui du jardin, mais peut être celui d'une portion du jardin (ainsi par exemple du petit biotope "sauvage" entretenu autour du "bassin au poisson rouge" au parc de Denantou); de même la méconnaissance n'est peut-être pas celle du parc en tant que tel, mais celle d'une partie du parc, plus secrète ou moins courue et que les enfants, bien souvent, sauront découvrir et s'approprier avant l'adulte (ainsi par exemple du champ qui sert de terrain de foot derrière les bois dans la partie Est du même parc). Toutes deux renvoient à une *dimension*

initiatique, évoquée très fréquemment par des gens très différents : un jardin, comme une ville, n'est pas donné - ou alors il est sans mystère, tout juste bon pour le touriste de passage et l'habitant ne peut que s'en désintéresser -, il faut donc savoir le découvrir, le conquérir, et, une fois approprié, en garder le secret !

3.2. DERIVE IMAGINAIRE

Critère essentiel dont on peut supposer qu'il prend à Lausanne une importance particulière par plusieurs biais. Elle semble d'abord être très fortement associée à la dérive du promeneur solitaire dans la ville, comme si le rythme de la déambulation, du détour ou du raccourci venait susciter ou accompagner celui des évocations ou de l'imagination. C'est en tout cas ce que suggèrent de nombreux interlocuteurs et ce que confirme l'un d'entre eux à partir de son activité de médecin-psychiatre dans une policlinique lausannoise : l'espace intersticiel des cheminements urbains à Lausanne est un espace fantasmatique fondamental - les gens racontent souvent leurs cheminements, qui sont un support très fréquent à l'activité fantasmatique. Mais la dérive de l'imagination est aussi fréquemment attachée à certains végétaux ou autres êtres vivants insolites (l'arbre fou de la Vallée de la Jeunesse, le Cèdre tutélaire, le poisson d'outre-tombe dans le bassin du Denantou, ...) ou à des objets particuliers, parmi lesquels la porte est un élément récurrent : la richesse et la diversité des portes de jardin lausannoises évoquent des ambiances, des époques ou des milieux très différents; comme le dit quelqu'un à propos des Escaliers du Marché, elles sont les *portes du rêve* autant que celles du jardin réel sur lequel elles ouvrent. Enfin, la dérive imaginaire peut consister en un processus d'exotisation, et conduire à évoquer des situations ou des ambiances plus ou moins confusément référées à des expériences ou à une imagerie étrangère - le plus souvent française, anglaise ou italienne.

3.3. NATURALISME

Attitude implicite ou explicite très fréquente dans les commentaires qui sont faits sur l'usage des parcs et l'appréciation de la végétation en ville. Le mythe de la nature peut agir de deux manières différentes. Soit on se réfère à des *connaissances écologiques* ordinaires et savantes, et plusieurs personnes ont rendu hommage à ce qu'ils ressentent comme une ébauche de nouvelle politique en matière de gestion des espaces verts à Lausanne, les uns remarquant l'apparition de nouvelles essences dans la

ville, les autres le fait de laisser monter en herbe certains parterres, de laisser se constituer un cheminement naturel dans une pelouse ou de laisser pousser les coquelicots au pied des arbres des Acacias - et l'on peut souligner que c'est le même type de références qui engendre la stigmatisation du bac à fleurs conventionnel (en particulier celui des rues piétonnes) ou dans d'autres cas du surinvestissement floral de certaines plates-bandes. Soit on se réfère à une *représentation de la nature* qui s'oppose à l'artifice : c'est le "côté sauvage", peu aménagé qui plaît ou qui est cité prioritairement : "Tout ce qui me plaît, tout ce qui me touche, c'est ce qui n'est pas trop régenté, c'est ce qui pousse à vau-l'eau". "Partout, ce sont des rives et des ravines". "On ne va pas dans un parc pour se protéger des éléments naturels". Et l'on peut souligner le fait que cette qualité est d'autant plus valorisée que le caractère policé, mais surtout conventionnel et parfois ressenti comme surfait, apparaît comme présent dans d'autres espaces. La qualité du sentiment de nature n'est pas indépendante de sa rareté ou du sentiment qu'il s'agit là d'un bien précieux au regard de l'artifice qui régit bien souvent le traitement des espaces verts - un peu comme s'il y avait une sorte de valorisation réciproque entre les deux tendances. Reste que Lausanne est décrite comme une ville où il reste de la place pour de la nature et du sauvage, dont on voudrait croire qu'ils résistent contre l'artifice et l'urbanisation.

Entre les deux tendances, certains, qui ont conscience du fait que la nature est un artifice, insistent sur le rôle transitionnel (en un sens à la fois géographique, psycho-social et imaginaire) qu'assurent certains cheminements aux franges de la ville (cf. fiche "Itinéraires 1") ou que devraient assurer certains parcs entre la ville et la forêt.

3.4. RAPPORT PRIVE-PUBLIC

Ce critère apparaît très sensible dans de nombreux commentaires. Il est le plus souvent attaché au déplacement : on reconnaît très rapidement et de façon presque systématique la richesse et la diversité des principes topologiques qui organisent le rapport entre le jardin et la rue. La situation très typiquement lausannoise et souvent attachée à la pente du chemin public situé en contrebas du jardin privé est appréciée dans la mesure où *le privé déborde sur le public* : "Sur ce trajet, c'est le privé qui mange l'espace public et non l'inverse" (à propos du chemin des Délices). Davantage, à l'échelle du mur de soutènement doit correspondre l'échelle du débordement : on aime le débordement des haies et des buissons au chemin de Verdonnet parce que l'on est à niveau, celui des grands arbres

aux Mousquines ou du saule pleureur à l'avenue des Tilleuls parce que les murs de soutènement y sont imposants, mais on souffre d'une sorte de manque ou de frustration dans les chemins qui longent des zones villas plus récentes où les haies de thuyas sont taillées au cordeau, ou encore sur Georgette, du côté de l'institut de Ribeaupierre, ou le grand mur nu derrière les abris de bus est mal vécu. Si l'emprise territoriale du privé sur le public par le végétal apparaît donc comme une qualité lausannoise menacée, on souligne parfois les problèmes que posent *l'emprise inverse de l'espace public sur l'espace privé* (et les exigences socio-culturelles d'ensoleillement et de tranquillité de l'habitant qui mettent parfois l'arbre du trottoir ou l'espace jeu des enfants en péril). D'autres commentaires insistent davantage sur le sentiment d'*indétermination public-privé*, soit que l'on profite de la tolérance de passage sur un espace privé plus ou moins désaffecté pour prendre un raccourci, sans très bien savoir si la chose est autorisée ou non, soit que l'on évoque le sentiment de "privacités urbaines" de certains passages ou chemins publics, et l'on retombe alors sur le sentiment du chez-soi : "Quand on y pénètre, on a vraiment le sentiment de passer une porte. En même temps, c'est en ville, c'est incontestable".

3.5. COMPLEXITE D'USAGES

Malgré quelques interventions plus ou moins réactives portant sur la soi-disante nécessité de spécialiser certaines zones, voire d'en interdire l'accès, à certains types d'activités ou de population (les enfants, les personnes âgées ou les chiens), il est intéressant de constater que tout le monde reconnaît que l'une des qualités fondamentales du jardin ou du parc public repose sur la *diversité des usages* possibles et sur la *complexité des relations* qui s'établissent entre eux. Il y a à ce niveau contradiction entre un discours revendicateur conventionnel qui réclamerait des espaces pour les vieux, des espaces pour les enfants ou des espaces pour les chiens, et une appréhension sensible des situations qui conduit à valoriser les lieux existants dans la mesure où le mélange est possible et non conflictuel. Est par exemple très fortement valorisé à ce titre le parc de Denantou, dont la diversité d'ambiances, de dégagements, d'ouverture ou de fermeture, renvoie à une diversité d'usages et de fréquentations très grande et interactive - est notamment soulignée la subtilité des relations visuelles et topologiques entre la grande pelouse centrale et les espaces attenants, en particulier la dénivelée de un ou deux mètres qui permet de délimiter l'espace pour enfants de la partie Est sans pour autant en fermer la vue ou l'accès.

Ce critère doit être rapproché de ceux de *tolérance* et de *permissivité*. Le jardin, à Lausanne, serait le lieu privilégié où peut s'épanouir un certain type de tolérance sociale aussi bien entre les gens qu'entre les usagers et les services d'ordre ou de gestion. Les avis sont contradictoires à ce sujet et semblent dépendre des lieux. Certains d'entre eux paraissent au contraire extrêmement contraignants par une réglementation dont on a l'impression qu'elle est fondée sur l'interdit; d'autres au contraire (et Vidy fait l'unanimité de ce point de vue) étonnent par leur ouverture : "Il y a à Vidy un phénomène incroyable de permissivité dans cette ville de flics et en même temps, le plus étonnant, c'est qu'il y a une discipline civique tout aussi incroyable qui s'est mise en place naturellement et qui fait que les barbecues, les chaises, les poubelles, restent sur place et fonctionnent depuis des années". Finalement, que l'on soit dans la tolérance, jugée d'autant plus positivement qu'elle est perçue comme inhabituelle, ou non, on constate que l'appréciation positive d'un espace végétal en ville, tient peut-être avant tout au sentiment trouble qu'il induit un certain type de comportement, ou plus précisément un certain type de socialisation du comportement, qui devient propre au lieu et lui donne une identité. On ne se conduit pas de la même façon sur le quai d'Ouchy, Derrière-Bourg ou au parc Bourget. Les gens, sur le quai d'Ouchy, se tiennent droit, se croisent et se toisent, "on y est forcément distingué", "on aimerait être bien habillé", "c'est toujours dimanche, même un jour de semaine", "on sait y parler les langues étrangères", "il me semble que tous les hommes ont des chapeaux". Chaque lieu a donc ses règles de convenance et c'est la puissance d'induction de ces règles de convenance qui lui confère une identité forte ou faible - aux différentes échelles de l'unité d'habitation, du quartier ou de la ville entière.

Même s'il n'y a aucune corrélation directe à établir, il est certain que la constitution progressive d'un régime de sociabilité propre au lieu est favorisé par un *minimum* de *permissivité*. Comme le dit un interlocuteur attentif aux enfants dans les "jardins oubliés", "moins il y a de structure, plus le lieu peut être investi".

3.6. MIXTE

Critère qui permet de ressaisir et d'associer les précédents. Il apparaît d'abord en quelque sorte en négatif derrière les nombreuses remarques qui font l'éloge de la non fonctionnalisation des espaces verts. Cela ne signifie pas que l'on désire des espaces non fonctionnels dans l'absolu (le moindre recoin peut toujours faire l'objet d'une représentation

fonctionnelle), mais que la qualité de ces espaces doit venir d'autre chose que de sa fonction urbaine. Par exemple, la qualité de la promenade Jean-Jacques Mercier, dénigrée par certains pour son peu d'usage apparent, voire sa mauvaise orientation, vient pour d'autres de ce qu'elle a été dessinée de manière très architecturée mais surtout de ce qu'"en même temps elle ne sert presque à rien". Le sentiment d'espace supplémentaire, comme donné par surcroît, qui n'a été réalisé ni dans une intention utilitaire ni dans celle de compenser les méfaits ou les nuisances d'un milieu hostile, est dominant. L'espace résiduel prend ici une connotation positive, et le végétal (parfois un simple arbre ou une bordure astucieusement traitée) permet de la requalifier. De manière plus précise, ce que nous appelons mixité ne tient pas seulement au mélange et à la juxtaposition de plusieurs fonctions (par exemple, les jeux d'enfants, les parterres ornementaux, la pépinière et le pique-nique), mais au mélange de la fonction et de l'imaginaire, à la façon dont les services fonctionnels offerts s'ouvrent à une diversité d'usages, de pratiques et d'images. Si l'on dénigre l'espace vert fonctionnaliste, si l'on dénonce l'échec des "théâtres de verdure", si l'on parle d'"espace vert en site propre" à propos de la Vallée de la Jeunesse ou d'espace-vert "cache-piscine" et du syndrome "douillet-coquet-friqué" à propos des villas de Chailly, ce n'est pas tant parce qu'on en dénie la fonction récréative privée ou publique ou parce que l'on porte un jugement de valeur sur un milieu autre que le sien, c'est plutôt parce qu'on n'en ressent pas la polyvalence et que les images ou les usages associés à ces lieux le sont de manière monovalente et stéréotypée. Par exemple tout le monde s'accorde pour trouver au parc de la Solitude une mixité forte, qui se reflète dans l'association entre la partie broussailleuse et sauvage qui descend dans le coteau du Flon et l'esplanade majestueuse sous les grands arbres de la Dolce Vita. Par contre, la mixité du parc Monrepos paraît moins évidente, alors même que tout le monde souligne une opposition du même type entre une partie basse bien organisée et une partie haute plus confuse et plus permissive, dans la mesure où cette opposition est plus souvent vécue comme une séparation et comme un éclatement de zones fonctionnelles (le coin piscine, le coin ruine, le tribunal fédéral, le coin pelouse, la volière, l'église, etc.) que comme un enchevêtrement complexes d'usages et de relations imaginaires au lieu.

4. Critères liés à la matière végétale

4.1. RICHESSE ET DIVERSITE DES MATIERES VEGETALES

Ce critère, vague et à ce titre provisoire, permet de résumer une très grande quantité de remarques, souvent timides et maladroites, sur la perception sensible des essences végétales et de leurs associations. Faute de pouvoir décrire avec précision ces différences, les interlocuteurs vantent alors "l'incroyable diversité du parc Denantou" ou "la richesse insoupçonnée des végétations qui poussent sur les murs" de tel ou tel chemin, ou encore "le cliquetis argenté d'une allée de peupliers", tandis qu'ils apprécient ou dénoncent, suivant les cas, la tendance à la surcharge ou la pauvreté des "exercices d'art floral" (par exemple à Cité-derrière). Ceci témoigne des problèmes de vocabulaire et de la difficulté à verbaliser cette richesse, non seulement parce que l'on ne sait le plus souvent comment se nomment les essences végétales, mais aussi parce que la désignation des matières qui s'y rattachent (transparences, couleurs, croissances, scintillement, reflets, bruissement, etc.) échappe à toute codification sémantique rigoureuse. De telles précisions ne pourront être apportées que lors de la deuxième phase de ce travail, en faisant réagir les gens, de manière sensible, sur de l'image.

4.2. CLARTE DU RAPPORT MINERAL-VEGETAL

Ce critère est apparu dominant chez les architectes, urbanistes ou aménageurs pour lesquels il constitue une sorte d'évidence et de gage de qualité, à toutes les échelles. Exemple : "Lausanne est la ville des places ratées, à deux exceptions près : La Palud, qui est minérale, et la Place de Milan, qui est végétale". Mais il apparaît aussi, quoique moins formalisé, dans d'innombrables propos portant aussi bien sur le marquage des entrées de ville (tunnels de verdure, ou au contraire progression des "espaces transitionnels") que sur les rares ordonnancements urbains de mails plantés comme le boulevard de Grancy, l'esplanade de Montbenon ou l'avenue de Rumine, sur la mise en exergue d'un arbre majestueux dans un espace fermé (Place Arlaud ou Place centrale), ou encore sur le rôle du mur, du talus ou de la haie dans la délimitation rigoureuse du rapport entre le public et le privé (cf. ci-dessus). L'image la plus forte est peut-être celle de la passerelle aérienne qui passe du plus végétal au plus minéral en survolant la cour située derrière la polyclinique universitaire de César-Roux au pied de la falaise de molasse.

4.3. COUVERTURE VEGETALE

Le fait que les configurations végétales couvrent ou ne couvrent pas un espace de promenade ou de halte est mentionné par tout le monde. Ce critère topo-végétal offre l'intérêt de croiser sous un même mot des types d'information très variés : la sensation visuelle tout d'abord (avec des formes de couverture qui peuvent varier suivant la situation, les éléments architecturaux ou la technique de taille), l'attitude induite ou attendue (un abri, un refuge, un lieu de rendez-vous, ou au contraire un trou sombre et repoussant), une signification historique (à quelle époque a-t-on réalisé ce type de configuration ?), etc. Le thème de l'*ombre protectrice* est ici particulièrement prégnant, il renvoie aussi à des *jeux de masques* qu'autorise le végétal, à cette possibilité dans un parc de *voir sans être vu*, ou tout simplement à *estomper* la présence de la voiture ou d'autres objets du mobilier urbain dans la rue. A noter que les situations de couverture végétale ne sont pas systématiquement bien appréciées : plusieurs personnes déclarent par exemple "le vieux sombre du Parc Monrepos" oppressant, austère, sévère et trop directement lié à l'esprit bourgeois du 19ème siècle. Une fois de plus, ce n'est pas la couverture ou la non-couverture de l'espace qui fait la qualité du lieu, mais c'est plutôt le rapport entre les deux, le rapport entre la couverture végétale et l'ouverture de l'espace alentour : ainsi ce commentaire sur l'esplanade de la cathédrale : "On a une impression d'ombre, et de voir tout en étant dissimulé. En plus, on est couvert par les arbres, ce qui est plutôt rare. C'est typiquement un lieu de rendez-vous, peut-être même de rendez-vous clandestin".

4.4. EFFETS SENSIBLES

Ce critère de qualification doit être précisé dans la deuxième partie de l'étude, car il nécessite des recherches spécifiques sur la perception. D'ores et déjà, il permet pourtant de désigner les innombrables effets physiologiques, psycho-sociologiques ou esthétiques que le végétal produit sur les gens et que ceux-ci relatent, parfois à leur insu, au fil de leurs discours. Le végétal donne froid ou protège de la chaleur, caresse ou déchire, fait faire des détours ou permet des raccourcis; il fait froid dans le dos, accompagne, invite à pénétrer ou au contraire inquiète; il filtre la lumière, cadre le paysage, se donne à voir et parfois à entendre ou à sentir comme un objet esthétique. Selon certains, la perception des couleurs serait particulière ("Lausanne, c'est aussi les couleurs"), selon d'autres, c'est le "rapport entre l'oeil et le pied" (un vrai Calvaire pour monter aux

rumeur
bruissement
odoriférant
sombre-clair

Falaises !), pour d'autres encore, c'est l'effet d'enveloppement de la verdure (à Verdonnet !)... Des passages odoriférants (derrière l'Orient !), des lichens fluorescents au chemin de la Borde, le bruissement des peupliers au bord du lac ou les cris des enfants dont se plaignent les locataires entre deux immeubles, le silence du recoin protégé dans la pente, la rumeur de la ville, "le plaisir du pigeon, de la plume et de l'air", ..., tous ces épiphénomènes, minuscules mais souvent très signifiants, sont producteur d'effets ou de motifs, sonores ou visuels, qu'il s'agira de nommer en les situant de manière spécifique à la croisée des données topologiques, temporelles et sémantico-culturelles - effet d'enveloppement ("C'est très vert partout, au sol, au-dessus de la tête, à gauche, à droite"), effet de coupure ("J'aime bien le chaud-froid, le sombre-clair, ...").

4.5. AMBIANCES

Critère flou et pourtant redondant, le végétal produit des ambiances spécifiques (effets locaux et circonstanciels), particulières (attachées à un quartier particulier) ou générales (qui seraient propres à toute la ville). Ici encore la deuxième phase de la recherche devra permettre de préciser cette notion. D'ores et déjà pourtant, elle permet de ressaisir globalement les critères liés à la description de la matière végétale. Sa pertinence se joue dans le rapport paradoxal entre l'aménagement intentionnel et le non intentionnel, entre ce que l'un de nos interlocuteurs appelait les "parcs volontaires" et les "parcs involontaires".

5. Critères psycho-moteurs et imaginaires

Ces critères, qui se situent plutôt dans l'ordre de l'expression que dans celui de la représentation, renvoient cette fois à des perceptions plus "actives" de l'environnement végétal urbain, dans la mesure où ils engagent plus directement l'individu dans sa pratique ordinaire et quotidienne, dans son imaginaire et dans son corps - qui fait corps avec la ville... Par rapport à ce qui précède, les trois esquisses typologiques suivantes se situent plutôt du côté du récepteur (l'utilisateur) que du côté de l'émetteur (le végétal).

5.1. FIGURES

D'abord, la diversité des perceptions, des représentations ou des attitudes des personnes interrogées laisse entrevoir la possibilité de typifier celles-ci sous la forme de figures. Comme nous l'avons montré dans plusieurs recherches antérieures, il est possible, à partir d'une analyse minutieuse d'un matériau d'enquête, de recomposer ce qu'après d'autres⁸, nous appelons des *figures* du comportement⁹.

Une figure, au sens commun, c'est à la fois une forme caricaturale et une personnalité marquante. La figure, au sens sociologique du terme, devient un outil de description d'un certain type d'attitude (forme caricaturale) et d'un certain type de rapport au monde (personnalité marquante). Par là, c'est un concept qui permet de décrire le passage de l'individuel au collectif. En l'occurrence, les figures suivantes désignent des types fictifs et caricaturaux de rapport à l'environnement végétal urbain. Elles ne sont ici que nommées et succinctement esquissées à l'aide de quelques citations. Mais elles n'en gardent pas moins à nos yeux une très forte valeur suggestive touchant de près les problèmes de qualification sonore que nous tentons d'approcher - chacune des appellations évoquant très directement des comportements, des représentations ou des perceptions spécifiques de l'environnement végétal urbain.

Sur la base de nos entretiens, nous en avons distingué neuf.

⁸ Cf. notamment les travaux de P. Sansot, Y. Chalas et H. Torgue. Cf. par exemple P. SANSOT, *Poétique de la ville*, Klincksieck, Paris, 1971 et PESSIN, H. TORGUE, *Villes imaginaires*, Champ urbain, Paris, 1982.

⁹ A partir de bribes de discours émanant du matériau d'entretiens, on reconstruit, par découpages et associations successifs, le comportement de personnages fictifs : ceux-ci n'ont en effet aucune réalité individuelle, au sens où ils n'existent jamais sous cette forme caricaturale dans un contexte réel, mais ils montrent mieux certains traits comportementaux éparpillés dans la réalité sociale et permettent ainsi une lecture originale de celle-ci.

L'approche figurative qui en résulte constitue un instrument de description micro-sociologique des interactions sociales et en particulier des interactions sonores - instrument que nous avons mis en oeuvre et qui a maintenant fait ses preuves dans de nombreuses recherches. J.-F. AUGOYARD, P. AMPHOUX, G. CHELKOFF, *La production de l'environnement sonore, Analyse exploratoire sur les conditions sociologiques et sémantiques de la production des phénomènes sonores par les habitants et usagers de l'environnement urbain*, rapport ESU / CRESSON, Université de Grenoble / Ecole d'Architecture de Grenoble, 1985. P. AMPHOUX, M. BASSAND, G. DAGHINI *et al.*, *Mémoire collective et urbanisation*, rapport CREPU / IREC, Ecole d'Architecture de Genève / Ecole Polytechnique de Lausanne, tome 1, 1987, tome 2, 1988. M. LEROUX, *Les faiseurs de bruit*, rapport CRESSON, Ecole d'architecture de Grenoble, 1989. On trouvera le développement théorique et méthodologique le plus abouti dans P. AMPHOUX, M. LEROUX, *Le bruit, le voisin et la plainte*, *op. cit.*

L'AVENTURIER, qui veut de l'imprévu et des sensations. "L'étang est à la fois très banal et très mystérieux, et l'on se pose des questions : est-il profond, contient-il un monstre ?"; "Par endroits, il y a presque une luxuriance tropicale"; "La colline : mystère de la découverte et de la progression"; "C'est incroyable ça, de franchir une gorge"; "Ce sont des non-lieux, ou tout peut arriver : se faire attaquer, croiser un ours, trouver un cadavre, rencontrer la femme de sa vie"; "Je ne connais pas beaucoup d'endroits de ce type à Lausanne, où l'on risque de déchirer ses vêtements à des ronces ou à des rosiers".

L'HISTORIEN, qui cherche des traces du passé. "On pense à une autre époque, quand des nannies venaient promener des enfants, quand des jeunes filles de pensionnat se promenaient en chantant"; "C'est vraiment une rue du XIXème siècle, c'est comme un retour en arrière, des bonnes familles qui se promènent lentement"; "Les routes et les trottoirs parviennent à évoquer des sentes anciennes façonnées par le passage".

LE TECHNICIEN des parcs et jardins, qui se veut précis et scientifique. "C'est un continuum cohérent de bosquets, de bouquets d'arbres"; " En fait, ça fait une espèce de contre-allée, puisqu'il y a deux séparations entre la route et le trottoir"; "C'est un quartier très urbain, très dense, mais aussi riche d'espaces verts, à la fois naturels et artificiels. C'est en fait la synthèse des trois verts lausannois dominants qui sont le vert détente, le vert urbain et le vert sauvage".

LE BOTANISTE, amateur et observateur scrupuleux en même temps qu'attendri de la diversité végétale. "Ce qui est finalement frappant à Lausanne, c'est le nombre de vieux cèdres, c'est un peu le Liban, Beyrouth-sur-Venoge"; "C'est tropical, c'est humide et c'est en pleine ville. Je crois que la qualité vient de ce qu'il y a de vraies plantes"; "On peut voir des jardins, des plantes rares, des bananiers et des cerisiers, des rosiers grimpants"; "A côté de l'étang, il y a un massif de fleurs très fouillis, peu soigné, vraiment extraordinaire. On laisse dans ce parc pousser des fleurs dans le gazon, il y a de l'anarchie végétale"; "C'est surtout la qualité des arbres, et le fait qu'on y trouve des arbres fruitiers".

L'ADULTE, pour qui la qualité d'un espace vert se déduit du confort et de l'agrément qu'un enfant peut y éprouver. "C'est un parc qui est beau, qui est très bien dessiné, et en plus, il y a des choses à voir, des choses à apprendre pour les enfants"; "Les enfants ne risquent pas de se blesser et ils sont très bien protégés de la route"; "C'est surtout les balançoires et l'aménagement en général, c'est fondamental de se balancer pour les petits enfants".

LE PHILOSOPHE, nez en l'air, qui redit la valeur traditionnellement sapientiale de l'arbre et du végétal. "Des arbres extraordinaires, dont on ne sait plus l'âge, qui savent tout de la ville et de ses habitants"; "Il faudrait pouvoir conserver le tapis de feuilles mortes. C'est indicateur d'une saison, c'est une respiration primitive, un rythme fondamental. Il faut que la ville puisse aussi vivre au rythme des saisons."; "Il y a tous ces grands arbres magnifiques, qui ont un côté tutélaire"; "Il y a beaucoup d'arbres qui sont majestueux, vieux, plein de souvenirs. Ils se moquent bien de notre existence":

LE COSMOPOLITE, branché, moderne et voyageur, prompt aux comparaisons et sensible à l'exotisme. "Un dispositif comme celui du Frêne, c'est un dispositif de grande ville. A New York, il y a des gratte-ciels qui sont engazonnés et sur lesquels on peut faire d'autres activités que travailler ou habiter. Ça, c'est faire de la ville multicouches, et c'est super"; "C'est presque un jardin japonais"; "Aller dans ce parc, c'est un peu aller chez Monet à Giverny"; "Il y a d'abord une très belle végétation, des marronniers qui font penser à des parcs comme Hyde Parc".

L'HYGIENISTE, pour qui les espaces verts remplissent d'abord des fonctions biologiques d'épuration. "Montriond, c'est une colline où l'on respire vraiment"; "Heureusement qu'on a des zones vertes pour faire oublier les voitures"; "Il y a de l'étendue, il y a de l'ouverture, et on a l'impression de vraiment respirer"; "La chlorophylle, la chlorophylle, faut pas l'oublier celle-là"; "Vidy, c'est le vrai poumon de Lausanne"; "C'est un très beau parc, surtout à cause des grands arbres et des buissons, qui contribuent à purifier l'air".

LE NOSTALGIQUE, qui regrette une nature passée ou supposée telle, celle de la ville rurale ou de la ville bourgeoise, telles que l'on s'en souvient ou telles qu'on se les imagine. "C'est un îlot de campagne dans la ville"; "Pour moi, le vert lausannois, c'est le marché, avec ses pommes et ses salades, cet envahissement ponctuel et rituel de la ville"; "Des courges, des tomates et des salades à Montchoisi, c'est un délicieux anachronisme"; "Quand on pénètre dans ce chemin, on a vraiment le sentiment de passer une porte"; "Dans ce parcours, on a l'impression de se trouver à la frange exacte de la ville"; "Les tracés des voies de circulation donnent l'impression qu'on est encore sur des sentiers interparcellaires à peine élargis".

Ces figures trouvent alors à s'exprimer à leur tour dans des perceptions, des pratiques et des usages quotidiens de l'espace urbain, au

travers de comportements particuliers qui peuvent s'objectiver à deux niveaux:

- celui des stratégies de cheminement et d'usages
- celui des formes discursives de qualification

5.2. STRATEGIES DE CHEMINEMENT ET D'USAGES

On a déjà souligné l'importance du cheminement à Lausanne, il est intéressant de repérer et de nommer diverses stratégies ou tactiques de l'habitant dans le choix des itinéraires. A ce stade, trois attitudes principales sont apparues importantes et révélatrices de qualités propres à la distribution végétale de la ville : relier, sentir et dériver.

RELIER. L'expression peut être entendue en un double sens : relier deux portions de cheminements, c'est-à-dire établir un raccord entre des segments de parcours qui sont perçus comme unitaires mais séparés (ceci est d'ailleurs peut-être une caractéristique de la ville de Lausanne qui, dans sa complexité topographique, empêche une représentation isotrope et oblige plutôt à relier les segments épars d'un imaginaire de la discontinuité, qui fonctionne plutôt par îlots et par "petits bouts" : que l'on s'interroge pour aller d'un point à un autre de la ville, à pied, en vélo ou en voiture, il est rare qu'il n'y ait pas plusieurs solutions possibles - éventuellement très éloignées les unes des autres). Mais relier, c'est aussi pour le promeneur urbain se déplacer dans des situations d'interface ou d'entre-deux, c'est-à-dire goûter au plaisir d'être à la fois dans la ville et hors la ville, d'y pénétrer ou de s'en sentir partie prenante : situations de franges urbaines (entre la ville et la campagne), de portes urbaines (pénétration dans la ville) ou de territoires intermédiaires (relation public-privé).

SENTIR. Les témoignages d'une attirance pour des lieux, des cheminements et des expériences urbaines qui sont susceptibles de provoquer des sensations immédiates et impromptues, parfois même déstabilisantes, sont innombrables. Que l'on évoque des phénomènes de synesthésie, l'importance des terrains en friche, l'amour du secret ou le goût pour le minuscule, c'est toujours le sentir qui est en jeu au cours de la déambulation : monter, descendre, éprouver la pente font partie de cette expérience. Lausanne reste, dans l'imaginaire collectif, une petite ville à échelle humaine - elle est encore, comme disait Gilles, "une perle paysanne qui fait ses humanités.

DERIVER. Troisième attitude très fréquemment évoquée : la dérive urbaine prend à Lausanne une signification particulière du fait des potentialités du site et de la diversité des ambiances que l'on peut traverser. On ne se perd jamais à Lausanne (ce n'est pas assez grand), mais on s'y égarde facilement ou l'on se désoriente - de sorte qu'il existe un plaisir spécifique à se laisser porter par la pente, le détour ou le raccourci, à se laisser dériver, "gentiment", jusqu'à un point approximatif - et c'est bien là un moyen de se retrouver. Tester ou rêver le passage, la fugue ou l'échappement, s'écarter de l'itinéraire fonctionnel, expérimenter la clandestinité, le détour ou la fuite, goûter au plaisir de connaître et d'emprunter des passages oubliés, à l'écart des "sentiers battus". Hors temps, gratuite et comme donnée par surcroît, la dérive est une activité réelle autant que rêvée. Davantage, elle n'a de réalité profonde que parce qu'elle est rêvée.

5.3. FORMES DISCURSIVES DE QUALIFICATION

Enfin, on ne peut ignorer le rôle de la parole et du discours dans le processus de qualification ou de disqualification des espaces verts. Nous nous contentons de lister ici quelques-uns des processus (qui devront être précisés en deuxième phase) par lesquels les individus interrogés valorisent ou dévalorisent les lieux ou ambiances qu'il décrivent.

ESTHETISATION : tendance à esthétiser un lieu ou une situation qui, dans un autre contexte, peuvent être considérés comme banals ou ordinaires. "Le Denantou c'est pour moi presque parfait, parce que très bien équilibré"; "Ce qu'il y a de plus beau, c'est les friches, les coins non aménagés, abandonnés. Il y a une esthétique de l'abandon et du sauvage". "Moi, quand je vois des coquelicots ou un arbre chétif pousser dans un univers de béton et de macadam, je suis ému, je trouve ça très beau".

MONDANISATION-METROPOLISATION : façon de survaloriser certains lieux ou certaines pratiques qui témoignent de relations mondaines, de manières bourgeoises (quai d'Ouchy) ou plus généralement d'un imaginaire métropolitain. "un parc comme Hyde Park, très urbain"; "un parc de grande ville étrangère"; "un jardin public où l'on se regarde, où l'on se toise même"; "la colline de Montriond, infréquentable la nuit".

URBANISATION : forme minorée du processus précédent, caractérisée par une valorisation des situations évoquant l'univers de la grande ville. Cf. les commentaires sur le boulevard de Grancy, l'avenue de Rumine, la promenade Montbenon et, plus généralement, sur la rareté

des effets de mail planté. "C'est un quartier très urbain, très dense, mais aussi riche d'espaces verts".

HUMANISATION : tendance à évoquer positivement les espaces arborisés et les aménagements attenants, qui "humanisent" la ville, c'est-à-dire qui adoucissent, redonnent une échelle, voire en certains cas masquent des situations urbaines réputées nuisibles et négatives. "Ça atténue l'aridité du béton, ça civilise, ça fait tampon"; "Les arbres humanisent le côté très minéral de la rue et de cet affreux quartier"; "Ça contribue à adoucir la rupture entre la ville et la campagne".

PATRIMONISATION : consiste à accorder une valeur patrimoniale à des lieux ou des éléments du décor urbain qui sont perçus comme chargés d'une épaisseur historique, témoins du passé ou supports d'une mémoire collective. "Des arbres dont on ne sait plus l'âge"; "Le Lausanne des pensionnats, des maisons de maîtres"; "C'est comme un musée où le temps se serait arrêté".

NATURALISATION : tendance à valoriser des situations dans lesquelles la nature affirme ou réaffirme un statut de sauvagerie, de mystère ou d'authenticité. "Déchirer ses vêtements à des ronces"; "On ne voit plus clair, on est complètement paumé"; "C'est sauvage, ça fait le contrepoids d'Ouchy"; "Qu'est-ce-qu'on va trouver: un ours ?"

RURALISATION : consiste à valoriser les traces et les indicateurs, statiques ou dynamiques, d'une ruralité se manifestant encore de cas en cas dans le cadre urbain. "Un îlot de campagne dans la ville"; "Le marché avec ses pommes et ses salades, cet envahissement ponctuel et rituel de la ville".

ENCHANTEMENT : tendance à prêter à un lieu ou à une situation des qualités occultes et magiques, susceptibles de produire une illusion des sens. "La colline est une colline de conte de fées, une vraie fausse montagne"; "Il y a un incroyable étang, avec un vieux et énorme poisson rouge"; "C'est fantastique, cette nuit permanente au centre ville".

ANTHROPOMORPHISATION : Tendance à prêter aux arbres des qualités, des sentiments, des idées ou une intentionnalité propres à l'homme: "J'aime bien cette idée que les arbres disent quelque chose"; "Les arbres se moquent bien de notre existence".

PRIVATISATION : consiste à mettre en avant des valeurs d'intimité et de réserve propres à la sphère privée. "L'esplanade de la Cathédrale, c'est typiquement un lieu de rendez-vous, peut-être même de rendez-vous clandestin"; "Les arbres sont quelconques, les bancs inconfortables, la

circulation importante. Et pourtant c'est très intime, ombragé, calme et serein". Peut aussi être entendu dans le sens d'une valorisation de perceptions "privées", renvoyant notamment à des souvenirs ou à des sentiments personnels: "Ça renvoie à ma propre histoire, à mon enfance et à ma sensibilité".

Chapitre 3

Recommandations

Insistons tout d'abord sur un point. "Recommandation" ne signifie pas "recette".

De la première esquisse typologique que nous avons dégagée précédemment à partir de nos matériaux d'enquête, ne sauraient en effet être extraites des recettes d'aménagement, dont l'application sur le terrain garantirait des résultats appréciés de tous. L'analyse révèle que les jugements de valeur sur les parcs et promenades lausannois, souvent contradictoires, dépendent avant tout du contexte (spatial et circonstanciel autant que social ou culturel) dans lequel ils s'inscrivent, de sorte qu'il est impossible d'en tirer des règles généralisables. Ce qui serait apprécié de l'un risquerait de ne pas l'être de l'autre, ce qui le serait dans un quartier ne le serait pas dans un autre, etc.

Des critères de qualité végétale que nous avons précisé dès cette première phase de l'étude, il apparaît par contre possible de s'acheminer vers des recommandations plus subtiles, qui tiennent compte, non pas tant des besoins ou des aspirations non vérifiables des citoyens, mais des éléments caractéristiques qui, dans la végétation, font partie et déterminent l'identité lausannoise. Cela ne signifie pas que ces recommandations doivent rester abstraites, mais cela signifie que les applications concrètes auxquelles elles peuvent donner lieu devront toujours être étudiées en fonction du contexte particulier dans lesquelles elles s'inscrivent. *Pas de recettes toutes faites mais des principes d'aménagement.* Les premières font oublier les raisons d'une réglementation ou les intentions d'un programme d'urbanisme, les seconds doivent obliger à ne penser d'application concrète qu'en fonction d'un concept et d'une orientation générale.

Nous distinguerons deux ordres de principes : ceux qui visent directement le plan directeur et ceux qui visent un programme directeur.

Pour le plan directeur

"Il faut introduire le vert dans la pomme", disait de manière subtile l'un de nos interlocuteurs. Cette expression provocatrice permet de spécifier très clairement l'intention des quatre champs de recommandations qui suivent : *impliquer des processus* d'aménagement et non *plaquer des projets* sur le territoire.

En premier lieu, chacun des critères que nous avons formalisés dans le chapitre précédent peut donner lieu à la formulation de recommandations, dans la mesure où ils se présentent tous comme des arguments critiques et posent des problématiques qui peuvent servir de support à la conception et à la création d'espaces verts. Si l'on s'en tient, à titre d'exemple, aux seuls critères de synthèse que nous avons désignés dans les quatre champs de l'espace, du temps, du sémantico-culturel et de la matière végétale, on peut suggérer les principes suivants :

- soigner particulièrement le rapport entre le proche et le lointain (critère du "contraste des échelles");
- veiller à toujours autoriser la traversée des parcs et jardins, mêler des fonctions différentes ou éviter le piège de la monofonctionnalité, laisser des traces visibles de l'histoire ancienne et récente (critère de la "réserve temporelle");
- remettre "du fonctionnel" là où "le sensible" est dominant et remettre "du sensible" là où la dimension fonctionnelle du parc, du jardin ou de l'aménagement devient exclusive (critère de "mixité");
- enrichir et diversifier les essences végétales en ville, les effets sonores, les ambiances lumineuses, et accentuer les contrastes entre ordre et désordre, entre aménagement structuré et aménagement libre, entre jardin volontaire et jardin involontaire (critère des "ambiances").

Or, en second lieu, nous avons tiré de nos entretiens quatre champs d'action principaux qui sont porteurs d'orientations nouvelles pour le plan directeur et qui ressaisissent, en des termes plus tranchés, les quatre registres de critères précédents. On peut souligner qu'ils reposent sur une *attitude offensive* de reconquête de territoires ou de caractéristiques propres à la ville et non sur une *attitude défensive* qui consisterait à protéger telle ou telle portion de territoire par un zonage contraignant.

Ils peuvent être formulés de la façon suivante.

1. REMETTRE EN VALEUR LA PENTE

Premier argument qui paraît essentiel, auquel tout le monde est sensible et qui constitue peut-être la caractéristique topologique dominante de Lausanne. On sait que les principes de valorisation végétale de la pente sont innombrables : le cadrage des vues sur le paysage extérieur, la perception contrastée du proche et du lointain, la fermeture ou l'ouverture de l'espace, les jeux de terrasses, le type morphologique du jardin suspendu, pour ceux que nous avons désigné parmi nos critères. Il faudrait sans doute en préciser la liste et en systématiser l'analyse. Mais si ceux-ci constituent une fois de plus des principes d'organisation de l'espace dont on peut prétendre qu'ils font partie des caractéristiques topologiques lausannoises, ils ne sauraient être convertis directement en règles d'urbanisme ou d'aménagement puisqu'ils dépendent toujours d'une multiplicité de facteurs, variables suivant les cas.

Ceci suggère la possibilité de mettre en place une "*commission transversale de la pente*" ! qui, sous l'autorité conjointe des services d'urbanisme et des parcs et promenades, serait chargée, avec l'aide et l'apport d'experts extérieurs, d'examiner les projets soumis à la ville et d'orienter la réflexion des concepteurs sur les abords extérieurs dans le sens d'une valorisation de la topographie. Il existe des commissions de contrôle technique, des commissions de sécurité, des commissions d'urbanisme, ..., qui sont chargées de veiller à l'application de règlements établis. Il n'y a pas de raison de ne pas envisager des commissions dont la charge serait plus créative et la mission plus ouverte : veiller non à l'application de recettes techniques et de procédures administratives, d'ailleurs le plus souvent ressenties comme coercitives, mais obliger les maîtres d'oeuvre à rechercher des solutions valorisantes pour l'image et l'usage de la ville.

La pente, en tout cas, fait partie du patrimoine lausannois, mais ce n'est pas un monument et elle ne peut être protégée par l'institution d'un périmètre de protection. Elle est partout et nulle part à la fois. Elle est un cas typique d'interface entre l'espace bâti et l'espace naturel, entre le plein et le vide, entre le minéral et le végétal - secteurs qui traditionnellement sont opposés et dépendent administrativement de services séparés. Il faut donc inventer de nouvelles modalités de passage entre ces services, trouver des moyens de croiser autour de projets concrets leurs compétences et leur savoir-faire respectifs. Un cas d'interdisciplinarité en acte.

2. ENRICHIR LA DYNAMIQUE DES CHEMINEMENTS ET DES ITINÉRAIRES

Le second argument fait également l'unanimité. La diversité des cheminements et des itinéraires dans la ville est reconnue par tous, de manière explicite ou implicite, comme une caractéristique fondamentale de Lausanne. C'est un principe d'usage potentiel qui fait partie du patrimoine lausannois, au même titre que la pente. Sa mise en valeur peut agir à trois niveaux différents, qui définissent autant d'objectifs pour un plan directeur : ponctuer, réticuler, sédimenter.

Ponctuer, c'est renforcer la fonction de repère que constituent certaines configurations végétales dans la ville. Le rôle des grands arbres isolés, en particulier des cèdres, a été souligné à maintes reprises : une réflexion de programmation sur la *relève à moyen et à long terme de ces arbres souvent tutélaires* est à promouvoir - anticipation des besoins pour le renouvellement des arbres morts ou malades, programmes de plantations en pépinières pour autoriser la réimplantation d'arbres déjà âgés, implantation d'arbres isolés destinés à grandir et à marquer le lieu en des points stratégiques nouveaux de la ville et plus généralement gestion des mouvements de "migration" de ces points dans le long terme. Le XIX^{ème} siècle nous a légué quelques grands arbres ponctuels aujourd'hui séculaires qui font partie de l'image de la ville. Quelles opérations analogues pouvons-nous mettre en oeuvre en cette fin du XX^{ème} siècle pour assurer la relève ? Y a-t-il une essence monumentale qui pourrait marquer notre époque, ou faut-il reprendre la tradition du cèdre ou du saule pleureur ? Parallèlement, peut-on envisager d'autres modalités de ponctuation de l'espace urbain, par exemple par l'implantation, en un certain nombre de points choisis, d'un *modèle contemporain de configuration végétale* ? La même question doit être posée : y a-t-il une configuration qui pourrait marquer notre époque, ou faut-il reprendre la tradition des charmilles ou de la topiaire du XIX^{ème} ? De façon plus spécifique, la *réalisation actuelle de giratoires* qui ponctuent d'ores et déjà la ville et le déplacement automobile en se substituant au principe du carrefour urbain avec feux rouges, devrait être l'occasion d'une réflexion de mise en forme contemporaine qui ne se réduise pas à des parterres de fleurs démodés et difficiles à entretenir mais permette un repérage visuel signifiant, de jour comme de nuit. La ponctuation végétale de la ville doit donc être réfléchie à plusieurs échelles de l'espace (le piéton,

l'automobile)¹⁰ et du temps urbains (permanence et évolution de la fonction de repérage). Elle peut être couplée avec les techniques actuelles d'éclairage, de scénographie et de mise en vue. A ce titre, elle est un moyen de repenser et peut-être de refonder les artifices actuels de la signalétique urbaine.

Réticuler, c'est "faire réseau". En l'occurrence, c'est faire en sorte que les points de repère précédents deviennent les noeuds d'un réseau de lignes marquées par un certain type de végétation ou de configurations. On a l'habitude de parler de réseau ou de ligne de transport, il faut ici envisager l'aménagement végétal comme un moyen de spécifier le réseau et les *lignes de cheminement piéton* dans la ville. Comme on l'a vu, tout le monde en reconnaît le potentiel, en déplore la disparition ou la dénaturation au profit souvent de places de parcs ou de constructions non contiguës, et insiste aussi sur le fait que le charme de ces itinéraires repose sur leur côté "nature" - sur l'absence d'aménagement spécifique et sur le fait qu'ils ne sont fréquentés que des connaisseurs du quartier.

D'où le paradoxe qu'il s'agit d'assumer : d'un côté, si on ne prend aucune mesure, la qualité de ces espaces de cheminements (chemins, petites rues, venelles, escaliers, jardins, bords de rivières, ...) se dégrade lentement mais irrémédiablement (et d'autant plus irrémédiablement que la déstructuration est lente et peu visible - cf. par exemple certains commentaires sur le chemin de Verdonnet); de l'autre, si l'on aménage ces itinéraires de manière spécifique, on risque de perdre le caractère spontané, désordonné et aléatoire qui en font le charme et la spécificité. La solution préconisée consisterait à proposer des interventions relativement lourdes sur un nombre limité d'itinéraires, en reliant certains maillons manquants par des aménagements adéquats, de manière à libérer les autres itinéraires de toute intervention planifiée. Par exemple, on pourrait suggérer de concentrer les efforts de signalisation graphique, végétale ou sémiotique sur trois *traversées verticales* de la ville, qui établissent une liaison au moins virtuelle entre le haut et le bas, et sur trois *traversées horizontales*, qui ouvrent des passages inédits au piéton - mais aussi peut-être au vélo¹¹ - entre l'est et l'ouest de la ville. L'intention est double, à la fois didactique et sémiotique : d'une part, il

¹⁰ Comme dit l'un des interviewés, il faut à la fois "accompagner le passant" et "interpeler l'automobiliste".

¹¹ Cf. notre proposition de mise en place de "lignes de vélos" comme on dit une "ligne de bus" mis à disposition sur des itinéraires choisis dans P. AMPHOUX, C. JACCOUD, *Des services pour habiter*, rapport IREC, no 101, DA-EPFL, Lausanne, 1992, p. 29.

s'agit de redonner à un public élargi le goût du cheminement à pied, ce qui dans une ville de l'échelle de Lausanne, paraît crédible et ne peut qu'aller de pair avec une politique de modération du trafic de mieux en mieux acceptée¹²; d'autre part, il s'agit d'améliorer la lisibilité de certaines lignes dans la ville, c'est-à-dire d'inventer de nouveaux codes de lisibilité : en-deça des traditionnels fléchages (type grande randonnée) dont l'hypothèse d'application urbaine induit des réactions contradictoires, la végétation peut ici servir de support discret à l'unité du cheminement par le choix d'une variété privilégiée - arbustive, florale ou configurationnelle. Ainsi pourraient être créés la "traverse des forsythias" (dont l'état d'avancement de la floraison printanière varierait sensiblement entre le haut et le bas de la ville), la "traversée des coquelicots" ou "la traversée des mousses"¹³; ainsi pourrait être étudié un mobilier différentiel suivant les lignes retenues, ainsi pourrait également être étudiée la possibilité de pratiquer et de proposer sur l'un des itinéraires une expérience de "jardinage évolutif", dont le dessin, les essences et l'entretien varierait d'année en année jusqu'à parvenir à terme à une situation climacique.

Mais une telle mise en réseau devrait aussi toucher d'une autre manière les communes limitrophes ou les zones d'habitat péri-urbain. L'intervention d'une politique volontariste de cheminements urbains devrait ici jouer sur les potentialités qu'offrent une multitude d'espaces résiduels liés à l'absence de contiguïté des bâtiments. Le cheminement "végétal" deviendrait alors un moyen de recréer des passages entre les parcelles, de commencer à remédier aux problèmes de fragmentation de l'espace péri-urbain, voire même, à terme, par osmose, de requalifier les jardins privatisés. Une telle politique suppose que soit mise en place une "*commission de remaniement parcellaire urbain*"¹⁴

Sédimenter, enfin, c'est prendre acte du fait que l'arbre ou le jardin est un signe d'histoire, support de mémoire collective et de mémoire individuelle. Deux principes doivent alors être retenus :

¹² Cf. notre argument de "culture écologique ordinaire".

¹³ renouant en outre avec une tradition naturalisante de la toponymie locale... Ajoutons que l'implantation progressive de telles traversées "végétales" permettrait de recréer un tissu écologique intéressant du point de vue biologique, dans la mesure où elles relieraient physiquement les sites isolés dans la ville.

¹⁴ Cf. notre proposition de "service de remembrement urbain" dans P. AMPHOUX, C. JACCOUD, *op. cit.*, p. 20.

- remettre en valeur certaines traces historiques de jardins ou d'aménagements anciens, lorsqu'ils existent; une telle attitude semble très évidente dans le cas d'ensembles bien répertoriés qui requièrent alors des actions spécifiques dans le cadre de procédures patrimoniales (cf. le cas de la propriété du Désert); mais elle devrait être étendue à des traces plus minuscules, parfois des bribes de terrains revenus à la friche, qui peuvent alors devenir le support à de nouvelles interventions; la nouvelle génération d'aménagements extérieurs devrait jouer sur la *présentation de strates historiques du jardin*, par exemple dans la coupe du terrain ou dans le déroulement séquentiel d'un cheminement; à une moindre échelle temporelle, l'intention contemporaine devrait présenter les strates successives de colonisation végétales permettant de créer des biotopes plus complexes et plus stables;
- envisager tout aménagement nouveau comme un moyen de *signer notre époque* et comme une strate de l'histoire de demain.

3. REDONNER DES SENSATIONS

Troisième précepte, dont nous gardons volontairement la formulation la plus simple, et qui synthétise une multitude de réflexions émanant des personnalités les plus diverses. Tout le monde s'accorde pour dénoncer les bonnes intentions de l'aménagement urbain conventionnel. On dénonce par exemple la tendance à placer des bacs à fleurs dans les rues piétonnes ou ailleurs, "comme s'il fallait s'excuser" d'avoir minéralisé certains lieux; de façon plus générale, on dénonce la tendance à sémiotiser l'espace urbain, c'est-à-dire à ne garder que les signes de la végétation, de l'architecture ou de la rue, indépendamment de leur usage ou de leur sens profond - ce que synthétise quelqu'un dans une formule cinglante en disant que l'on ne conserve plus aujourd'hui que "le pictogramme de l'arbre", qui devient "à peine autre chose qu'un parcomètre". On dénonce enfin la réduction fonctionnaliste des parcs et promenades à des espaces verts abstraits et aseptisés.

Lutter contre ces tendances, c'est alors revaloriser la dimension sensible du paysage urbain, ce qui implique deux démarches parallèles, qui vont à contre-courant des démarches technico-administratives conventionnelles : ne pas privilégier outre mesure les approches visuelles au détriment des autres approches sensorielles, s'intéresser aux possibilités d'interventions minuscules sur les espaces urbains ou jardins publics. Jusqu'à présent, chez les concepteurs, l'intervention légère était

considérée comme faible; actuellement, on assiste au moins partiellement à un changement des mentalités et l'intervention légère, au contraire, devient éminemment respectable.

Deux principes peuvent alors tenir lieu de recommandations :

- *accentuer les contrastes* et travailler en tension, quelle que soit l'échelle considérée (le sensible apparaît dans la différence et l'écart); à l'échelle de la ville, cela veut dire par exemple affirmer le caractère minéral ou végétal des rues ou des places, autrement dit établir une sorte de partition de la ville entre des *lieux à minéraliser* et des *lieux à végétaliser* et traiter de manière spécifique la relation entre eux (une politique de densification de l'espace bâti autour des parcs apparaît souhaitable à de nombreux interlocuteurs); dans tous les cas, il s'agit d'éviter à tout prix l'uniformisation d'une semi-, voire d'une simili-végétation un peu moyenne sur l'ensemble du territoire urbain; à l'échelle d'un parc, d'un jardin ou de l'aménagement d'un espace résiduel, cela signifie accentuer les écarts entre des parties très aménagées et des parties peu aménagées, entre des *espaces durs*, très fortement structurés et contrôlés, et des *espaces mous*, informels et comme livrés à eux-mêmes - aussi bien du point de vue de la forme, de l'équipement que de l'usage et de l'entretien; c'est donc lutter contre la tendance à promouvoir un degré d'entretien standard et homogène sur l'ensemble des espaces verts de la ville et mettre au point un gradient de techniques allant de l'entretien le plus précis et le plus sophistiqué à l'entretien le plus faible laissant à la végétation le soin de faire son oeuvre ¹⁵;
- *travailler l'échelle du minuscule*, c'est-à-dire promouvoir l'aménagement d'espaces miniatures, développer des "jardins thématiques" reposant sur des concepts différents (par exemple en y proposant des expériences sensorielles spécifiques), inventer les "jardins de l'ombre", du son, des odeurs ou du toucher, mettre en oeuvre des opérations de "jardins en mouvement" ¹⁶, dont l'entretien, la taille ou le fauchage suivent les aléas des saisons, des années et des espèces qui apparaissent ou disparaissent, ou encore renouveler les équipements de jardin : ce dernier point peut concerner tout le mobilier de jardin ou d'espace public, depuis la chaise, le banc, la main courante ou le jeu d'enfant jusqu'au belvédère, pont, escalier ou ascenseur (une adaptation ou

¹⁵ Certains des jardins aménagés dans la dernière décennie à Barcelone sont à ce titre exemplaires (cf. en particulier la Plaça de la palmera - Barragà, de Sola, Serra).

¹⁶ Cf. GILLES CLEMENT, *Jardins en mouvement*, Pandora, Paris, 1990.

un assouplissement de certains règlements de sécurité serait sans doute nécessaire à ce niveau).

4. RECONQUERIR DES ALIGNEMENTS

Ce dernier argument est peut-être le plus concret et le plus directement opérationnel.

Les règlements d'urbanisme ont introduit dans les villes des retraits d'alignement sur la rue en vue de leur élargissement et de leur adaptation à long terme à l'augmentation du trafic. Cette politique a induit la création d'espaces résiduels souvent mal qualifiés, détruisant les alignements anciens des arbres, des trottoirs et des bâtiments, et déstructurant souvent très fortement l'ordre contigu des espaces bâtis. Or, la tendance, aujourd'hui s'inverse et l'urbanisme se préoccupe désormais de modération du trafic, tandis que les architectes plaident pour des retrouvailles avec l'ordre contigu. Comme il est néanmoins souvent impossible de reconstruire sur des alignements anciens, la reconquête de ces espaces résiduels par des traitements minéraux ou végétaux adéquats pourrait devenir une ambition à long terme du service des parcs et jardins.

Une telle reconquête peut suivre conjointement trois orientations principales :

- la *requalification des espaces intermédiaires ou intersticiels* : entre l'immeuble d'habitation et la rue, ces espaces offrent des potentialités d'usage semi-privé, semi-public ou public essentielles à la vie urbaine de quartier; ils se présentent par ailleurs avec une très grande diversité de situations topologiques et biologiques (des plus protégées aux plus exposées), dont l'aménagement peut tirer parti avec des solutions simples mais diversifiées suivant les cas (de la terrasse de bistrot au petit biotope humide, du cadrage d'une vue à l'écran sonore, du réverbère ponctuel à la lumière de surface, ...);
- la *reconstitution des alignements plantés* : la démarche est déjà amorcée en divers endroits mais devrait être systématisée; le mail planté est rare à Lausanne mais permet d'affirmer une ambiance urbaine à la rue et devient un instrument de renforcement de l'urbanité lausannoise; il en est de même des alignements simples d'arbres hautes tiges (dont l'essence et l'espacement peuvent devenir des signatures de l'échelle et du caractère de la rue); une distinction importante est à établir entre les alignements droits et les alignements courbes;

- la *redéfinition de la largeur des voies*: la reconquête des alignements par la plantation d'arbres est un moyen de requalifier l'espace du trottoir, mais c'est aussi un moyen de modifier l'ambiance de la rue, en créant un sentiment de rétrécissement de la chaussée qui amène l'automobiliste à ralentir son allure; mais le rétrécissement peut être réel; la proposition est alors la suivante : plutôt que de planter les arbres sur le trottoir, qui est souvent étroit à Lausanne et se trouve ainsi amputé, ils pourraient être plantés le long du trottoir mais sur la chaussée, les voitures se garant dès lors entre les arbres; on peut y voir trois avantages : d'abord, cela libère la surface du trottoir pour le piéton, ensuite, cela permet d'estomper par le végétal la zone de parcage des véhicules (intégration visuelle, mais non occultation), enfin cela permet de réduire la vitesse de circulation sur la chaussée sans passer, ni par la réglementation, ni par des équipements lourds du type "gendarmes couchés" ou "chicanes". Le végétal n'est plus seulement une question d'agrément ou d'ornementation de la rue, il devient un instrument inédit et naturel (en un double sens) de modération du trafic; il y a derrière cette attitude un enjeu nouveau pour le service des parcs et promenades; son ambition peut être, par des plantations judicieuses, de contribuer à la redéfinition des rythmes et des vitesses de déplacement dans la ville (en même temps elle peut être d'inventer un nouveau type de rue, qui, dans l'histoire de l'urbanisme, se situera entre la tendance "tout voiture" et la tendance "tout-piéton".

Ceci suppose une fois de plus que soit mise en place une structure administrative spécifique, une "commission des alignements" qui, sous la responsabilité conjointe de responsables des parcs et promenades, de l'urbanisme et de la voirie, serait chargée d'étudier les possibilités et les modalités de mise en oeuvre de chaque cas. Mettre le végétal au service d'une politique de modération du trafic et de reconquête des espaces disqualifiés, tel peut être l'enjeu de ce programme.

Pour un programme directeur

Si les recommandations précédentes peuvent avoir des implications directes sur la conception d'un plan directeur, au sens où elles définissent des objectifs à atteindre pour améliorer la structuration du territoire, celles que nous proposons pour conclure concernent plutôt l'élaboration d'un programme directeur, c'est-à-dire les moyens à mettre en oeuvre

pour se donner des chances d'atteindre de tels objectifs. Le plan fournit des orientations dans l'espace, le programme doit en préciser les modalités de réalisation dans le temps. Nous ne voulons pas ici parler de phasage concret sur des opérations déterminées, mais plutôt de celui des démarches et des règles de fonctionnement à adopter pour concrétiser, par étapes, les objectifs désignés.

Nous plaillons ici pour un changement d'attitude fondamental dans les procédures habituelles de l'administration. On a trop souvent tendance à opposer un urbanisme rationnel, fonctionnel et efficace à un urbanisme sensible, poétique mais non opérationnel. Or, parmi les domaines qui touchent l'urbanisme, le "champ" des parcs et promenades est sans doute celui dans lequel cette opposition apparaît avec la plus grande évidence comme totalement dénuée de sens. Un arbre, une allée, un parc public remplissent sans doute des fonctions (d'ornementation, de récréation ou de purification), mais ils ne s'y réduisent pas et sont avant tout, si technicien soit-on, des éléments sensibles du paysage urbain, qui ont une valeur symbolique, affective et sociale fondamentale.

Comment alors intégrer ces différentes dimensions dans une démarche opérationnelle ? Une fois de plus, l'analyse de contenu des entretiens nous indique la voie en nous amenant à distinguer trois grands types de rapport au monde, qui renverront à trois modes d'intervention potentielle sur le territoire :

- le rapport de connaissance, qui suppose une représentation quasi objectivée des espaces verts lausannois, considérés comme un élément de l'*environnement* urbain;
- le rapport vécu, qui au contraire relève d'une expression subjective d'usages et de pratiques fusionnelles avec les parcs et promenades, qu'il faut alors envisager comme un *milieu* dans lequel l'habitant vit, sans lequel il ne pourrait vivre, mais dont il n'a pas de représentation claire, puisqu'il est plongé dedans;
- le rapport sensible, enfin, qui suppose une expérience esthétique (au sens étymologique autant qu'au sens moderne) du jardin, de l'arbre ou de la végétation, qu'il faut alors considérer comme les éléments actifs d'un *paysage*.

Ces trois types de rapport ne sont évidemment pas exclusifs les uns des autres, mais au contraire toujours conjoints et interférents dans l'appréhension d'une réalité. Nous avons tous à la fois une certaine connaissance, un certain vécu et une certaine sensibilité des espaces ou des lieux de verdure que nous fréquentons; et la distinction entre approche environnementale, approche médiale et approche paysagère ne

fait que dire que ce sont là trois modes de lecture du même monde, trois façons différentes de s'en faire une image, trois façons de le concevoir.

Du même coup, ils renvoient à trois champs d'action opérationnels que nous préconisons d'équilibrer et de mener toujours en parallèle dans l'élaboration d'un programme directeur : le diagnostic, la gestion et la création.

1. LE DIAGNOSTIC

Du côté du diagnostic, il faut poursuivre constamment l'effort d'objectivation des phénomènes, en recourant aux diverses disciplines qui sont concernées par la problématique des espaces verts urbains - de l'écologie naturelle de la flore ou de la faune urbaines à l'écologie humaine des usages, des pratiques et des symboles de la nature en ville.

Un travail d'inventaire, de recherche et de classement systématique d'informations sectorielles qui peuvent intéresser le concepteur ou fournir un matériau de réflexion pour toute intervention doit à ce niveau être soutenu en permanence. Des études ponctuelles peuvent être promues dans chacun des champs ou sur des sujets particuliers : études écologiques, historiques et architecturales en particulier.

Par exemple, l'étude bio-géographique des différents écosystèmes urbains devrait permettre de typifier leurs *potentialités évolutives* et de constituer un matériau de base pour l'étude de cheminements transversaux dans la ville (constitution à terme d'un tissu écologique reliant entre eux des biotopes autrement isolés les uns des autres); autre exemple, on a pu mettre en évidence l'importance de *la porte de jardin* dans l'imaginaire lausannois : une analyse documentaire et topologique de la diversité de ces portes paraîtrait intéressante à promouvoir, de manière à cerner les raisons de ce fondement imaginaire et à dégager des principes d'organisation typiquement lausannois. Ou encore, un historien de l'architecture suggérerait d'extraire des inventaires de l'INSA la succession des projets urbains oubliés parce que non réalisés sur des terrains stratégiques comme Derrière-Bourg, Georgette, Saint-François ou autre - reconstruire de la sorte une image de "la ville qui n'a pas abouti", une image de la ville des projets non réalisés. Pour notre part, nous ressentons le besoin de poursuivre une réflexion transversale par des observations minuscules sur les usages et les pratiques du jardin et de travailler à la constitution d'un *répertoire de motifs*, au sens où nous avons défini ce mot plus haut.

Mais c'est surtout à un mode de collecte, d'accumulation et de constante mise à jour des informations fournies par des disciplines très différentes qu'il faut travailler. Nous avons proposé dans ce travail un fichier de "cartes d'identité" des sites concernés; celui-ci pourrait être informatisé et son usage pourrait devenir interactif et cumulatif à la fois. Il faudrait créer une sorte d'*observatoire permanent* des parcs et jardins de la ville, sans cesse alimenté par les études effectuées comme par les observations sur le terrain des professionnels, voire des usagers eux-mêmes. Chaque terrain peut ainsi avoir sa carte d'identité constamment mise à jour et constituer une sorte de document de référence croisant des informations techniques, des anecdotes vécues et des perceptions sensibles, pour toute intervention sur le site.

L'urbanisme, traditionnellement, privilégie la dimension technique et objectivante de la connaissance de l'environnement et de son diagnostic. Mais par la linéarité des processus de décision et de programmation, le temps qui s'écoule entre une réalisation et le diagnostic est tel que celui-ci se trouve souvent complètement périmé lorsque l'on parvient au stade de la réalisation. L'objectif, ici, est donc double :

- faire du diagnostic un *outil d'aide à la création* et non un instrument de décision : d'où la nécessité de réorienter cette activité vers une fonction qui le situe à la fois en amont et en aval de la fonction habituelle du diagnostic - en faire un *réservoir de concepts* dans lequel puisse puiser le créateur ou le programmeur;
- faire en sorte que ces procédures de diagnostic soient constamment mises à jour et autorisent une *actualisation permanente de l'état des lieux*.

2. LA GESTION

Second champ d'action. Il faut agir sur la dimension "médiale" des parcs et jardins, c'est-à-dire sur leurs conditions d'usage et les représentations qui y sont associées. Deux démarches parallèles sont proposées.

La première est classique et renvoie à l'activité traditionnelle des institutions existantes. Elle relève d'une attitude qui peut être qualifiée de *défensive, patrimoniale et normative* : il s'agit de gérer les espaces verts de la ville comme un patrimoine à défendre, à promouvoir, éventuellement à rentabiliser.

D'un côté, cela peut conduire à lancer des *expériences muséographiques* inédites. Nombreux sont ceux, parmi nos interlocuteurs, qui mettent en garde contre cette tendance, et l'on ne peut que redouter que les effets de muséification et d'aseptisation des centres villes historiques n'en viennent à se développer dans les espaces verts. Le charme de Lausanne et le plaisir d'y cheminer viennent souvent, comme on a vu, plutôt du sentiment que la nature n'y est pas trop aménagée. Mais il est possible d'imaginer des formes très différentes de "muséographie" en exploitant les techniques de la scénographie urbaine, les possibilités du cheminement, de l'itinéraire dans la ville, ...; et le "jardin" (mais peut-être s'agit-il justement d'un cheminement) qui serait à l'écologie de cette fin du XXème siècle ce que le jardin botanique a pu être à la biologie de la fin du XIXème siècle reste à inventer ¹⁷.

D'un autre côté, cette attitude défensive doit conduire à établir et à renouveler les *normes techniques et réglementaires* aussi bien dans les domaines de l'usage (évolution des pratiques, seuils de fréquentation, ...), de l'entretien (évolution des techniques de jardinage, des habitudes et des savoir-faire) ou de l'équipement (cf. les exemples de ponts, passerelles ou quais sans barrière), que dans ceux de la construction, de l'urbanisme ou de la voirie (si l'on tient compte de la nécessité d'un renforcement des liens entre services différents et de la création de commissions transversale du type de celles que nous proposons plus haut). Dans ce cas aussi, nombreuses sont les personnes qui dénigrent les méfaits de la normalisation; mais force est de constater qu'elles sont nécessaires : simplement, et ceci est une recommandation majeure, il faut instituer d'une part des procédures de contrôle de l'efficacité effective des normes, d'autre part des procédures de réajustement périodique desdites normes - d'où l'intérêt d'un "observatoire permanent des parcs et jardins".

La seconde démarche, inédite, devrait à l'inverse être qualifiée d'*offensive*. L'attitude patrimoniale, comme l'attitude normative, ne peuvent assurer de résultats tangibles que sur des territoires restreints (on ne peut classer et protéger qu'un nombre réduit d'objets ou de sites) et de nombreux effets pervers peuvent menacer le reste du territoire (qui, faute de modalités de contrôle adaptées, est en quelque sorte livré à lui-même). Or, c'est précisément "le reste" qui fait "le gros" du territoire urbain et qui constitue ce que nous appelons notre "patrimoine ordinaire".

¹⁷ A l'organisation taxinomique et aux effets de collection qui sont le propre du jardin botanique du XIXème, devrait se substituer une organisation éco-dynamique qui réponde aux tendances actuelles de cette discipline.

En termes d'espaces verts, ce sont en particulier tous les jardins privés ou les abords des immeubles collectifs qui sont ainsi livrés à eux-mêmes, c'est-à-dire menacés "par défaut" par une sorte d'acculturation généralisée : cette acculturation peut être passive - c'est le cas, pour être rapide, du nouveau propriétaire de villa, qui ne bénéficie plus aujourd'hui d'une culture familiale de jardinage et se trouve ainsi démuné face aux stéréotypes d'aménagement véhiculés par la publicité ou par les "paysagistes" professionnels; mais elle peut aussi être active - c'est le cas, notamment, du promoteur immobilier, qui ne fait qu'exploiter une réglementation quantitative l'obligeant à respecter des rapports de surfaces compensatoires entre le bâti et le végétal et cherchant à flatter les fantasmes de la clientèle. On sait qu'il y a là une tendance évolutive lourde qui peut être fatale pour l'image de Lausanne et contre laquelle il est extrêmement difficile de lutter : il ne s'agit plus en effet d'intervenir sur le terrain, mais d'agir sur le regard - non plus plaider pour un habitat contigu et lutter contre l'espace résiduel, mais commencer un travail beaucoup plus profond de refondation d'une culture du végétal et du jardinage. Comment redonner des savoir-faire ? Comment modifier l'image du jardin gazon-thuya-piscine ? Comment démonter les standards et les stéréotypes culturels qui font l'appauvrissement de l'espace vert et qui font que les gens acquiescent devant des aménagements médiocres ?

Plusieurs domaines d'action peuvent être suggérés suivant le type de clientèle visée :

- *politique d'incitation* (formation permanente, subvention, label, commande de l'Etat) auprès des professionnels du jardinage, horticulteurs, pépiniéristes et super-marchés pour qu'ils offrent une plus grande diversité - recenser tous les moyens possibles pour autoriser un travail à plus long terme (principes de programmation, commandes d'Etat séquentialisées, essences nouvelles, arbres âgés, ...);
- *stratégies d'information et de participation* pour encourager les habitants et les propriétaires privés à traiter leur jardin plus librement - à laisser la végétation déborder, ...; recenser tous les moyens d'établir des relations nouvelles entre l'entretien de l'espace public et celui de l'espace privé (laisser plus de liberté au propriétaire sur la rue, offrir un service d'assistance technique, organiser une fête du printemps, de la musique ou autre qui soit l'occasion d'ouvrir les jardins et espaces privés, ...);
- *montage de réseaux hybrides* associant des compétences contrastées en matière de jardinage et de paysagisme - par exemple par des aides accordées à des associations de quartier

PFE IGA
ANALYSES
PHYSIQUES

(expériences de gestion de composts de quartier à évaluer, à simplifier et à transposer pour d'autres activités), par des facilités accordées à l'embauche d'habitants du quartier ayant des compétences en matière de jardinage (retraités ou pré-retraités, immigrés, chômeurs) ou encore par l'organisation de services d'assistance technique à domicile (initiation à la taille, à la greffe, ...) pour celui qui aménage son jardin lui-même.

3. LA CREATION

Mais il faut aussi soutenir la création. Parallèlement aux programmes de diagnostic et de gestion, il faut mettre en plan un programme de création. C'est la troisième dimension, trop souvent oubliée ou mal traitée, c'est-à-dire traitée comme quelque chose d'exceptionnel, qui ne concerne que des grandes opérations monumentales, lancées épisodiquement, au coup par coup - coup médiatique pour élu local ou au contraire part maudite pour une administration plus frileuse. Or, on a pu insister à de nombreuses reprises sur la nécessité de marquer notre époque ou de révéler les strates historiques de l'aménagement des parcs et promenades, de manière à léguer aux générations futures des espaces et des aménagements qui soient dignes de ceux que nous ont laissés les siècles précédents. La question est donc ici d'intégrer cette exigence de création à tous les niveaux de l'activité.

Il n'y a évidemment sur ce plan aucune recette à donner, car il s'agit de faire appel au concepteur et de lui faire confiance pour développer des projets intéressants qui reflètent notre culture contemporaine, mais il faut insister sur le fait que ces projets peuvent être ambitieux ou modestes, spectaculaires ou occultes.

La création ne doit pas être envisagée comme un surplus que l'on se paye quand on le peut. Elle doit être entendue dans un sens à la fois plus large et plus opératoire : son but n'est pas en premier lieu de faire un beau parc, mais d'alimenter la réflexion sur l'adaptation permanente des connaissances et du vécu des parcs et jardins, d'aider à poser de nouvelles questions qui amènent à faire de nouveaux diagnostics sur des caractéristiques ignorées jusqu'alors, ainsi que d'inventer de nouveaux modes de gestion. La création doit être le moteur du diagnostic et de la gestion et réciproquement; il doit y avoir interactivité constante entre ces trois champs.

Concrètement, nous préconisons donc un système d'appels d'offres cycliques et réguliers auprès des concepteurs, par exemple sous la forme d'un concours annuel, dont l'ambition peut être réglée en fonction des conditions budgétaires du moment mais qui ne devrait pas être abandonné pour des raisons de crise. Mais le lancement de tels appels d'offres doit être envisagé comme une activité permanente en soi : cela nécessite en effet que soient constamment reformulées et réactualisées des problématiques spécifiques. Deux types de procédures peuvent a priori être distinguées, qui pourraient alterner dans le temps :

- des *concours sur des sites particuliers* - par exemple l'aménagement d'un nouveau parc ou d'un nouveau square, la réhabilitation végétale d'une rue, ou encore la conception d'une grande traversée de la ville;
- des *concours thématiques* - principes de reconquête des espaces résiduels en milieu péri-urbain, modalités de reconquête des alignements, "quelles inventions pour une réglementation plus créative", "la culture écologique ordinaire", "l'arbre comme instrument de modération du trafic", "le mobilier du jardin public", "la porte du jardin", "la chaise", ...

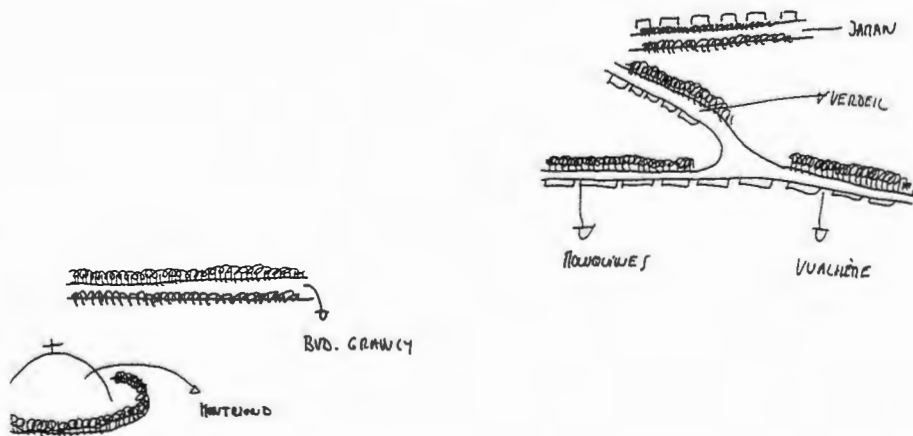
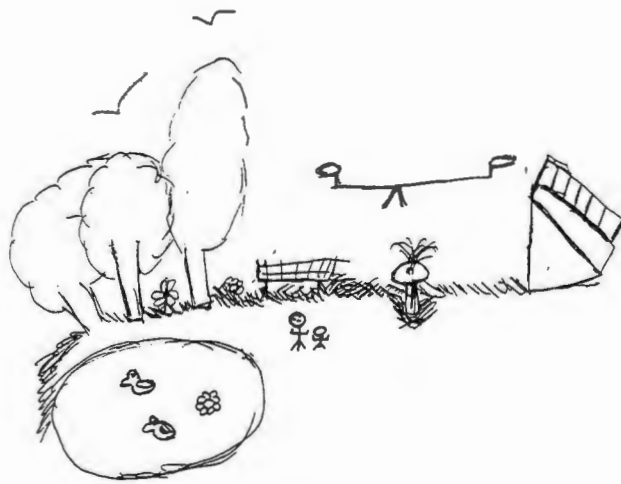
* *
*

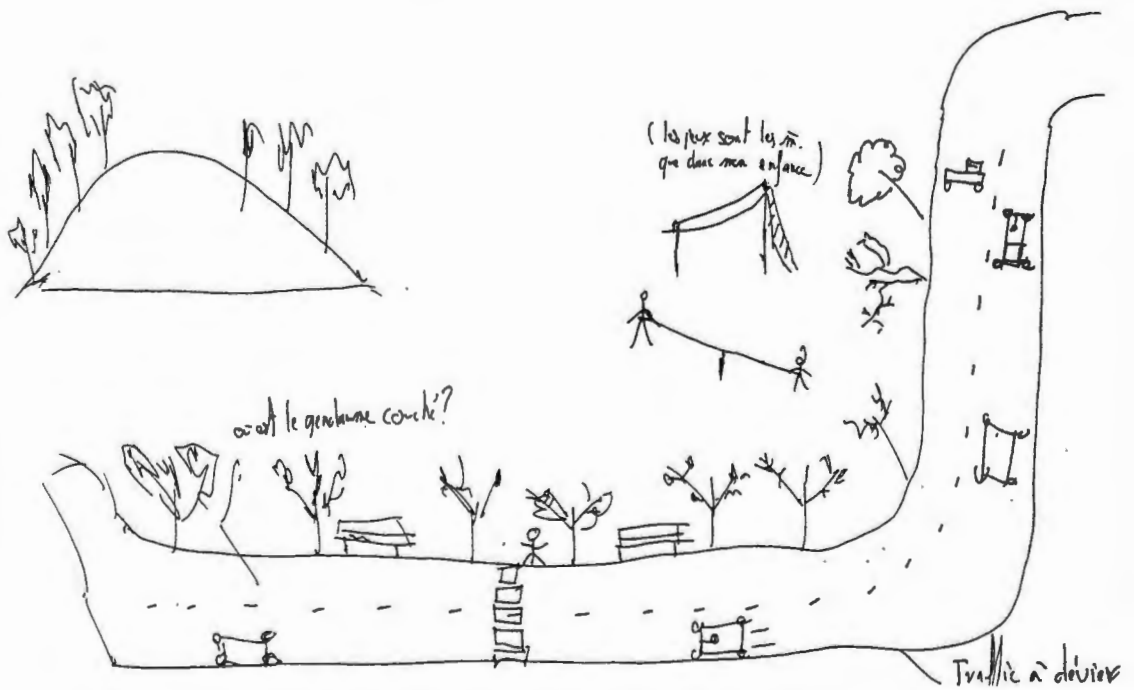
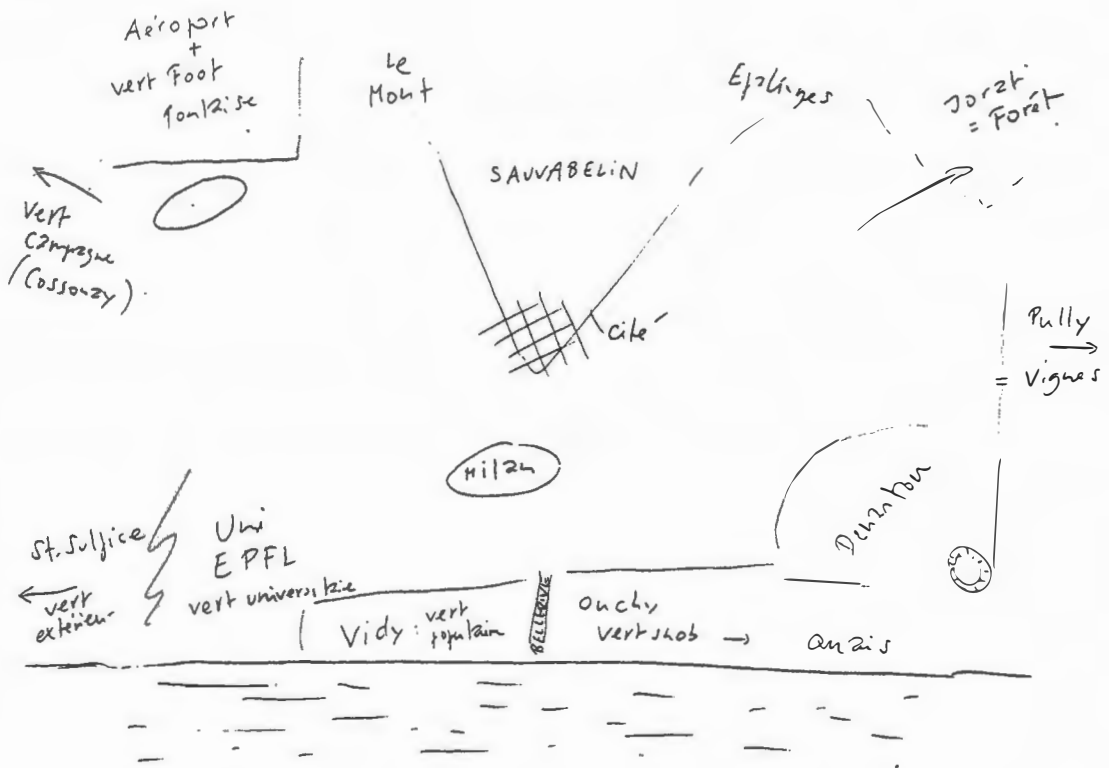
Le connu, le vécu, le sensible; approche environnementale, approche médiale et approche paysagère; diagnostic, gestion, création. Telles sont donc les trois dimensions que nous proposons de mettre en avant de manière institutionnelle pour clarifier les intentions souvent confuses d'un service de programmation; insistons sur le fait que ce n'est pas le contenu des activités qui change (même si des propositions complémentaires sont faites), mais c'est leur distribution, leur pondération et leur interactivité potentielle.

Il y a là peut-être les fondements organisationnels pour une "administration de rêve", au sens où elle deviendrait ce qu'elle devrait toujours être, à la fois connaissante, vivante et sensible. Mais ne pas croire qu'il s'agit là d'une rêverie chimérique : les trois qualificatifs désignent très directement les secteurs opérationnels que nous avons esquissés ci-dessus et dont il ne nous reste plus qu'à dire qu'ils pourraient constituer les trois sections d'un service des parcs et promenades performant et ouvert sur les autres services de la municipalité : la *Section Diagnostic*, la *Section Gestion* et la *Section Création*.

Annexe 1

Echantillon de cartes mentales





? Point de vue déterminé par une pédagogie-famille -

Ades à colorier

Sous le Rouvrai, vers l'Herminage :
 petit domaine plaisir pour un oisif
 pas été créé exprès (opportunistement, à l'aveugle)

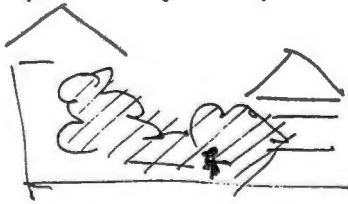
Prêt à Belmout

parc M. Repos
 car forme carrée, regardé plusieurs fois par les profs. Avec quelques exceptions.

quelques grands arbres - calans.

lac et tout ce qui s'en suit (Bourget, Lutry) un lit de saisonniers: étudiants en G., Evénements / activités en l'air.

- Interprétation (Pur - public)



Déclassement:

- Jense
- Jardin botanique
- Cosmétiques
- Parcs

Combiner / interpréter.



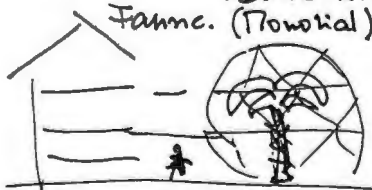
Utile + agréable

Fonctionnalité

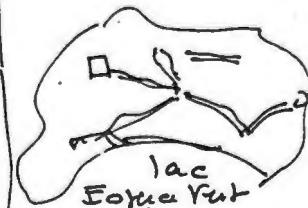
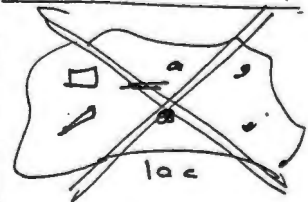
Donner un sens pratique aux esp. v. Circulation (points particuliers éjectables)

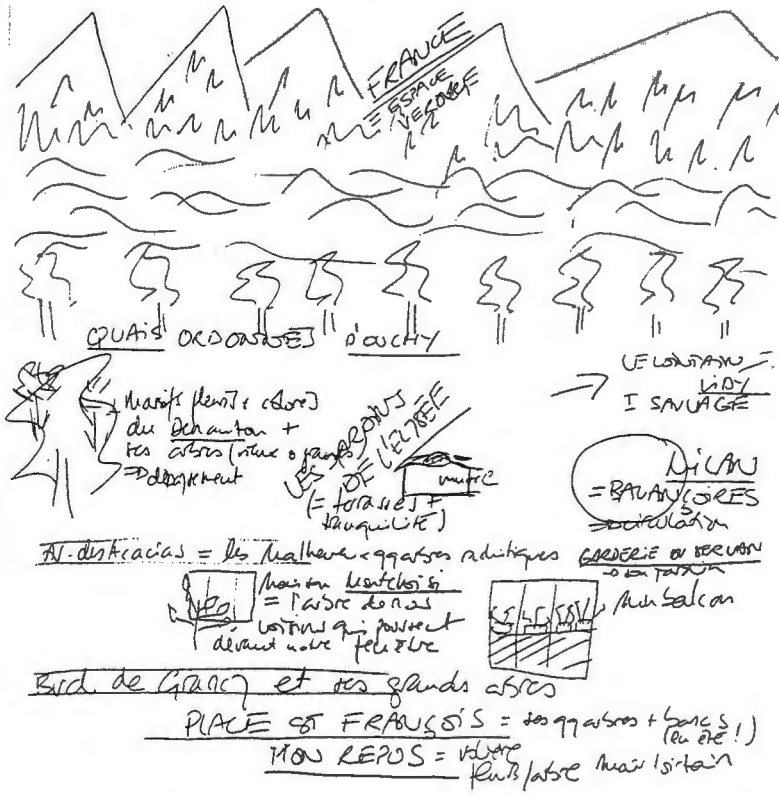
Vie Nocturne.

- Richesse ← végétale, culturelle, historique, éducationnelle.
 Famine. (Potential)

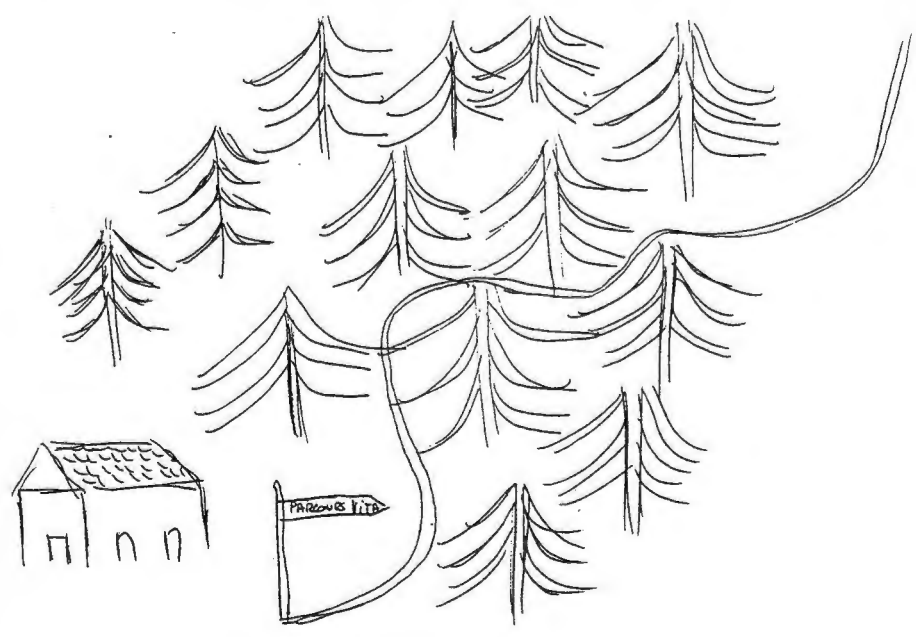


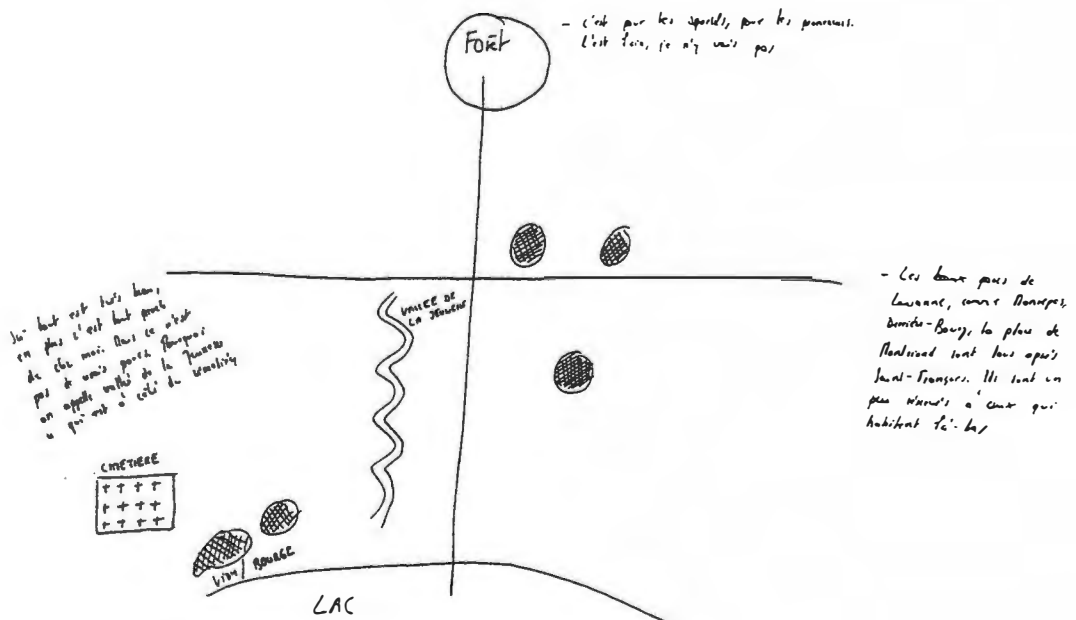
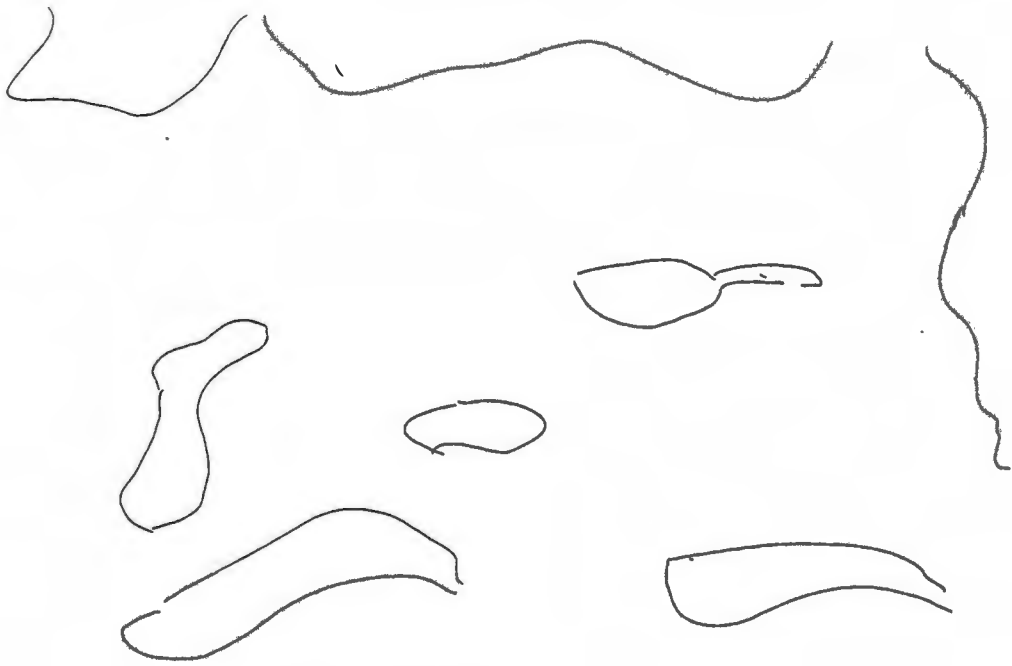
Appropriation participation (jeunes + amateurs)

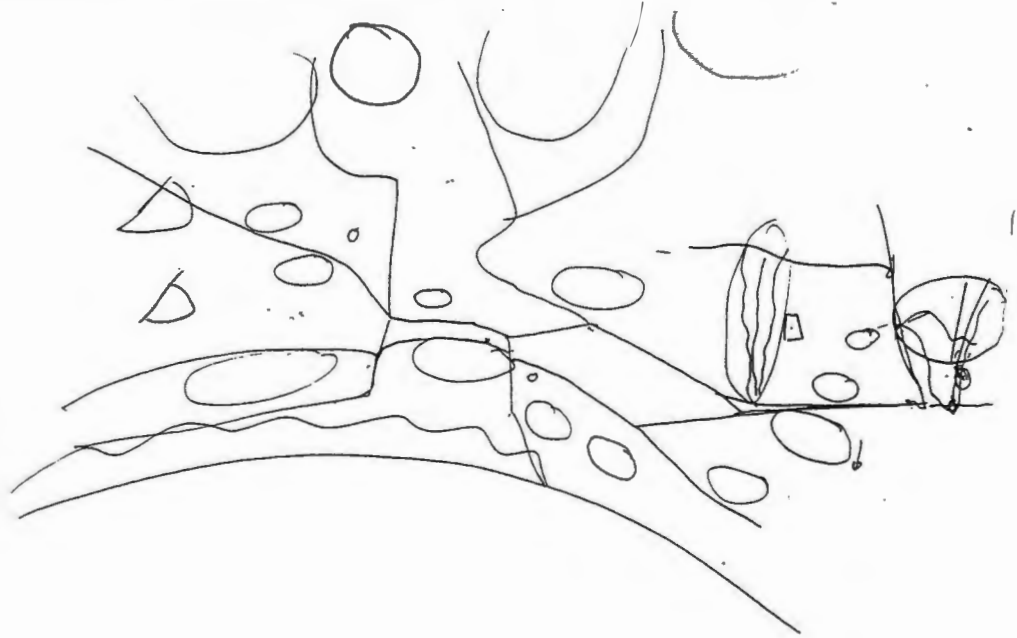




CHALET A GOBET (en haut de la ville, au lac!..)

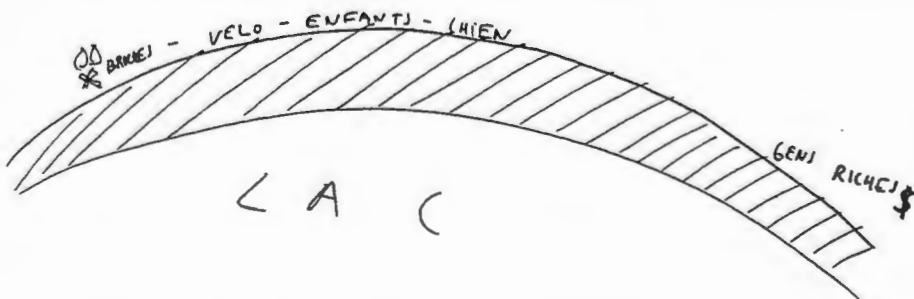


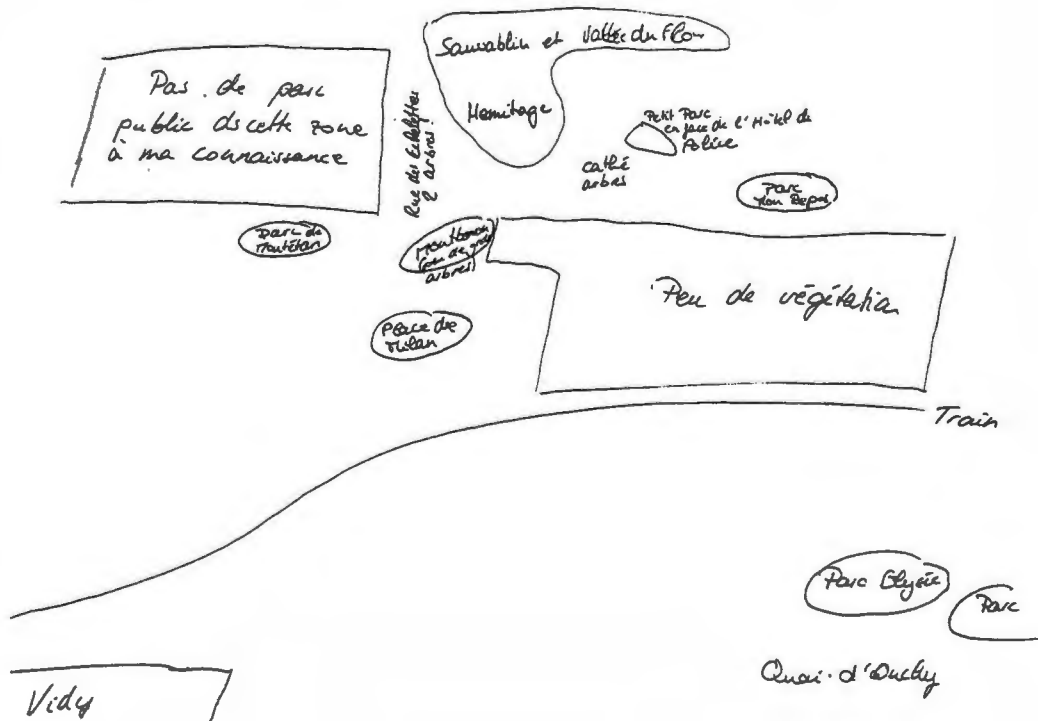
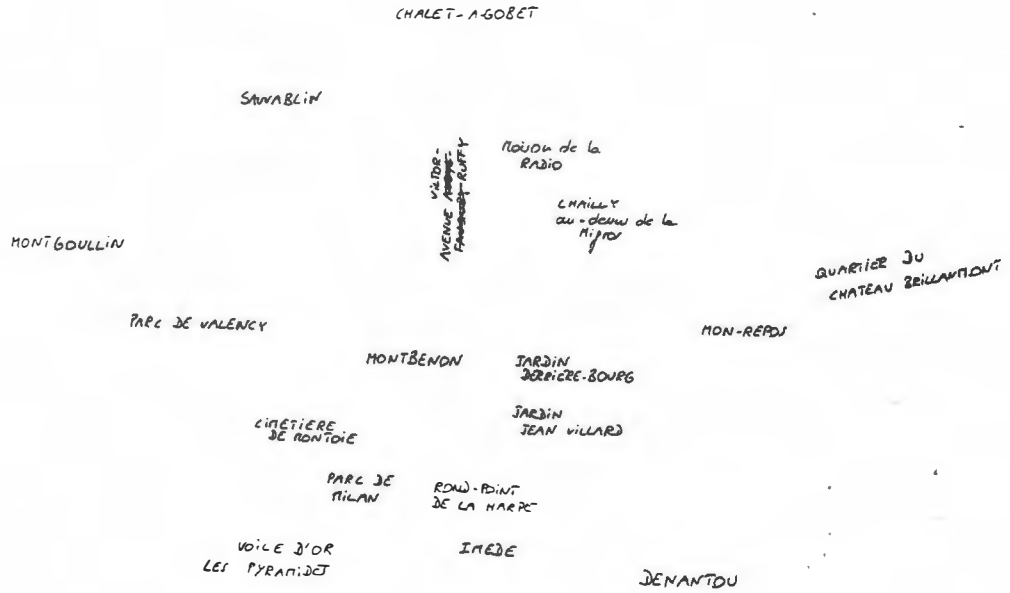




Combe-ville
 beaucoup trop de
 voitures, pas assez
 de vélos

partons pour l'ouest
 (beau-père)
 bonnes adresses
 beaux fruits, légumes
 crues mairies, de la
 campagne





Annexe 2

Fichier d'analyse

L'ensemble des fiches descriptives établies ici ne le sont que sur la base des situations ou terrains qui ont été évoquées au cours des entretiens. Il n'y a donc aucune exhaustivité, mais le degré de remplissage des grilles donne une indication sur la fréquence de citation ou la richesse des évocations. Ces fiches ont été redistribuées dans quatre classes : les "parcs et jardins publics", les "rues", les "configurations typiques" et les "itinéraires".

Ces fiches, incomplètes, sont ici montrées à titre indicatif. Elles visent à préfigurer ce que nous entendons par "carte d'identité végétale" (cf. chap. 1). Elles sont conçues, à ce stade préliminaire, comme un moyen d'accumuler, de préserver et de classer les informations recueillies par des techniques très différentes - en l'occurrence les cartes mentales, les réunions de groupe, l'observation directe sur certains terrains. Mais il faut insister sur le fait que l'intérêt de telles fiches réside dans la possibilité d'être constamment enrichies par d'autres sources, depuis l'observation *in situ* jusqu'à la lecture savante, depuis l'anecdote la plus minuscule jusqu'au discours le plus construit.

Parcs et jardins publics

Vidy

Espace Représentation claire d'une unité spatiale qui compte à l'échelle de la ville entière. Déplacement voire effacement de la limite littorale entre la terre et l'eau. L'ouverture sur le lac renvoie à une intériorité, un peu comme si le parc s'appropriait le lac (par l'activité de loisir - débordement jeunesse et sports -, par le visuel - continuité du plan d'eau et du terrain - et par le sonore - pas de schizophonie).
Temps Mémoire de l'exposition de 64. Image de l'aménagement du XXème siècle.
Sémantico-culturel Métaphore organique ("le poumon de Lausanne"). Compensation ("contrepois d'Ouchy"). Lieu populaire par opposition à Ouchy. Imaginaire du soleil, du sport, de la jeunesse et de la santé.
Matière végétale Débordante : "mélange forêt-lac", intégration, intériorisation ou internalisation du lac au parc, "sauvagerie"
Qualité Echelle. Authenticité urbaine ("un vrai morceau de ville")
Qualification Américanisation. Domestication du sauvage
Qualitativité
Expressions remarquables "C'est le vrai poumon de Lausanne, avec son mélange forêt-lac. Grâce à l'aménagement, le lac devient en quelque sorte un parc. C'est une vraie mise en valeur (CM4)." "C'est sauvage, ça fait le contrepois d'Ouchy, qui est un vrai morceau de ville" (CM16) +(CM22). "Ça a été paysagé sauvage" (R2). "C'est un phénomène incroyable de discipline civique et de permissivité dans cette ville de flics, où les barbecues, les poubelles et les équipements offerts restent" (R4).

Vallée de la jeunesse

Espace Les commentaires se focalisent sur les caractéristiques spatiales de la Vallée : pente, horizon, couloir visuel... Lieu de passage beaucoup plus que de "garage" et plus précisément passage de la ville au lac
Temps Mélange d'activités, de générations et de temporalités différentes, qui crée le hors-temps qui serait propre à l'usage des parcs urbains.
Sémantico-culturel Un interviewé mentionne la juxtaposition du cimetière et de la "Vallée de la Jeunesse". Valorisation des activités différentes. Espace de paix, de liberté et de consensus. Parc dont le confort est fondé sur une non-appropriation privative.
Matière végétale Dominance de la pelouse dans l'imaginaire de la Vallée
Qualité Simplicité ("neutralité") de l'aménagement. Ouverture spatiale et sociale. Mixité des usages. Pente comme guide sans contrainte, comme guide de la nonchalance
Qualification Minimalisation (C'est guère qu'une grande pelouse) Idéalisation. Dilatation
Qualitativité
Expressions remarquables "Il y a du mélange, des enfants et des personnes âgées, des chiens et des poussettes" (CM14). "En fait, c'est pas très beau, c'est guère qu'une grande pelouse. Mais il y a la pente qui ouvre l'espace avec le lac à l'horizon" (CM14-18).

Parc Monrepos

<p>Espace Opposition entre les deux parties du parc : le haut froid, sombre, humide, judiciaire, ruinesque, pittoresque, nocturne, romantique et satyrique; et le bas ouvert, solaire, avec sa volière, sa piscine, ses pelouses, ses arbres périphériques et la présence de la ville. Plaisir de se perdre, du recoin.</p>
<p>Temps Présence d'un temps passé, un peu de nostalgie dans les vieux arbres ou les jeunes filles de pensionnat. Rôle du parc dans le développement de l'enfant : "on se voit grandir" (le parc comme toise; enfant, le parc nous regarde de haut)</p>
<p>Sémantico-culturel Idée que le parc offre un service biologique ("purifier l'air"), éducatif ("volière") et esthétique ("un beau parc"). Le toponyme dit à sa manière le comportement attendu et effectif (le repos). L'usage semble différentiel entre la partie haute (personnes seules) et la partie basse (personnes en groupes, enfants accompagnés). Connotations opposées du jardin "romantique" (imaginaire germanique) et du parc à l'anglaise - opposition entre l'ouverture de principe des espaces de pelouse et la fermeture liée à l'importance de la couverture végétale qui porte très fortement ombre. Opposition entre le haut, permissif et le bas, organisé (R3)</p>
<p>Matière végétale Opposition entre densité végétale de la partie haute qui se porte ombre à elle-même (terreau, régime nocturne) et le dégagement de la partie basse qui met en valeur les grands arbres (clairière, régime diurne).</p>
<p>Qualité Dualité topologique et sémantique</p>
<p>Qualification Hygiénisation, didactisme</p>
<p>Qualitativité</p>
<p>Expressions remarquables "C'est un très beau parc, surtout à cause des grands arbres et des buissons, qui contribuent à purifier l'air" (CM11) + (CM22). "Evidemment, tout l'intérêt, c'est ces volières. C'est un parc qui est beau, qui est très bien dessiné, et en plus, il y a des choses à voir, des choses à apprendre pour les enfants" (CM6) + (CM20-22). "C'est le parc le plus feutré de Lausanne, d'où son nom. On pense à une autre époque, quand des nannies venaient promener des enfants, quand des jeunes filles de pensionnat se promenaient en chantant" (CMS). "J'aime pas, parce que c'est un parc vieux, sombre, qu'il y a un côté austère, sévère, solennel, lié à l'ancienneté du parc" et à la présence du tribunal fédéral qui crée la coupure (...); il a tout pour ne pas être un parc populaire" (R1). "On peut y lire très bien" (R1).</p>
<p>Proposition d'aménagement Reconversion de l'ancienne orangerie en restaurant populaire ("lieu public somptueux" - R1) et aménagement de l'avenue du tribunal fédéral pour rétablir la liaison entre les deux parties du parc (faire en sorte que ce soit la voiture qui traverse le parc et non le parc qui traverse la rue).</p>

Parc de l'Hermitage

<p>Espace Perception de la pente. Situation d'éminence. Surplomber la ville (avant de la pénétrer). "Espace transitionnel" (entre le sauvage et l'artifice). Espace imaginaire, ouverture à l'imaginaire.</p>
<p>Temps Gardien du patrimoine. Nostalgie. Valeur archétypique.</p>
<p>Sémantico-culturel Lieu de passage et itinéraire raccourci (un moyen de mettre en scène et de pénétrer la ville). Lieu de prestige à forte valeur symbolique, lieu de valeur sûre et d'exposition de valeurs sûres. Ancienne campagne (c-à-d un reste préservé et protégé, un "îlot de campagne").</p>
<p>Matière végétale</p>
<p>Qualité Porte de la ville. Mixité. Complexité.</p>
<p>Qualification Archétypisation</p>
<p>Qualitativité</p>
<p>Expressions remarquables "C'est un îlot de campagne dans la ville" (CM10) + (CM12). "C'est un vrai passage d'un point à l'autre de la ville et sur une forte ligne de pente" (CM12). "Malgré la pente raide, on ressent une très agréable situation d'éminence" (CM6) + (CM7). "Aller dans ce parc, c'est un peu aller chez Monet à Giverny". "J'aime beaucoup ce jardin, avec ses grilles rouillées entr'ouvertes, ses vestiges de jardin aménagé retourné à l'état semi-sauvage, plus son coin de verger merveilleux, les traces de l'ancien funiculaire... C'est un espace transitionnel entre le caractère aménagé du parc et le côté sauvage de la forêt de Sauvabelin. Il y avait, surtout avant le nouvel aménagement de type stérilisation propre en ordre, un mélange de culturel, de sauvage et d'utilitaire - un côté magique" (R2).</p>
<p>Proposition Réhabilitation du funiculaire (lien avec la ville, musée, Sauvabelin, habitation, réinterprétation du site de Sauvabelin, lac, zoo, ...) + itinéraire</p>

Parc Denantou

<p>Espace La pente est ici comprise à la fois comme ce qui autorise une échappée visuelle sur le paysage lointain et ce qui induit une certaine nonchalance dans le cheminement. Contraste entre une très grande ouverture dans espaces de pelouse (lieu d'exposition de soi à distance - amoureux, dames à chien) et des espaces plus secrets s'articulant autour (jeux d'enfants, bassin, bosquets de fleurs, monument, ...)</p>
<p>Temps Condensé d'histoire et de souvenirs attachés à l'ancienne propriété Denantou.</p>
<p>Sémantico-culturel Mélange de mystère et de banalité. Représentation du biotope.</p>
<p>Matière végétale Contraste entre traitement du parc et l'"anarchie végétale" laissée à certains endroits.</p>
<p>Qualité Ouverture sur le paysage. Exception qui confirme la règle (fouillis végétal dans le parc lissé). Diversité fonctionnelle et topologique (unité et séparation des</p>
<p>Qualification Tutélarisation. Affabulation. Ecologisation</p>
<p>Qualitativité Sentiment de glissade</p>
<p>Expressions remarquables "Il y a tous ces grands arbres magnifiques, qui ont un côté tutélaire" (CM5) + (CM6-22). "Le parc a un rapport explicite avec le lac, ce qui contribue en fait à le prolonger" (CM1). "Il y a un incroyable étang, avec un vieux et énorme poisson rouge. Pour moi, c'est la définition même du biotope" (CM5). "L'étang est à la fois banal et très mystérieux, et l'on se pose des questions : est-il profond, contient-il un monstre ?" (CM9). "A côté de l'étang, il y a un massif de fleurs très fouillis, peu soigné, vraiment extraordinaire, unique à Lausanne. On laisse dans ce parc pousser des fleurs dans le gazon, il y a de l'anarchie végétale" (CM1). "Avec cette pente douce, on a le sentiment de glisser naturellement vers le lac" (CM1). "On sent ici une politique explicite de prestige, finalement assez réussie" (CM5). "C'est le type-même du parc bourgeois et étouffant, qui parvient malgré tout à conserver du charme, parce qu'il est troué d'objets surprises qui renvoient à ma propre histoire, à ma propre sensibilité : un arbre mort qui fait toboggan, arbre qui sert de cabane, un bosquet-cache" (CM12).</p>

Parc de l'Elysée

<p>Espace Pente. Dégagement visuel. Effet de cascade.</p>
<p>Temps Rythmicité des activités</p>
<p>Sémantico-culturel Trace vivante de l'ancienne campagne. Ambiguïté du rapport public-privé : statut intermédiaire qui autorise des comportements "privés" (se coucher dans l'herbe, marcher sur les pelouses, sentiment que des gens vivent ici). On est plus dans un jardin que dans un parc public. Sentiment d'initiation (il y a ceux qui connaissent et les autres) ?</p>
<p>Matière végétale Tension entre arbres d'ornementation et arbres fruitiers, entre les plantes jardinées et les jachères ou le jardin potager.</p>
<p>Qualité Mixité fonctionnelle (détente, culture et observation). Belvédère</p>
<p>Qualification Privatisation. Familiarisation (à la fois au sens appropriation et sentiment que le lieu est habité par une famille).</p>
<p>Qualitativité</p>
<p>Expressions remarquables "C'est surtout la qualité des arbres, et le fait qu'on y trouve des arbres fruitiers" (CM18) + (CM6). "C'est pas tiré au cordeau" (CM5). "Y a pas de dictature de l'aménagement pour les enfants. C'est un vrai parc pour passer, pour traverser" (CM5) + (CM2). "On sent très fort la pente. Ici, on ne jouera pas au ballon, soit on traversera le parc, soit on s'y couchera pour ancrer son corps" (CM2). "C'est un vrai espace mixte, à la fois jardin de détente, espace culturel et observatoire" (CM8) + (CM7). "On a beaucoup de dégagement visuel" (CM7). "C'est un vrai parc, avec des jachères et des irrégularités. On a le sentiment d'être chez des gens" (CM16) + (CM2-6). "Comme il est peu tondu, il induit des activités de repos du corps, de solitude, d'oubli de soi et d'intimité. C'est un parc qui évoque la propriété privée, il incite au respect, mais en même temps, on ose marcher sur la pelouse. On a l'impression que des gens vivent ici, et pas seulement des vieux et des mères de famille" (CM7). "En bas, il y a un jardin vieillot, avec des tomates et des haricots" (CM1). "La pente permet un usage annuel : jouer au foot, glisser, luger, et pourquoi pas skier" (CM7).</p>

Promenade Jean-Jacques Mercier

Espace L'architecture, la structure et l'intentionnalité du dessin sont très fortement perçus. Pente, balcons, escaliers, paliers, symétries, répétitions. Convexité de la pente qui ne permet pas de vision globale du jardin (d'en haut, on ne voit pas le bas, et inversement) et incite au déplacement. Paradoxe entre une vue lointaine ouverte et focalisation du regard sur ses pieds et sur la proximité immédiate.
Temps Temps du passage : C'est un lieu d'où l'on part plus qu'un lieu où l'on arrive. Les vues ne sont pas stationnaires (on n'est pas dans le panoramique, on ne va pas voir la vue au sommet d'un belvédère), mais séquentielles (on regarde en passant et l'on découvre à mesure).
Sémantico-culturel C'est un jardin d'architecte (cf. jeu de mot sur dessin et dessein), plus qu'un parc ("un non-parc"). Connotation d'usage : passer et traverser.
Matière végétale Rien n'est dit sur le végétal. Le caractère minéral du lieu est par contre fortement souligné (y compris pelouses). Rapport paradoxal entre sonore et pente, entre la perception visuelle (belle vue en haut, fermeture en bas) et la perception sonore (bruit en haut, silence en bas).
Qualité Lisibilité de l'ordre et de la limite spatiale. Clarté de l'ordonnement. Principes de composition : découverte. Inutilité (R3).
Qualification Esthétisation
Qualitativité Sentiment d'évacuation
Expressions remarquables "C'est un très curieux parc, en fait, c'est le type même du non-parc, puisque c'est vraiment un passage. A part ça, il est très bien architecturé, on y sent un vrai dessein (et dessin) architectural" (CM15) + (CM9-19-22). "En même temps, il ne sert presque à rien" (R3)

Promenade de Derrière-Bourg

<p>Espace Structuration en terrasses. Traitement méticuleux, miniature et horloger. Echelle minuscule et situation urbaine.</p>
<p>Temps Programmation des aménagements floraux, voire des émotions esthétiques que l'on peut y ressentir; on sent une ingénierie du jardin; lieu pour personnes âgées.</p>
<p>Sémantico-culturel Ordre, code, miniature renvoient à culture locale. Signature de l'artiste. Représentation de la nature-harmonie. Référence orientaliste ? Connotation vieux, invalidité.</p>
<p>Matière végétale Précieuse et entièrement contrôlée. Compensation visuelle par rapport à environnement urbain contraignant - en particulier sur le plan sonore. D'où parfois le sentiment de leurre (on va pas nous la faire), de ridicule (acharnement sur le tableau floral - R3).</p>
<p>Qualité Programmation. Préciosité.</p>
<p>Qualification Miniaturisation. Esthétisation (comme critère dépréciatif)</p>
<p>Qualitativité</p>
<p>Expressions remarquables "On ne peut pas ne pas apprécier la qualité des aménagements floraux" (CM14) + (CM5-18). "Par endroits, il a presque une luxuriance tropicale" (CM3). "Il est très bien dessiné et il est surtout en terrasses" (CM9) + (CM19-20). "Il est évidemment très joli pour l'oeil, je pense que c'est le parc idéal pour des personnes âgées qui se déplacent à petits pas" (CM14). "C'est une espèce de lieu d'exercice d'art floral, une exagération d'esthétique florale, qui en fait un lieu d'isolement" (R1). "C'est le parc lausannois par excellence, car il représente le balcon - avec en même temps ce plaisir du panorama touristique, c'est une clé de compréhension de l'urbanisme lausannois; c'est un véritable ersatz du Saint-François d'avant les banques et la poste; et en même temps c'est aujourd'hui l'expression de l'hésitation lausannoise, car j'en viens à regretter le nouveau bâtiment de l'uniprix qui fait juste un étage de trop" (R4). "L'intérêt de Derrière-Bourg, c'est la protection du territoire, car sa présence empêche l'extension d'Uniprix (...). Ce sont des vides de la ville qui pallient à ce manque d'utilisation de la pente" (R4).</p>

Place de Milan, Montriond

<p>Espace Emboîtement d'échelles renvoyant aux trois appellations ("place" à l'échelle urbaine, "parc" à l'échelle du quartier, "colline" à l'échelle du jardin). Diversité des espaces (ouverts, fermés, jeux d'enfants, bassin, prairie, mails, terrains d'aventure, jardin botanique, ...). La colline constitue un espace de réserve pour l'ensemble de "la place" (réserve topologique et imaginaire). On tourne autour ("une sorte de zoo chlorophyllien" - R3). Clarté de l'orientation (différenciation entre les quatre faces) (R3). Echelle intermédiaire de la ville, point de vue extraordinaire du sommet de Montriond ("C'est le seul point de vue d'où l'on voit la ville, en tant que telle; le seul endroit d'où la ville apparaît plus forte que le paysage lointain; habituellement, les points de vue lausannois sont focalisés sur l'échelle lointaine, le lac et surtout les montagnes" - R1). Orientation "céleste", passage d'un imaginaire de l'horizon à un imaginaire ascendant ("Il n'y a plus de devant ou de derrière à la Ramuz, mais un au-dessus, qui est celui du ciel" - R4).</p>
<p>Temps Place des fêtes, cirque, fête du bois, Tracé spontané d'une diagonale façonnée par le passage des gens d'un angle à un autre de la prairie</p>
<p>Sémantico-culturel Diversité des toponymes (Place, parc ou colline de Milan ou de Montriond) qui attestent de rapports différents au lieu. Urbanité (l'échelle et le traitement font croire à l'existence d'une grande ville). Espace "démocratique". Sacralité ("on sait qu'on ne peut pas construire dessus", "une zone magique et mystérieuse" - R3) ("il y a un côté magique, le rapport avec le ciel" - R4).</p>
<p>Matière végétale Diversité des traitements et densité différentielle du végétal. Pas de chichi : prairie et non gazon, traces spontanées de cheminement, etc.</p>
<p>Qualité Absence de préciosité des traitements. Complexité topologique. Mixité sociologique. Complémentarité des différents espaces. Qualification : affabulation.</p>
<p>Qualification Affabulation</p>
<p>Qualitativité</p>

Expressions remarquables

"Il y a d'abord une très belle végétation, avec beaucoup de maronniers, qui font penser à des parcs comme Hyde Parc, c'est-à-dire des parcs très urbains en même temps que riches en nature. C'est un parc avec des arbres bourrus" (CM8) + (CMS-13). "Il y a une esplanade et un panorama qui dégagent l'horizon vers les Alpes. Grâce à la colline, il y a de la richesse et un effet de surprise obtenu par ce relief" (CM12) + (CM17). "Il y a une réelle qualité du point de vue, du panorama et de la hauteur; on a une vue à la fois sur le lac et sur la ville - ce qui est exceptionnel à Lausanne car les points de vue tendent à être dévalorisés" (R1). "C'est le seul parc de Lausanne où l'on trouve un vrai bassin. Et peut-être que la vraie polarisation du parc est obtenue par l'eau" (CM15). "C'est ni vraiment un parc, ni vraiment une place, et la vraie qualité tient peut-être à ce non-aménagement" (CM21). "J'apprécie beaucoup la variété des accès pour monter sur la colline" (CM12). "La colline : mystère de la découverte et de la progression" (CM1). "C'est un parc où les choses ont toujours l'air de fonctionner, il n'y a ni cris, ni problèmes" (CM21). "Il porte bien son nom, c'est un parc de grande ville étrangère, un peu sale, mais très bien" (CM2). "La colline autorise l'ascension et la surprise, elle permet de se cacher, de s'échapper, il y a une ivresse de l'altitude" (CM2) + (CM1). "C'est un parc où l'on va quand on est en colère : on monte et en haut on est calmé" (CM2). "C'est un parc où on voit venir les gens de loin, c'est un parc où on se regarde, où l'on se toise même" (CM2) + (CM6). "La colline est une colline de conte de fée, une vraie fausse montagne" (CM1). "C'est mixte, c'est populaire, c'est pas trop fliqué. On peut voir des gens qui font des broches le soir en été" (CM14). "La nuit, paraît-il, c'est un parc infréquentable" (CM9) + (CM16-18-19). "C'est le lieu d'une appropriation exemplaire : ce qui est étonnant, c'est la bordure avec cette relation des jardins privés qui voient le jardin public... Et en même temps, c'est une place qui côtoie le diable (puisque, si j'ai bien compris, il y a des activités nocturnes sur la colline de Montriond" (R4). "C'est le symbole de l'ennui, c'est presque un vide, un tabou, c'est une espace inutilisé qui crie sa vocation utilitaire de champ de patates - il faudrait y faire des jardins familiaux, une sorte de plan Wahlen de lutte contre le chômage" (R4).

Propositions

Traitement de la liaison gare, Parc de Milan, Parc des cèdres, Bellerive.

Rues

Boulevard de Grancy

<p>Espace Alignement, régularité. Adéquation entre la largeur des trottoirs et l'agencement des arbres. Effet corridor (cf effet tunnel à l'av. du Denantou).</p>
<p>Temps Signature du XIXe siècle. On n'est absolument pas dans le spectaculaire. L'expérience sensible passe ici par le déplacement - rythmicité.</p>
<p>Sémantico-culturel Evocation d'un mode de vie bourgeois, critique ou nostalgique. Sentiment de protection, de calme et de tranquillité. Rapport végétal public - végétal privé. Référent typologique du boulevard.</p>
<p>Matière végétale Complémentarité entre alignement et les jardins privés. Inversion du référentiel (ce n'est pas la personne qui se mobilise par rapport au végétal, c'est le végétal qui se mobilise par rapport à la personne).</p>
<p>Qualité Non spectacularisation. Diversité, enchevêtrement des usages</p>
<p>Qualification Esthétisation. Patrimonisation</p>
<p>Qualitativité</p>
<p>Expressions remarquables "Les arbres sont très beaux" (CM5) + (CM6-10-11). "Il y a une incroyable quantité d'arbres, à la fois sur la voie publique et dans les jardins" (CM5) + (CM6-10-11). "L'alignement régulier et symétrique donne l'impression que les arbres se meuvent et non pas le passant où l'automobiliste. C'est un peu comme une zone verte itinérante" (CM3). "La rigueur de l'alignement des arbres donne un sentiment de protection" (CM5) + (CM1-6). "C'est un ensemble très réussi, on y marcherait des heures sans difficulté. C'est le produit conjoint de la largeur des trottoirs et de l'agencement des arbres. En plus, et c'est plutôt rare à Lausanne, les bâtiments ne sont pas à fleur de trottoir" (CM15) + (CM17). "C'est un mélange très réussi parce que les arbres, même s'ils sont quelconques, se marient avec toute cette pierre pour faire quelque chose de calme et de tranquille" (CM20). "C'est une rue de riche, c'est pour ça qu'il y a tant d'arbres, et malgré tout, c'est quand même mieux comme ça" (CM16). "C'est vraiment une rue du XIXe siècle. Ce qui est très drôle, c'est que malgré le trafic assourdissant, il ne gêne jamais. Bien sûr, c'est à cause des arbres qui isolent bien de la route, mais aussi parce que c'est comme un retour en arrière, des bonnes familles qui se promènent lentement" (CM5) + (CM14-20). "C'est un espace un peu court et un peu confus, il y a un manque de lisibilité" (R1). "Ce qui me plaît, c'est la vie, la circulation, le mélange des commerces, de la voiture et du piéton, des habitants et des gens de passage (R1).</p>
<p>Proposition d'aménagement Prolongement du mail planté dans la partie récemment piétonnisée du Boulevard pour redonner une échelle en largeur (réduction) et assurer la continuité avec la portion accessible en voiture.</p>

Avenue de Rumine

<p>Espace Effet de masque. Alignement.</p>
<p>Temps Donneur de temps (fête de Noël). Eternité du végétal face à l'éphémère de la vie humaine. Souvenir.</p>
<p>Sémantico-culturel Sagesse et détachement de l'arbre vénérable. Signe de -richesse et de l'ordre bourgeois. L'arbre symbole du médecin. Débordement du privé sur le public. Bien pensant : "le plaisir de tous".</p>
<p>Matière végétale</p>
<p>Qualité</p>
<p>Qualification Personnification</p>
<p>Qualitativité</p>
<p>Expressions remarquables "Il y a beaucoup d'arbres qui sont majestueux, vieux, plein de souvenirs. Ils se moquent bien de notre existence" (CM11) + (CM4-10). "C'est l'ordre, le cordeau, mais très bien réussis parce que les arbres dissimulent la "dépression" de l'avenue du Léman" (CM6) + (CM17). "C'est ou c'était la rue des médecins. Chaque chose et chacun à sa place, comme les arbres" (CM16). "Les arbres, en tout cas certains, sont gigantesques. Ils sont à des privés, mais ils font le plaisir de tous. A Noël, ils sont décorés, et cela depuis des années. J'aime bien cette idée que les arbres disent quelque chose, qu'on est à Noël par exemple. C'est les rapprocher de nous que de les faire travailler, indiquer une saison ou une fête" (CM18) + (CM17).</p>

Rue de l'Université

Espace Alignement-montée-rétrécissement. L'alignement des arbres tire en quelque sorte le promeneur vers le haut (expérience universelle). La position des arbres, dans la rue plus que sur le trottoir, marque des ruptures dans le stationnement, rééquilibre le rapport piéton-voiture et redonne une échelle plus humaine. Appropriation de la pente. Domestication de la rue.
Temps
Sémantico-culturel Renvoi à un imaginaire de la montagne (ascension, colline, montagne, contrefort)
Matière végétale Le vert. Glacis et alignement.
Qualité
Qualification
Qualitativité
Expressions remarquables "L'arrivée à la colline de la cité est toujours surprenante, parce qu'elle révèle tout son vert. Ça se voit d'ailleurs sur ses contreforts. On peut dire que la cité, c'est une montagne verte" (CM7) + (CM(-10)). "C'est l'alignement des arbres qui facilite l'ascension. Y a qu'à suivre !" (CM1) + (CM17).

Place du tunnel, Place Pépinet

Espace
Temps
Sémantico-culturel Poétique de la grande ville (dont témoigne l'usage inapproprié du terme "square"). Poétique minimaliste de l'arbre seul face à la grande ville. Résistance absolue de l'arbre ordinaire (comme si le fait qu'il soit ordinaire garantissait sa force opiniâtre).
Matière végétale L'arbre ordinaire, l'arbre sans qualité.
Qualité Sans qualité
Qualification Esthétisation
Qualitativité
Expressions remarquables "Pour moi, ce sont les seuls vrais squares lausannois. Leur étrange qualité naît d'une espèce de pauvreté, d'équilibre fragile et minimaliste : des arbres rachitiques quelconques, mais dont l'absence serait catastrophique en face de la présence menaçante de la ville et de la voiture" (CM7).

Pont Chauderon

Espace Ligne verte de l'horizon. Ouverture et échappée de la ville. Effet de mise en scène. Présence du paysage dans la ville.
Temps Variations saisonnières et horaires
Sémantico-culturel Métaphore de la ligne verte. du Jura (réf. explicite à la "ligne bleue des Vosges".
Matière végétale
Qualité
Qualification
Qualitativité
Expressions remarquables "C'est évidemment pas vert du tout, mais on a une vue extraordinaire sur le Jura, qui est pour moi complètement vert. Certains ont leur ligne bleue des Vosges, mais nous on a notre ligne verte. Les panoramas, même urbains, qui donnent sur du vert, ça c'est important" (CM10).

Esplanade de la cathédrale

Espace Perception d'une disposition claire des arbres sur l'esplanade. Perception d'une couverture, sensation d'être sous couvert qui valorise et cadre la vision horizontale du panorama.
Temps
Sémantico-culturel Lieu du secret (voir sans être vu, ombre, rendez-vous, quasi clandestinité...). Sentiment de protection, domination... Rareté de la situation.
Matière végétale Impression d'ombre. Reconnaissance de l'essence de l'orme.
Qualité Lisibilité
Qualification
Qualitativité
Expressions remarquables "Il y a d'abord une qualité des arbres et une bonne recherche de leur disposition. Ce sont des ormes, ce qui est rare. On a une impression d'ombres, et de voir tout en étant dissimulé. En plus, on est couvert par les arbres, ce qui est plutôt rare. C'est typiquement un lieu de rendez-vous, peut-être même de rendez-vous clandestin" (CM14) + (CM7-8-9-17).

Avenue du Denantou

<p>Espace Effet de tunnel, entrée de ville, à la fois frontière (la Vuachère) et porte ou sas (un trou noir, assombrissement progressif). Rituel de passage (dépossession de la conduite)</p>
<p>Temps Perception liée au déplacement, à la traversée, à la pénétration</p>
<p>Sémantico-culturel Imaginaire du sauvage (la gorge, la vallée, la nuit complète et permanente, la forêt). Force mythique du végétal (la nuit survient..., on est happé..., on ne conduit plus soi-même...)</p>
<p>Matière végétale Rideau d'arbres. Taille des arbres. Sentiment de forêt. Nuit permanente en centre ville. Prégnance du végétal qui dirige le comportement.</p>
<p>Qualité Marquage d'une porte, d'une entrée de ville</p>
<p>Qualification Naturalisation, ensauvagement</p>
<p>Qualitativité</p>
<p>Expressions remarquables "C'est un rideau d'arbres, une vallée qu'on devine... Certains arbres ont plus de trente mètres" (CM16) + (CMS-6-10). "Faut pas oublier, même si on ne le voit pas vraiment qu'on enjambe la Vuachère. C'est incroyable, ça, de franchir une gorge" (CM17) + (CM13). "Le trafic est assommant, mais les arbres font diversion. On a cette impression rare d'entrer dans un tunnel (CM10) + (CM16-17)". "Quand on y passe en voiture, on a le sentiment qu'on ne conduit plus soi-même, mais qu'on est comme happé par des arbres qui veulent nous mener on ne sait où" (CM9) + (CM6). "Quand on arrive à Lausanne par l'avenue du général Guisan, on perd de la lumière pour se retrouver dans la nuit complète. Ça s'assombrit progressivement, la nuit survient à l'avenue du Denantou. C'est fantastique, cette nuit permanente au centre ville" (CM17).</p>

Rues notables

<p>Propriété de familles, richesse non ostentatoire, fragilité, précarité d'un mode de vie passé. Verdeil, Mousquines, Florimont, Accacias, Servan, Charmettes, Beaumont, Moléson, Diablerets, Languedoc, Secrétan</p>
<p>Espace Rapport intérieur-extérieur : la limite est habituellement très claire (mur), mais elle est aussi souvent franchie par la végétation qui déborde sur l'espace de la rue (à la différence de jardins plus "modernes" où la limite est une haie taillée (thuyas) et où c'est l'espace pseudo-public qui empiète sur le parcellaire privé (le promeneur ne peut que plonger le regard chez l'autre).</p>
<p>Temps Lisibilité historique des lieux, sentiment de sédimentation des tracés, effet de rémanence</p>
<p>Sémantico-culturel Débordement du privé sur le public. Rapport bâti-végétal : effet de masque (c'est comme si le végétal était là pour masquer le bâti : on ne le voit pas, on ne l'entend pas, on ne sait pas si c'est habité ou non et ceci est peut-être un déclencheur d'imagination, un moyen de faire rêver). Autorise l'anonymat et la mise en scène de la rue (espace public).</p>
<p>Matière végétale Abondance et fouillis (naturalité). Matière végétale débordante (non seulement parce qu'abondante et diversifiée mais aussi parce que c'est le jardin qui franchit la clôture).</p>
<p>Qualité Lisibilité du parcellaire</p>
<p>Qualification</p>
<p>Qualitativité</p>
<p>Expressions remarquables "Beaucoup de végétal, beaucoup d'arbres, mais fort sentiment de fouillis. Il y a peu de géométrie, beaucoup de naturel dans l'aménagement. C'est peu rigide" (CM1) + (CM10-11). "Abondance des jardins privés, des bordures vertes et des talus, des grands arbres qui mordent sur l'espace de la rue. Les tracés des voies de circulation donnent l'impression qu'on est encore sur des sentiers inter-parcellaires à peine élargis" (CM9). "En plus, il y a de vieilles maisons absolument charmantes et beaucoup d'oiseaux" (CM19) + (CM5-6). "En fait, tous ces endroits, je les confonds. On a une impression très positive grâce aux grands arbres et aux jardins, d'évoluer dans un cadre fragile. Et c'est très spécial, parce que dans les faits, c'est très bruyant. En plus, les maisons sont toujours très fleuries, on sent une volonté de donner une forme d'urbanité et c'est très bien" (CM13) + (CM1-15). "Les grandes maisons de maître, avec leurs grands jardins, qui évoquent un mode de vie passé, préservé et fragile" (CM18) + (CM6). "Les routes et les trottoirs parviennent à évoquer des sentes anciennes façonnées par le passage. C'est la différence entre tracé et construction" (CM17).</p>

Quai d'Ouchy

<p>Espace</p> <p>Linéarité du quai comme limite urbaine et lacustre (paradoxalement le quai met le lac à distance, on ne peut plus le toucher, on ne peut que le regarder; d'ailleurs, on ne le regarde même pas puisque ce sont les montagnes qui sont mises en scènes : les mondanités peuvent se faire devant le tableau des Alpes. Traitement de l'épaisseur de la limite (contre-allées). Horizontalité exceptionnelle à Lausanne en fait un lieu de mondanité (où la circulation tranquille et mélangée est possible).</p>
<p>Temps</p> <p>Présence d'un temps passé à travers les grandes propriétés et les maisons de maître. Effet de concentration du XIXe siècle sur le quai d'Ouchy. Usage différentiel entre semaine et le week end (effet de week end, c'est toujours une promenade du dimanche). Temps du cheminement et de la déambulation. Il y a quelque chose d'irréversible dans le cheminement : la configuration de l'espace implique un aller et un retour, on est pris dans un flux de déplacement collectif, le défilé oblige à la rencontre avec celui qui vient en face.</p>
<p>Sémantico-culturel</p> <p>Promenade rituelle et familiale le dimanche (avec le plaisir, déambulation plus solitaire la semaine. Mise en scène d'un espace public : lieu de parade où l'on se toise, qui exige une certaine tenue - comme si les traces de modes de vie aristocratiques continuaient à induire un certain type de comportement, un peu décalé par rapport à l'époque actuelle (d'où un certain jeu d'"acteur"). Paradoxe entre espace de prestige et espace démocratique (+ opposition entre image d'Ouchy, mondain et touristique et celle de Vidy, populaire et sportif).</p>
<p>Matière végétale</p> <p>Ordonnement linéaire : le végétal aménagé rend</p>
<p>Qualité</p> <p>Présence du passé, narrativité, ritualité, ex-territorialité (On "va" toujours à Ouchy, rôle de la ficelle, non-moyen de transport à la fois le plus lent et le plus rapide)</p>
<p>Qualification</p> <p>Mondanisation, historicisation, surdétermination symbolique</p>
<p>Qualitativité</p> <p>Schizophonie</p>
<p>Expressions remarquables</p> <p>"C'est un continuum cohérent de bosquets, de bouquets d'arbres, etc. En fait, ça fait une espèce de contre-allée, puisqu'il y a deux séparations entre la route et le trottoir. Et puis bien sûr, ces grandes propriétés, avec leur parc qui donne sur la rue" (CM13). "Ce qui est bien, c'est que l'aménagement du quai oblige à marcher. Quelqu'un qui s'arrête, c'est quelqu'un qui risque d'être écrasé par le flux des gens, des poussettes. C'est comme une autoroute, mais où on irait très doucement" (CM15). "On aimerait y être bien habillé" (R2).</p>

Configurations typiques

Piscine de Montchoisi

Espace Surfaces planes ayant chacune leur identité matérielle propre (l'eau, le béton, les pelouses). Espace cadré par le bâtiment au Nord et par de grands arbres à l'Ouest.
Temps Loisir et baignade
Sémantico-culturel "Derrière la piscine se cache le parc", avec sa force d'évocation : nature choisie, enclose et ordonnée, statut intermédiaire artificiel / spontané, surface / espace, nature / culture. La piscine est parc autant que le parc est piscine.
Matière végétale La dimension tactile de la pelouse s'efface au profit de sa couleur.
Qualité Prégnance de la couleur. Distinctibilité visuelle, juxtaposition et présence synchronique des trois éléments (eau, béton, végétal). Mise à plat d'un paysage
Qualification Dématérialisation-coloration.
Qualitativité Sentiment d'enveloppement
Expressions remarquables "C'est un endroit incroyablement vert. Et le vert, paradoxalement, il prend le pas sur l'eau et le béton. On dirait un jardin public" (CM2).

Quartier de Praz-Séchaud

Espace
Temps
Sémantico-culturel
Matière végétale Les trois verts lausannois (détente, urbain, sauvage). Mélange ou synthèse entre le naturel et l'artificiel.
Qualité
Qualification
Qualitativité
Expressions remarquables "C'est un quartier très urbain, très dense, mais aussi riche d'espaces verts, à la fois naturels et artificiels. C'est en fait la synthèse des trois verts lausannois dominants, qui sont le vert détente, le vert urbain et le vert sauvage" (CM7) + (CM8).

Dorigny

Espace Cadrage des vues (arc de cercle + la grande allée). Enveloppement. Dégagement.
Temps Présence de l'ancienne "campagne" (ferme de Dorigny)
Sémantico-culturel Hors la ville
Matière végétale Rapport au paysage autant qu'à un parc
Qualité Lisibilité du site d'origine (inscription de la banane dans le terrain), orientation du site, extensivité du lieu.
Qualification
Qualitativité Coïncidence entre la nature et la naturalité.
Expressions remarquables "Il y a de l'étendue, il y a de l'ouverture, et on a l'impression de vraiment respirer" (CM7). "On a le vrai sentiment d'être dans un ancien domaine aristocratique avec ses grands arbres, ses grandes pelouses" (CM7) + (CM6).

Terrains de football

Espace
Temps
Sémantico-culturel
Matière végétale
Qualité Donneur de temps
Qualification
Qualitativité
Expressions remarquables "J'aime les terrains de foot dans la ville : ce sont à la fois des indicateurs de rythmicité saisonnière et sociale. Ils jaunissent, ils verdissent, ils se couvrent de neige, on ne les utilise pas en hiver, et quand on les réutilise, au début de la saison de foot, ça veut dire qu'on est au printemps" (CM8).

L'arbre et le banc

Place Saint-François, Avenue de France
Espace Effet de couvert et de protection.
Temps Protection des intempéries
Sémantico-culturel Stéréotype culturel de l'arbre et du banc (amoureux de Peney). Protection. Efficacité du dispositif même dans des contextes difficiles. Imaginaire du calme, de la tranquillité et de l'intimité.
Matière végétale
Qualité
Qualification Intimisation
Qualitativité
Expressions remarquables "Le problème des bancs en ville, c'est qu'ils ne sont pas couverts. Un simple arbre pourrait suffire à y remédier" (CM5). "A l'avenue de France, du côté de Saint-Paul, il y a une sorte d'élargissement du trottoir où on a installé trois arbres et trois bancs. Les arbres sont quelconques, les bancs inconfortables, la circulation importante. Et pourtant, c'est très intime, ombragé, calme et serein. Il est d'ailleurs significatif que les usagers principaux de ce lieu soient des Italiens, plutôt âgés, qui discutent tard le soir (CM20) + (CM9-16).

Arbres isolés

<p>Bd de Grancy, angle des rues Pré-du-marché / rue du Frêne, Bergières, Bugnon (institut d'anatomie). Saules pleureurs de Saint-Luce. L'arbre et le banc préservés du chantier de l'îlot Ale-Terreux, arbre-banc à l'av. de France en face de l'église Saint-Paul. Place Arlaud.</p>
<p>Espace Ponctualité des grands arbres. Association banc-arbre.</p>
<p>Temps Arbre gardien de la mémoire urbaine</p>
<p>Sémantico-culturel Rôle humanisant de l'arbre. Rôle de signal, de repérage.</p>
<p>Matière végétale Soit des arbres extraordinaires (vénérables, symboles de longévité, de vie, d'éternité - symbolique du chêne), soit des arbres de rien du tout (signes de résistance aux vicissitudes des temps modernes, image de l'innocence, montre à la fois la fragilité et la résistance - symbolique du roseau).</p>
<p>Qualité</p>
<p>Qualification</p>
<p>Qualitativité</p>
<p>Expressions remarquables "Ce qui est finalement frappant à Lausanne, c'est le nombre des vieux cèdres, c'est un peu le Liban, Beyrouth sur Venoge" (CM14). "Devant l'institut d'anatomie, il y a quelques arbres isolés, des arbres de rien du tout, mais qui humanisent le côté très minéral de la rue et cet affreux quartier des hopitaux" (CM9). "Des arbres extraordinaires, dont on ne sait plus l'âge, qui savent tout de la ville et de ses habitants" (CM6) + (CM11). "La place Arlaud, ce serait l'espace vert exemplaire, par son côté foetal, ses possibilités d'appropriation, son calme absolu, sa non spécialisation, ses bancs inconfortables... Les jeux d'enfants, et le paillement des étourneaux ou le piège à pigeons" (R4)</p>

Tapis de feuilles mortes

Espace Tapis
Temps Donneur de temps
Sémantico-culturel Mythe des origines et de la primitivité. Obsessionnalité technique et sécuritaire du ramassage des feuilles.
Matière végétale Signature et marquage des saisons dans la ville
Qualité
Qualification
Qualitativité
Expressions remarquables "Il faudrait pouvoir conserver le tapis de feuilles mortes. C'est indicateur d'une saison, c'est une respiration primitive, un rythme fondamental. Il faut que la ville puisse aussi vivre au rythme des saisons" (CM4) + (CM2-6).

Toits de garage engazonnés

Chemin du Frêne, Av. de l'Eglise Anglaise
<p>Espace</p> <p>Proposition ludique de traversée urbaine au niveau des toits et terrasses</p>
<p>Temps</p>
<p>Sémantico-culturel</p> <p>Exotisme des représentations</p>
<p>Matière végétale</p> <p>Esthétique du minuscule, de la surface verte</p>
<p>Qualité</p>
<p>Qualification</p>
<p>Qualitativité</p>
<p>Expressions remarquables</p> <p>"Ça crée un tissu vert, un tapis vert, on pourrait même dire du maillage vert. Peut-être que c'est plus spectaculaire vu d'avion" (CM4). "L'idéal serait de généraliser cela, et d'autoriser le passage. On pourrait traverser la ville, parcelle par parcelle, d'un toit à l'autre" (CM6). "Un dispositif comme celui du Frêne, c'est un dispositif de grande ville. A New York, il y a des gratte-ciels qui sont engazonnés et sur lesquels on peut faire d'autres activités que travailler ou habiter. Ça, c'est faire de la ville multi-couche, et c'est super" (CM6). "Ce serait une bonne façon de régler le problème des jardins individuels. Si chacun veut le sien, il suffit d'engazonner devant chaque immeuble ou chaque fenêtre" (CM13). "Au chemin du Frêne, c'est très spécial et très pittoresque de voir ces dames dans leur jardin lilliput avec ses minuscules allées. C'est presque un jardin japonais" (CM5) + (CM6).</p>

Bandes gazonnées à C. F. Ramuz (Pully)

Espace Mise à distance de la circulation et de la rue. Espace tampon. Bande et structuration linéaire du paysage
Temps
Sémantico-culturel Référence USA, middle class. Compensation du minéral (malgré ou à cause du caractère minéral du végétal lui-même).
Matière végétale Invisible, minuscule (qualité propre de ce que l'on ne remarque pas)
Qualité
Qualification
Qualitativité
Expressions remarquables "C'est typiquement de ces petits aménagements qui ne coûtent rien, qu'on remarque à peine, et dont la disparition laisse un manque. Ça atténue l'aridité du béton, l'aridité minérale de la ville. C'est quelque chose qui civilise, qui fait un tampon entre le trottoir, le dehors et puis le dedans, la maison. C'est quelque chose qui est généralisé dans les banlieues middle class américaines, et c'est ça qui les rend si vertes (CM4) + (Cm17).

Jardins potagers

Chemin des Paleyres, chemin de Vermont
Espace
Temps Anachronisme
Sémantico-culturel Occultation. Effet de masque : esthétique défensive : plan Wahlen décoratif, non pas faire le beau mais cacher le laid. Effet de médiation : adoucir le rapport ville-campagne. Racisme latent. Mise en scène
Matière végétale
Qualité
Qualification
Qualitativité
Expressions remarquables "Des courges, des tomates, des salades à Montchoisi" (CM5) + (CM6). "Sans évoquer un nouveau plan Wahlen, il faudrait peut-être généraliser des jardins potagers en ville pour masquer par exemple des vilains toits, des parkings, etc." (CM6). "Il est surprenant, le spectacle de personnes d'origine méditerranéenne qui travaillent la terre au coeur même de la ville de Lausanne" (CM9). "C'est bien parce que ça contribue aussi à adoucir la rupture entre la ville et la campagne" (CM11). "Délicieux anachronisme" (CM15).

Cardas arrière-cour

Espace Echelle, fermeture et secret
Temps
Sémantico-culturel Exotisme. Artifice. Rareté, exception qui confirme la règle.
Matière végétale Humidité. Artificialité d'une ambiance.
Qualité Paradoxe entre l'artificialité et l'authenticité ("des vraies plantes"). Urbanité ("en pleine ville").
Qualification Miniaturisation. Exotisation. Théâtralisation.
Qualitativité
Expressions remarquables "C'est tropical, c'est humide et c'est en pleine ville. Je crois que la qualité vient de ce qu'il y a de vraies plantes, mais que toute cette place est complètement artificielle" (CM3).

Marché du samedi

Espace Envahissement
Temps Les jours et les heures de marché. Rituel répétitif.
Sémantico-culturel Symbole abstrait et quasi politique du vert (dérive sémantique du "parcs et jardins" au parti politique au produit alimentaire chez le producteur.
Matière végétale Absence
Qualité
Qualification Symbolisation
Qualitativité
Expressions remarquables "Pour moi, le vert lausannois, c'est le marché, avec ses pommes et ses salades, cet envahissement ponctuel et rituel de la ville" (CM3).

Itinéraires

Itinéraires 1 Fringes urbaines

<p>Bellevaux-Blécherette par le dépôt des bus, l'Ancien Stand et le Bois-Mermet Place du Nord-Sauvabelin par la vallée du Flon Bellevaux-Parc de la Rouveraie par le chemin des bégonias Montchoisi-Chemin du Liaudoz par le Trabandan, le pont de la Vuachère, le Chemin du Coteau</p>
<p>Espace Rôle de limite du végétal. Révélateur des accidents du relief. Qualité de la pénétrante Jorat, Sauvabelin, Hermitage (R4). Trace naturelle de la topographie dans la ville. Espace de la fugue (sens musical, spatial, social). Espace métaphysique (sentiment d'existence paradoxale, non-lieu). Espace du possible (où tout peut arriver). Lieu de passage (changements de vue, d'un lieu à un autre, passage au symbolique). Paradoxe du dedans-dehors.</p>
<p>Temps Une certaine nostalgie. La marche comme rhétorique du paysage urbain (le végétal n'a d'existence que dans et par le déplacement à pied). L'itinéraire est raccourci autant que moyen d'échapper - hors temps, suspension</p>
<p>Sémantico-culturel Esthétique de la disparition. Amnésie. Représentation discontinue du cheminement par les habitants (cartes mentales).</p>
<p>Matière végétale Hybris. "tant de vert et un certain fouillis"</p>
<p>Qualité</p>
<p>Qualification Affabulation</p>
<p>Qualitativité Authenticité, Amnésie (du lieu et de soi)</p>
<p>Expressions remarquables "Dans ce parcours, c'est le végétal qui isole de la ville" (CM12). "Il y a des forêts, des gorges et des falaises" (CM10) + (CM12). "On a l'impression de se trouver à la frange exacte de la ville. Ça rappelle que Lausanne est une ville de collines, de ravins et de vallées aujourd'hui occultées" (CM12) + (CM20). "C'est intéressant en même temps qu'angoissant. Il y a tant de vert et un sentiment de fouillis. C'est un peu le sentiment de se trouver subitement au coeur d'une forêt tropicale" (CM9). "C'est seulement là qu'on peut retrouver le vrai Lausanne, ville d'eau, avec ses rivières et ses vraies vallées" (CM13). "On a l'impression que ces lieux n'existent pas vraiment, qu'on est pas sûr de les retrouver lors d'une autre visite. En fait, ils n'existent que par la marche, par le fait qu'on les parcourt" (CM13). "On peut se dissimuler, faire une fugue, s'évanouir. Ce sont des non-lieux, où tout peut arriver : se faire attaquer, croiser un ours, trouver un cadavre, rencontrer la femme de sa vie. Ce sont autant de raccourcis que des sorties de secours" (CM6). "La Vuachère, c'est typiquement un vallon oublié, très peu aménagé, et c'est cette amnésie qui fait la qualité du lieu - c'est une sorte de parc involontaire" (R3).</p>
<p>Question Détournement des eaux claires du Flon et effets sur le cours de la Vuachère (biotope + fréquentation). Mémoire HTE Cédric Bachelard.</p>

Itinéraire 2 Privé-public

Chemin de Pidou-Montchoisi par le chemin de Fontenailles, chemin de la Joliette, le chemin des Délices
Espace Effet tunnel
Temps Question de l'enchaînement des raccourcis (se créer sa propre dimension temporelle, son propre itinéraire)
Sémantico-culturel Méticulosité, appropriation. Emprise territoriale du privé sur le public.
Matière végétale Diversité. Exotisme. Matière grimpante (un peu sauvage). Odeur. Emblèmes végétaux du quartier (les lilas, la glycine)
Qualité
Qualification
Qualitativité
Expressions remarquables "Au chemin de la Joliette, il y a une treille qui fait comme un tunnel" (CM5) + (CM2). "Les lilas odoriférants sont connus dans tout le quartier" (CM10). "On peut voir des jardins, des plantes rares, des bananiers et des cerisiers, des rosiers grimpants" (CM21). "C'est sûrement la plus belle glycine de Lausanne" (CM21). "Sur ce trajet, c'est le privé qui mange l'espace public et non l'inverse" (CM2) + (CM17). "On sent fortement de l'appropriation et de la méticulosité. Prendre un tel cheminement, c'est suivre un ruban vert, suivre un jeu de raccourcis" (CM21).

Itinéraire 3 Raccourci

<p>Montchoisi-Jurigoz par Grace Chemical. Eglise écossaise-Florimont par les cours derrière le chemin de Lucinge.</p>
<p>Espace Marquage du passage par le portail. Lieu d'exercice d'une territorialité, au sens fort (sentiment de marquer le territoire par son passage, c'est comme si le jardin se refermait sur lui-même après le passage).</p>
<p>Temps Un vrai raccourci (où le gain de temps se paie en nature, pénibilité, risque, incertitude).</p>
<p>Sémantico-culturel Ambiguïté du statut public ou privé du territoire traversé. Un soupçon d'illégalité et de tolérance. Mythe de l'origine (végétation des "origines").</p>
<p>Matière végétale Côté anarchique et désordonné. Ronces et rosiers, griffures et écorchures possibles (jardin d'aventure).</p>
<p>Qualité</p>
<p>Qualification</p>
<p>Qualitativité</p>
<p>Expressions remarquables "Je ne connais pas beaucoup d'endroits à Lausanne où l'on risque de déchirer ses vêtements à des ronces ou à des rosiers" (CM6) + (CM17). "En premier lieu, c'est un vrai raccourci, environné de vert complètement anarchique et désordonné. Il y a ces escaliers, qui montent dans la verdure, ce portail à pousser, c'est très court en même temps qu'essoufflant" (CM6) + (CM5). "On ne sait pas vraiment si c'est privé ou public, si c'est chez quelqu'un ou non. Ça c'est marrant" (CM17). "J'ai connu la maison qui se trouvait là avant qu'on construise ces bâtiments. C'est pourquoi j'aime bien passer par ces raccourcis. On retrouve ce portail, et je pense que la végétation est celle des origines" (CM6). "Derrière Lucinge, les jardinets sont fouillis et en plus on peut passer par des cours d'immeubles" (R1).</p>

Itinéraire 4 Portes de la ville

Chemin de Verdonnet
Espace Porte de la ville. Une sorte d'exterritorialité (un peu en dehors de la ville, du monde, des gens...). Rapport au bâti souligné (des maisons comme nulle part). Paradoxe de l'intérieur et de l'extérieur.
Temps Effet de suspension (hors champ, hors temps, "où le temps se serait arrêté").
Sémantico-culturel Rituel quotidien d'entrée dans la ville et dans la journée. Des "drôles de gens". Attirance pour une étrangeté
Matière végétale Ubiquité de la verdure (en haut, en bas, à gauche, à droite)
Qualité Etrangeté
Qualification
Qualitativité
Expressions remarquables "C'est un itinéraire que je fais très volontiers pour aller de Béthusy à Chailly, en fait presque tous les jours. Le chemin de Verdonnet, c'est comme un musée où le temps se serait arrêté. Il y a de l'herbe qui pousse par terre, il y a des maisons comme on n'en voit nulle part, on voit des gens qui bricolent, de drôles de gens d'ailleurs. C'est très vert, partout, au sol, au-dessus de la tête, à gauche et à droite. Quand on y pénètre, on a vraiment le sentiment de passer une porte. En même temps, c'est en ville, c'est incontestable. Ce qui est curieux, c'est que c'est pour moi un vrai raccourci, alors même que ça me prend plus de temps d'y passer que de passer par la route normale" (CM20) + (CM9).

11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99
100

116

Table

Avertissement	3
Introduction	
POUR UNE CULTURE URBAINE DE LA NATURE	5
1. Problématique - l'identité topographique et végétale de la ville de Lausanne	5
2. Objectifs - typologies et recommandations	6
3. Méthodologie - une approche qualitative et indirecte	7
Chapitre 1	
UNE METHODE D'APPROCHE	9
1. Les cartes mentales urbaines	9
1.1. Origine	9
1.2. Echantillon et consignes d'entretien	10
1.3. Analyse de contenu	11
2. Enquête réputationnelle et entretiens collectifs	13
1.1. Sources	13
1.2. Echantillon et consignes d'animation	14
1.3. Remarque	15
3. Préfiguration des cartes d'identité végétale	16
3.1. Classement typologique et fichier d'analyse	16
3.2. Vers l'élaboration de cartes d'identité végétale	17
4. Présélection de terrains et itinéraires	18
Chapitre 2	
CRITERES DE QUALIFICATION	21
1. Critères topologiques	22
1.1. Rapport à la pente	22
1.2. Degré de fermeture ou d'ouverture de l'espace	22
1.3. Orientation	23
1.4. Cadrage des vues	24
1.5. Marquage des limites	24
1.6. Contraste des échelles	25
2. Critères temporels	26
2.1. Cheminements et parcours	26
2.2. Donneurs de temps	27
2.3. Mémoire	27
2.4. Nostalgie	28

2.5. Réserve temporelle	29
3. Critères sémantico-culturels	30
3.1. Secret	30
3.2. Dérive imaginaire	31
3.3. Naturalisme	31
3.4. Rapport privé-public	32
3.5. Complexité d'usages	33
3.6. Mixité	34
4. Critères liés à la matière végétale	36
4.1. Richesse et diversité des matières végétales	36
4.2. Clarté du rapport minéral-végétal	36
4.3. Couverture végétale	37
4.4. Effets sensibles	37
4.5. Ambiances	38
5. Critères psycho-moteurs et imaginaires	38
5.1. Figures	39
5.2. Stratégies de cheminement et d'usages	42
5.3. Formes discursives de qualification	43
Chapitre 3	
RECOMMANDATIONS	47
Pour le plan directeur	48
1. Remettre en valeur la pente	49
2. Enrichir la dynamique des cheminements et des itinéraires	50
3. Redonner des sensations	53
4. Reconquérir des alignements	55
Pour un programme directeur	56
1. Le diagnostic	58
2. La gestion	59
3. La création	62
Annexe 1	
ECHANTILLON DE CARTES MENTALES	65
Annexe 2	
FICHER D'ANALYSE	73
Parcs et jardins publics	75
Rues	87
Configurations typiques	97
Itinéraires	111
Table	117

DERNIÈRES PUBLICATIONS DE L'IREC

RAPPORTS DE RECHERCHE

- NO 81** FRANÇOISE GALLEY, BLAISE GALLAND ; SOUS LA DIR. DE MICHEL BASSAND ; AVEC LA COLLAB. D'YVES PEDRAZZINI. *L'INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN : SA FORMATION ET SON INSERTION PROFESSIONNELLE : APPROCHE QUALITATIVE*. LAUSANNE, 1987.
- NO 85** BLAISE GALLAND, MICHEL BASSAND ; AVEC ALEXANDRA BLATTER, SALOME BURCKHARDT, VINCENT REIST, STEPHAN MICHEL. *DES FEMMES ARCHITECTES*. LAUSANNE, 1989. (ÉPUISÉ)
- NO 86** FRANÇOIS HAINARD, PIERRE ROSSEL, MARC PERRENOUD, MICHEL BASSAND, ANNE-MARIE JARNIER. *ANIMATION, NOUVELLES TECHNOLOGIES ET IDENTITÉ DANS L'ARC JURASSIEN : RAPPORT INTERMÉDIAIRE*. LAUSANNE : IREC/EPFL ; NEUCHÂTEL : FACULTÉ DE DROIT ET DES SCIENCES ÉCONOMIQUES DE L'UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL, 1989.
- NO 87** GIL MEYER, BLAISE GALLAND, GÉRARD CHEVALIER, MICHÈLE ANTIPAS, MICHEL BASSAND. *MARCHÉ DU LOGEMENT ET USAGES DE LA VILLE : ENQUÊTE AUPRÈS DES HABITANTS DE MONTHEY*. LAUSANNE, 1989.
- NO 88** THOMAS BUSSET, ALAIN GARNIER, DOMINIQUE JOYE, MARTIN SCHULER. *UNE TYPOLOGIE EXPLORATOIRE DES BÂTIMENTS*. LAUSANNE, 1990.
- NO 89** BLAISE GALLAND, FRANÇOISE GALLEY, PASCAL AMPHOUX. *HABITAT SOLAIRE À L'USAGE : ENQUÊTE SUR LA RÉALISATION EXPÉRIMENTALE DE TROIS IMMEUBLES COLLECTIFS*. LAUSANNE, 1990.
- NO 90** BLAISE GALLAND. *ARCHITECTES DE L'ESPACE ET DE LA COMMUNICATION : QUESTIONNAIRE AUPRÈS DES ÉTUDIANTS EN ARCHITECTURE ET EN INFORMATIQUE : PRÉSENTATION DES RÉSULTATS*. LAUSANNE, 1990.
- NO 91** HANS-PETER MEIER-DALLACH, PASCAL AMPHOUX, HANNA MEIER, GENEVIÈVE CYGAN. *ENVIRONNEMENT SONORE ET SANTÉ = GERÄUSCHUMWELT UND GESUNDHEIT*. 2 VOL. LAUSANNE : EPFL/IREC ; ZÜRICH : CULTUR PROSPECTIV, 1990.
- NO 92** JEAN-PHILIPPE LERESCHE ET MICHEL BASSAND. *MÉTROPOLE LÉMANIQUE : UNE NOUVELLE DYNAMIQUE URBAINE*. LAUSANNE, 1991.
- NO 93** THOMAS BUSSET. *ASSOCIATIONS DE QUARTIER TRADITIONNELLES À BERNE ET À GENÈVE : CONTRIBUTION À UNE ÉTUDE DE LA SOCIABILITÉ URBAINE*. LAUSANNE, 1991.
- NO 94** PASCAL AMPHOUX, CHRISTOPHE JACCOUD ET AL. *AUX ÉCOUTES DE LA VILLE : LA QUALITÉ SONORE DES ESPACES PUBLICS EUROPÉENS. MÉTHODE D'ANALYSE COMPARATIVE. ENQUÊTE SUR TROIS VILLES SUISSES*. LAUSANNE, 1991.
- NO 95** BLAISE GALLAND, JEAN-PHILIPPE LERESCHE, ANNE DENTAN, MICHEL BASSAND. *IDENTITÉS URBAINES : GENÈVE-LAUSANNE*. LAUSANNE, NOVEMBRE 1991. (ÉPUISÉ)
- NO 96** JEAN-PHILIPPE LERESCHE. *MÉTROPOLE LÉMANIQUE : L'EPFL ET L'INNOVATION TECHNOLOGIQUE*. LAUSANNE, MAI 1992
- NO 97** GIL MEYER, DOMINIQUE JOYE, MICHEL BASSAND. *VIVRE EN MÉTROPOLE ?*. LAUSANNE, AUTOMNE 1992.

- NO 98** DOMINIQUE JOYE, THÉRÈSE HUISSOUD, MARTIN SCHULER, THOMAS BUSSET, ET AL. *LE QUARTIER, UNE UNITÉ POLITIQUE ET SOCIALE ? : RAPPORT POUR LE PNR 25 "VILLE ET TRANSPORTS"* LAUSANNE, AOÛT 1992.
- NO 99** DOMINIQUE MALATESTA, DOMINIQUE JOYE, CHRISTINE SPREYERMANN. *VILLES ET TOXICOMANIE : DES POLITIQUES URBAINES DE PRÉVENTION DU SIDA EN SUISSE*. LAUSANNE, SEPTEMBRE 1992.
- NO 100** THOMAS BUSSET, ANNE DENTAN, PIERRE ROSSEL. *UNE VILLE, SES CENTRES DE LOISIRS ET LEUR FÉDÉRATION : À LA RECHERCHE DE LA FORMULE MAGIQUE*. LAUSANNE, AVRIL 1992.
- NO 101** PASCAL AMPHOUX, CHRISTOPHE JACCOUD. *DES SERVICES POUR HABITER : ORIENTATIONS DE RECHERCHES ET EXPÉRIMENTATIONS*. LAUSANNE, JUIN 1992.
- NO 102** LYDIA BONANOMI, GENEVIÈVE CYGAN, FRED HATT, PHILIPPE SCHAFFNER. *MODÉRATION DU TRAFIC : BIBLIOGRAPHIE*. LAUSANNE, SEPTEMBRE 1992.
- NO 103** JEAN-CLAUDE BOLAY, ANTONIO CUNHA, EVELINE WAAS. *PAUVRETÉ URBAINE ET HABITAT POPULAIRE*. LAUSANNE (À PARAÎTRE EN JANVIER 1993)
- NO 104** ANNE DENTAN BOLAY, JEAN-CLAUDE BOLAY. *RECONSTRUCTION APRÈS CATASTROPHE EN AMÉRIQUE LATINE*. LAUSANNE (À PARAÎTRE EN AVRIL 1993)
- NO 105** THOMAS BUSSET, BLAISE GALLAND, YVONA JENC, YVES PEDRAZZINI, PIERRE ROSSEL, MICHEL BASSAND. *LA POLITIQUE CULTURELLE D'UNE RÉGION URBAINE : LE CANTON DE GENÈVE, DOSSIER POUR UN PROJET DE LOI*. LAUSANNE, OCTOBRE 1992.
- NO 106** HUGUES CHEVALIER. *ENQUÊTE SUR LA CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ DES MÉNAGES À GENÈVE*. LAUSANNE, OCTOBRE 1992.
- NO 107** ANTONIO CUNHA. *LA MÉTROPOLE ABSENTE ?*. LAUSANNE (À PARAÎTRE EN JANVIER 1993)
- NO 108** JEAN-PHILIPPE LERESCHE, DOMINIQUE JOYE, MICHEL BASSAND. *LA MÉTROPOLE LÉMANIQUE ET LA SUISSE ROMANDE : SYNTHÈSE ET RECOMMANDATIONS*. LAUSANNE, DÉCEMBRE 1992.

LIVRES

PIERRE ROSSEL, FRANÇOIS HAINARD, MICHEL BASSAND. *CULTURES ET RÉSEAUX EN PÉRIPHÉRIE*. LAUSANNE : RÉALITÉS SOCIALES, 1990.

MICHEL BASSAND. *CULTURE ET RÉGIONS D'EUROPE*. LAUSANNE : PRESSES POLYTECHNIQUES ET UNIVERSITAIRES ROMANDES, 1990.

LYDIA BONANOMI. *LE TEMPS DE RUES*. GENÈVE ET LAUSANNE : GROUPE-CONSEIL ROMAND POUR LA MODÉRATION DE LA CIRCULATION, IREC, 1990.

JEAN-PHILIPPE LERESCHE. *LA FRANCHE-COMTÉ RÉINVENTÉE : LA DÉCENTRALISATION EN PRATIQUE (1982-1986)*. BERNE : P. LANG, 1991.

MICHEL BASSAND. *IDENTITÉ ET DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL*. BERNE : P. LANG, 1991.

MICHEL BASSAND, BLAISE GALLAND, DOMINIQUE JOYE (ÉDS.). *TRANSFORMATIONS TECHNIQUES ET SOCIÉTÉS*. BERNE : P. LANG, 1992.

